



Assemblée générale

Soixantième session

5^e séance plénière

Jeudi 15 septembre 2005, à 9 heures

New York

Documents officiels

Coprésident : M. Ping (Gabon)

Coprésident : M. Göran Persson (Premier Ministre du Royaume de Suède)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocutions à l'occasion de la Réunion plénière de haut niveau *(suite)*

Le Coprésident (Suède) *(parle en anglais)* : Avant de donner la parole au premier orateur pour cette séance, je voudrais rappeler aux membres une fois encore que les déclarations doivent être limitées à cinq minutes.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ismail Omar Guelleh, Président de la République de Djibouti.

Le Président Guelleh : Qu'il me soit permis avant toute chose d'adresser au nom de mon gouvernement et du peuple djiboutien les condoléances les plus attristées au peuple et au Gouvernement des États-Unis suite à la terrible tragédie dévastatrice et au désespoir causés par le cyclone Katrina dans la région côtière du Golfe du Mexique. La rapidité avec laquelle cette tragédie s'est développée ainsi que ses graves conséquences nous ont tous choqués et bouleversés.

Permettez-moi, Messieurs les Présidents, de vous féliciter pour votre élection conjointe à la présidence de ce sommet de haut niveau qui est le plus grand rassemblement qu'ait connu notre Organisation depuis sa création, il y a 60 ans. Votre présidence conjointe témoigne de l'importance de cette entreprise que nous avons initiée ensemble. Le succès – ou tout autre

résultat – de ce sommet aura, sans aucun doute, un impact profond sur l'humanité.

Je faillirais à mon devoir si je ne rendais pas hommage au leadership, à la vision et à la détermination du Secrétaire général, qui a su nous stimuler et nous encourager à agir en faveur d'une série de réformes pour notre Organisation, garantissant ainsi sa pertinence pour les générations futures. Il a, à cet égard, accompli sa part de responsabilité. Notre réunion ne devrait pas se limiter à un simple soutien politique mais plutôt être une action en faveur des changements majeurs espérés depuis si longtemps. Tout échec reflétera notre impuissance collective ainsi que notre manque de volonté à accepter ces changements vitaux.

Enfin, permettez-moi de témoigner notre gratitude à l'endroit du Président sortant, M. Jean Ping, pour son abnégation, sa détermination et son intégrité. Il a su gagner la confiance de tous, avec grâce, modestie, souplesse et ouverture d'esprit.

Le sommet de haut niveau ne s'est pas réalisé aisément; en outre, il n'est sûrement pas un événement isolé, mais plutôt, le résultat d'efforts collectifs audacieux dont les bases furent jetées au Sommet du Millénaire en 2000, mettant ainsi en exergue les questions capitales de développement de notre génération, de notre destinée commune et enfin, le refus d'accepter cette pauvreté endémique au jour

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



d'aujourd'hui. La Déclaration du Millénaire que nous avons adoptée en 2000 engageait nos nations à un partenariat global en vue de réduire la pauvreté, d'améliorer la santé, de promouvoir la paix et les droits de l'homme ainsi que l'égalité des sexes et enfin, d'assurer la sauvegarde de notre environnement. La Déclaration a également réaffirmé notre foi en l'Organisation, notre engagement envers les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies et le respect pour le droit international, dans l'optique du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Depuis l'an 2000, le monde a connu de nombreuses crises, a été témoin de scènes horribles de colère, de tristesse et de répulsion. Il a, également, connu des guerres, des bouleversements politiques et économiques mondiaux et enfin, un déclin alarmant de la paix, de l'entente et de la coopération internationales. Malheureusement, le rôle central des Nations Unies, qui consiste à assurer des réponses collectives aux problèmes globaux a été mis à rude épreuve, et son efficacité et sa pertinence se sont trouvées remises en question. Ainsi, l'effondrement imminent des Nations Unies est devenu l'objet d'intenses spéculations. Face à cette perspective alarmante, le Secrétaire général a, avec beaucoup de clairvoyance et de détermination, initié un examen complet du système des Nations Unies, mettant ainsi en avant une série de propositions vitales de réforme.

Dans le cadre de son rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005), le Secrétaire général exhorte les États Membres à user de ce sommet pour renforcer la sécurité collective du système international, à forger concrètement une stratégie multisectorielle et globale pour le développement et à intensifier les efforts pour assurer la démocratie et les droits de l'homme pour tous les peuples. Un monde en mutation a besoin d'un système des Nations Unies évolutif qui soit prêt à fournir une réponse collective; œuvre à l'éradication de la pauvreté et à la promotion du développement durable; améliore le respect des droits de l'homme, promeut la démocratie et renforce la bonne gouvernance; lutte contre le terrorisme; et se dote de l'expertise en gestion et des ressources nécessaires afin d'accomplir efficacement sa mission à tous les niveaux.

La décennie écoulée a été marquée par la tenue de sommets et conférences de première importance dans les domaines économiques et sociaux, traçant

ainsi les contours d'une vision complète du développement tout en identifiant les objectifs collectivement convenus, destinés à contribuer à l'amélioration de la vie humaine de par le monde.

Nous apprécions à leur juste valeur les efforts louables déployés afin d'assurer une mise en œuvre complète et rapide des buts et objectifs de développement du Millénaire, y compris ceux contenus dans le Consensus de Monterrey, qui ont su galvaniser des rencontres sans précédent pour aider les plus démunis à surmonter la pauvreté.

Beaucoup de pays en développement ont des besoins et des défis spécifiques qui doivent être traités par le biais d'une mise en œuvre complète, précise et effective des buts et objectifs adoptés lors des grandes conférences, tels que le Programme d'action de Bruxelles pour les pays les moins avancés. Malheureusement, la majorité des pays les moins avancés appartient au continent africain, avec des besoins particuliers. L'Afrique reste le seul continent à ne pas être en mesure d'atteindre aucun des objectifs fixés pour 2015 et elle nécessite d'urgence une assistance prioritaire dans tous les domaines, y compris son intégration dans le système commercial international. En effet, à travers le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), notre continent a su relever ses défis et réaliser ses opportunités. Consolider et renforcer la coopération avec le NEPAD s'avère impératif.

À l'occasion des préparatifs de ce sommet, il s'est avéré évident que ombre de promesses, d'engagements et d'objectifs fixés par le passé ne seront pas réalisés et que des millions d'hommes et de femmes continueront à souffrir de la misère, de conditions déplorables, et d'une pauvreté endémique. Cependant, ce qui fait de l'année 2005 une année quelque peu spéciale, c'est la reconnaissance croissante, parmi la plupart des pays développés, que la mise en œuvre du programme mondial de développement a été très lente, imprévisible et inégale. Beaucoup de leadership, de détermination et de consistance sont autant d'éléments sine qua non pour parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

À cet égard, plus de donateurs doivent prendre les dispositions législatives nécessaires au plan national. L'aide publique au développement n'est pas uniquement destinée à faire face aux conséquences de

la pauvreté, mais devrait être ciblée pour la création des conditions favorables permettant ainsi à l'investissement privé de se développer, l'objectif premier étant de permettre une autodépendance. Nous espérons voir les discussions des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce couronnées de succès d'ici à 2006, couplées de l'augmentation envisagée des ressources destinées à combattre les ravages croissants du VIH/sida. Avec l'accélération de la promotion et de l'égalité entre les sexes, la diversification des produits agricoles, la plus grande disponibilité des sciences et technologies et l'amélioration des systèmes sanitaires dans les pays en développement, nous serons sûrement sur la voie de la croissance et du renouveau économiques.

De ce fait, les Objectifs du Millénaire pour le développement sont d'une importance trop capitale pour que l'on puisse se permettre un échec. Initier des stratégies pour accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs ne nous semble pas approprié. Ce qu'il nous faut, ce sont des stratégies pour atteindre ces objectifs. Ces dernières années, de nombreux dirigeants ont su, à juste titre, mettre en exergue la relation entre la réduction de la pauvreté et la question de la sécurité mondiale. À cet effet, nous devons canaliser les efforts internationaux en vue de mettre fin aux conflits violents, à l'instabilité et au terrorisme. La pauvreté accroît les risques d'instabilité de différentes manières et il est de notre devoir d'examiner en profondeur la question de la sécurité mondiale car les guerres, les conflits internes, la terreur et les graves instabilités exigent, de notre part, un succès égal aux efforts que nous menons contre la pauvreté.

Depuis son indépendance, mon pays a poursuivi et soutenu, par principe et comme objectif politique majeur, la réalisation d'une société égalitaire inclusive avec l'égalité des chances pour les filles et les garçons, assurant ainsi une éducation universelle de base pour tous. Nous avons considérablement investi dans le domaine de l'éducation afin que chaque enfant, fille ou garçon, puisse bénéficier gratuitement d'une éducation de base de bonne qualité jusqu'aux niveaux secondaire et universitaire. Avec nos maigres ressources, cette entreprise constitue un défi colossal, particulièrement au vu d'une population croissante.

De nombreuses questions, souvent litigieuses et négociées avec acharnement par les États Membres, témoignent, si besoin était, de notre ferme détermination à réformer cette Organisation pour la

rendre plus crédible, pertinente, et efficace dans l'accomplissement de sa noble mission à travers le monde.

Nous avons étudié d'importantes propositions, telles que : la pacification d'un monde dangereux; l'élargissement du Conseil de sécurité pour le rendre plus représentatif; la création d'une Commission de consolidation de la paix en vue d'assister les pays sortant d'un conflit; l'établissement d'un Conseil des droits de l'homme pour remplacer la Commission des droits de l'homme; la recherche du consensus pour réduire l'extrême pauvreté et atteindre les autres Objectifs du Millénaire – à savoir la santé, l'éducation, l'environnement, l'accès à l'eau potable, les droits de la femme; et enfin, la gestion et la réforme du Secrétariat en vue d'instituer d'autres changements importants et d'accroître la transparence et la responsabilité et d'améliorer les codes de conduite ainsi que la déontologie de tout le personnel des Nations Unies.

Le document final a recueilli un accord consensuel sur les éléments pouvant constituer un dénominateur commun pour la communauté internationale. De nombreuses propositions ont reçu un accord de principe, laissant ainsi, à la soixantième session de l'Assemblée générale le soin de finaliser le travail. Il est évident que nous n'avons pas su assumer pleinement nos responsabilités pour prendre les décisions pratiques qui s'imposent aujourd'hui.

Nous devons accepter notre impuissance à nous accorder sur un large éventail de propositions. Nous avons, sans aucun doute, perdu une occasion unique en son genre. Cependant, nous ne devons pas nous résigner, mais nous devons, plutôt, continuer à œuvrer à la réalisation de résultats tangibles et durables.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Puis-je rappeler encore une fois aux orateurs qu'ils sont priés de respecter la limite convenue de temps de parole de cinq minutes?

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Vladimir Vladimirovitch Poutine, Président de la Fédération de Russie.

Le Président Poutine (*parle en russe*) : Depuis six décennies, le destin du monde est inextricablement lié au travail de l'ONU – contemporaine et l'un des symboles les plus brillants de la victoire sur le nazisme.

Souvenons-nous que c'est l'attachement aux idéaux de liberté et d'humanisme qui a rassemblé les nations du monde dans leur lutte commune contre le nazisme. La création de l'ONU a été le reflet manifeste de la volonté de l'humanité civilisée d'éviter de nouvelles guerres dévastatrices et la résurgence d'idéologies barbares préconisant la violence, l'agression et la supériorité raciale.

En 60 ans d'existence, l'ONU a été le témoin de débats houleux et de désaccords acerbes. Mais l'Organisation est devenue un forum sans pareil de dialogue entre les nations en vue d'édifier un monde meilleur. Ces murs ont vu naître de nombreuses idées sur la détente, ainsi qu'une recherche commune et la création des bases d'un nouvel ordre mondial exempt de toute confrontation. Lorsque nous regardons en arrière, nous ne pouvons que reconnaître comme il convient cette réalisation de l'ONU.

Dans le nouveau contexte historique d'aujourd'hui, l'expérience, l'autorité et la légitimité suprême de l'ONU lui permettent de jouer un rôle véritablement indispensable et exceptionnel dans la coopération au niveau mondial politique, économique et humanitaire.

Il y a deux ans, de cette même tribune, j'ai énoncé les grandes lignes de l'approche adoptée par la Russie pour améliorer l'efficacité de l'ONU. Notre position sur cette question reste constante et inchangée. Certes, il est indispensable d'adapter l'Organisation aux nouvelles réalités historiques. Mais ce processus doit être constructif. Il doit s'appuyer sur les enseignements et les acquis de l'ONU. Il doit unir et non diviser. Seul un vaste consensus nous permettra d'asseoir plus solidement l'autorité et la légitimité de l'ONU et d'accroître son aptitude à relever efficacement les défis du XXI^e siècle.

Je suis convaincu que le terrorisme constitue aujourd'hui la plus grande menace de notre temps pour les droits et les libertés des personnes, ainsi que pour le développement durable des États et des peuples. Voilà pourquoi l'ONU et le Conseil de sécurité doivent être les principaux coordonnateurs de la coopération internationale dans la lutte contre la terreur, successeur idéologique du nazisme. Il leur appartient également de coordonner le règlement des conflits régionaux qui s'éternisent et où les terroristes et extrémistes de tout bord s'immiscent en exploitant le poids historique des affrontements religieux, ethniques et sociaux.

Face aux idéologues de l'éclatement des civilisations et de l'agression terroriste, nous devons faire plus que mener une action concertée au niveau des États. Il convient surtout de s'appuyer sur le vaste potentiel de la société civile, des organes d'information, sur la coopération culturelle et humanitaire ainsi que sur un dialogue interconfessionnel égalitaire. Qui d'autre que l'ONU doit tenir ce rôle de coordonnateur et d'organisateur? En l'occurrence, l'ONU peut compter sur l'appui de tous les États Membres, sur la coopération des organisations internationales influentes et des entités qui visent à promouvoir l'intégration régionale.

La Russie a l'intention d'accroître sa participation aux réponses apportées aux crises internationales ainsi qu'à l'action collective en faveur du développement et du progrès. L'an prochain, lorsque le Groupe des Huit, la Communauté d'États indépendants et le Conseil de l'Europe seront sous présidence russe, nous poursuivrons le travail collectif dans cet important domaine.

Pour terminer, je souhaite un plein succès du Sommet et je souhaite à l'ONU de renforcer son influence et son autorité auprès de la communauté internationale. Gardons à l'esprit que l'Organisation nous appartient à nous tous, mais à personne en particulier. Puisseons-nous avoir la sagesse de la préserver pour les générations futures.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Levy Patrick Mwanawasa, Président de la République de Zambie.

Le Président Mwanawasa (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation zambienne, je félicite les coprésidents d'avoir organisé cette importante réunion de haut niveau pour faire le point sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Je remercie le Secrétaire général d'avoir travaillé sans relâche pour fournir aux États Membres des documents soigneusement préparés et pour animer la présente réunion de haut niveau.

En l'an 2000, à l'aube du nouveau millénaire, l'heure était à l'optimisme, puisque tout donnait lieu d'espérer le passage à un monde plus démocratique et plus équitable. En 2000, cette vision optimiste de l'avenir fit naître le désir collectif de restructurer l'Organisation des Nations Unies. Cinq ans plus tard, il apparaît que la communauté internationale n'est pas

parvenue à trouver une stratégie commune pour atteindre les objectifs recherchés. Ma délégation engage vivement les pays développés et les pays en développement à collaborer dans le but d'accélérer l'action menée à l'échelle mondiale.

Nous applaudissons et souscrivons aux récentes initiatives visant à consacrer plus de ressources au développement, telles que l'allègement de la dette des pays bénéficiaires de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ), l'annulation, récemment annoncée par le Groupe des Huit, de la totalité de la dette de certains pays ainsi que l'affectation de 0,7 % du produit intérieur brut de certains pays industrialisés à l'aide publique au développement.

J'aimerais faire part à cette assemblée de la position zambienne au sujet des Objectifs du Millénaire pour le développement. Du point de vue de mon gouvernement, même si les indicateurs montrent que la Zambie a accompli peu de progrès dans la réalisation des huit objectifs, nos résultats nous donnent malgré tout des raisons de penser qu'ils sont atteignables. Pour la Zambie, les dix prochaines années seront le moment de sortir de l'impasse. Nous sommes encouragés par la promesse que la totalité de notre dette sera annulée du fait que nous avons atteint en avril dernier le point d'achèvement fixé dans l'Initiative en faveur des PPTÉ. Nos chances de réaliser une partie des OMD à l'horizon 2015 s'en trouvent ainsi renforcées. En ce moment même, nous élaborons un plan quinquennal de développement, à partir des résultats des consultations conduites au niveau des districts. En outre, nous travaillons avec l'équipe de pays des Nations Unies à Lusaka en vue d'incorporer ce plan national de développement dans la réalisation des OMD.

Notre détermination de réussir s'appuie sur la croissance affichée par l'agriculture zambienne depuis deux ans et demi. La croissance réelle du PIB dans ce secteur a atteint 7,5 % en 2004, contre 4,5 % en 2003.

Quant aux secteurs sociaux, nous enregistrons des tendances positives dans celui de l'éducation, avec une hausse des inscriptions à tous les niveaux. Le secteur reste toutefois aux prises avec des problèmes de taille, du fait d'une infrastructure scolaire insuffisante.

La situation s'est considérablement améliorée dans le secteur de la santé. L'impact du paludisme, première cause de mortalité, a pu être réduit grâce à des programmes de soins novateurs et énergiques,

comme Faire reculer le paludisme. Le VIH/sida reste l'un des grands obstacles au processus de développement, dans la mesure où il tarit notre base en ressources humaines. Mon gouvernement a mis en place une riposte multisectorielle à la pandémie et intensifié ses interventions à travers la sensibilisation, le conseil et la thérapie antirétrovirale.

Concernant la mobilisation des ressources, je suis heureux d'annoncer que la Zambie est l'un des pays qui a bénéficié du Consensus de Monterrey sur le financement du développement. Nous sommes parvenus à un accord avec nos partenaires de coopération sur les modalités d'une aide satisfaisante et efficace.

Mon gouvernement a mis en place un système financier et un dispositif de dépenses publiques empreints de prudence, qui garantiront efficacité et transparence. Nous avons déclaré une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et espérons que la communauté internationale appuiera davantage la collaboration pour assurer le succès d'un tel programme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alfredo Palacio, Président de la République de l'Équateur.

Le Président Palacio (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à exprimer la solidarité du peuple et du Gouvernement de l'Équateur avec nos frères du sud des États-Unis, frappés par la violence de l'ouragan Katrina.

L'Équateur réaffirme aujourd'hui l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet du Millénaire tenu à New York en 2000. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) constituent un programme minimum plutôt que maximum : un point de départ, non la ligne d'arrivée. Il s'agit d'un engagement fondamental qui doit être honoré par tous les gouvernements du monde.

Mon gouvernement affirme la nécessité que le nouvel ordre mondial se développe sur la base des trois piliers que sont l'économie, le droit international et la biologie. Sur le plan interne, j'ai fait une synthèse de cette proposition en établissant un profil du citoyen équatorien du XXI^e siècle : un citoyen en bonne santé, instruit et productif.

Dès ma prise de fonctions il y a quatre mois, j'ai donné la priorité aux engagements réciproques et nécessaires pour inscrire tous nos plans et programmes de gouvernement dans le cadre des OMD. Il s'agit là de la garantie d'une transformation nationale, dont les fondations doivent être posées en profondeur au cours du mandat du Gouvernement actuel. J'ai créé le Secrétariat d'État pour les Objectifs du Millénaire pour le développement afin d'assurer la réalisation complète de ces rêves et utopies, grâce à une politique irréversible de l'État.

J'ai demandé à mon peuple de se mettre d'accord, en premier lieu, sur la nature de la nation que nous souhaitons, et ensuite sur les moyens d'atteindre ce but. Le point de départ, pour la patrie dont nous rêvons, est le rétablissement de l'état de droit et l'entrée en vigueur d'un État des droits.

Au niveau gouvernemental, nous avons identifié quatre domaines à partir desquels réaliser les OMD : santé, protection sociale, éducation et productivité. Une condition *sine qua non* pour les progrès dans ces domaines est la remise en place de l'état de droit, indispensable à l'exercice des droits civils et politiques.

Aujourd'hui, nous travaillons à une réforme politique, qui comprend des réformes constitutionnelles et une réforme des systèmes de partis et du processus électoral. La consultation populaire s'organise à partir d'un accord national avec toutes les forces politiques et sociales du pays.

La relance de la productivité doit également se faire sans plus attendre. Le taux de croissance du produit intérieur brut est actuellement de 2,4 % par an. Il faut parvenir à un taux annuel de 3,5 % à 4,5 % pour inverser la récession, réactiver le secteur productif, réaliser des investissements sociaux et élever le pouvoir d'achat de la population. Mais il faut encore que nous doublions ces chiffres pour parvenir à un développement soutenu de la nation.

Nous devons promouvoir la croissance sur la base d'investissements plus importants. Bien que considérables, les investissements dans le secteur productif et les échanges commerciaux ne seront pas suffisants. Il est indispensable de conjuguer les ressources publiques et privées dans le secteur productif non pétrolier, afin de créer des emplois dans des activités comme le tourisme, l'industrie manufacturière, l'agroalimentaire et le bâtiment.

Au cœur des programmes liés aux OMD en Équateur figure l'assurance maladie universelle, qui vise, pour l'an 2015, une couverture totale – 100 % de la population – sur tout l'éventail de la santé humaine. Le taux de couverture maladie dans mon pays est actuellement de 20 %. Nous espérons achever le mandat du Gouvernement, en janvier 2007, avec un taux de couverture de 45 %.

Un aspect des OMD est l'investissement dans le développement de la science et de la technologie. L'investissement de l'Amérique Latine dans ce secteur représente 1,6 % du total mondial. L'Europe et le Mexique représentent 38 %, dont 28 % pour l'Europe seule, et le Japon 14 %. L'Amérique Latine, avec près de 400 millions d'habitants, n'investit que 0,58 % de son PIB dans ce domaine. L'Équateur a traditionnellement investi moins de 0,08 % de son PIB, et c'est là l'une des causes fondamentales de son retard et de sa dépendance.

En Équateur, nous avons dressé un bilan initial des avancées, des retards, de la situation actuelle en matière d'OMD, des défis à relever immédiatement, et nous avons mené un travail d'étude de faisabilité et d'établissement des coûts. J'ai le privilège – et la fierté – de présenter et de remettre aujourd'hui ce premier rapport national, dont des exemplaires doivent être en train de circuler dans la salle. Ce travail a été rendu possible grâce aux efforts coordonnés de plusieurs organismes que nous devons remercier : le système des Nations Unies en Équateur, les donateurs multilatéraux et bilatéraux tels que l'Mexique, les Pays-Bas et la Suisse, ainsi que notre Secrétariat d'État aux Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans ce rapport nous avons arrêté une date pour l'avenir de l'Équateur : c'est l'année 2015. Nous avons aussi défini une vision idéale pour notre pays en 2020, quand nous célébrerons nos 200 ans d'indépendance politique.

Les investissements sociaux et le développement humain sont possibles grâce à des politiques permanentes et à une volonté collective qui garantisse une répartition progressiste et équitable du revenu et un emploi adéquat des ressources budgétaires.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. François Bozizé, Président de la République centrafricaine.

Le Président Bozizé : La réflexion que nous avons portée sur l'état du monde, il y a aujourd'hui cinq ans, nous a conduits, au terme d'une évaluation conséquente, à cette résolution de tout mettre en œuvre pour contribuer à améliorer la condition du monde d'ici à l'année 2015. C'est le sens à donner à l'adoption de la Déclaration du Millénaire, par laquelle nous nous engageons à nous attaquer, de manière solidaire, aux problèmes de sécurité, de paix, de développement, des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Cinq ans après, pouvons-nous mesurer cet engagement?

Avant de donner mon sentiment sur la question, je voudrais redire toute notre appréciation positive quant à la manière dont le Président de l'Assemblée générale, M. Jean Ping, a conduit les travaux de la cinquante-neuvième session finissante. Je rends à travers lui un hommage renouvelé au doyen El Hadj Omar Bongo Ondimba, ainsi qu'aux autres chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, qui ont beaucoup contribué à l'essor du nouveau démocratique en République centrafricaine. Notre soutien reste également acquis à notre frère Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, dont l'action continue de sensibilisation auprès des États pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement demeure constante et remarquable.

La condition qui était celle de la République centrafricaine avant le 15 mars 2003 ne pouvait autoriser le moindre progrès sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. À cette date, toutes les institutions de l'État étaient disloquées, le pays économiquement ruiné et occupé par des troupes étrangères non conventionnelles, la jeunesse livrée à elle-même, les libertés fondamentales bafouées. Il aura donc fallu ce sursaut patriotique, qui a permis d'instaurer une transition consensuelle qu'a pleinement soutenue la communauté internationale, pour mettre fin à la division du pays et nous permettre surtout d'organiser de manière transparente et crédible, comme l'ont reconnu les observateurs internationaux, les élections générales qui nous ont valu aujourd'hui le retour de notre pays à la légalité constitutionnelle.

C'est pour moi l'occasion de remercier du fond du cœur la communauté internationale, à commencer par l'ONU et l'Organisation internationale de la Francophonie, qui ont bien voulu nous accompagner dans cet effort de retour à la légalité constitutionnelle.

Je saisis l'occasion pour dire à l'endroit du pays hôte que la République centrafricaine, qui a connu au cours des six dernières semaines des pluies diluviennes ayant provoqué de nombreux dégâts, ne peut qu'exprimer un fort sentiment de compassion et de sympathie à l'égard des États-Unis d'Amérique durement frappés par le passage de l'ouragan Katrina dans le golfe du Mexique.

C'est le lieu de souligner, que face aux difficultés de toutes sortes que peuvent rencontrer les États Membres de l'ONU, grands ou petits, la solidarité doit demeurer le maître mot. La paix au niveau global de notre planète est à ce prix.

Mon pays, qui émerge difficilement d'une longue décennie de crise, éprouve un besoin fort de solidarité. Après la période de transition, une nouvelle période s'ouvre pour lui, celle de la reconstruction. Du haut de cette tribune, je lance un appel à la solidarité. Le peuple centrafricain, qui s'efforce de panser les plaies de la crise, a besoin de l'appui de tous ses amis, pour s'engager résolument et durablement sur le chemin de la paix et de la stabilité.

Certes, l'effort principal doit venir de nous-mêmes. Je puis assurer l'Assemblée que le peuple centrafricain est déterminé à prendre son destin en mains. Le Gouvernement a pris des mesures courageuses pour rétablir la sécurité sur tout le territoire national, apaiser le climat politique, assainir les effectifs de la fonction publique et améliorer les recettes de l'État. De la même façon, des actions sont menées pour relancer les principales productions du pays. Mais tous ces efforts demandent du temps pour porter leurs fruits. Sans un appui immédiat et fort de la communauté internationale, particulièrement des institutions de Bretton Woods, le risque d'un retour à la case départ demeure grand.

Depuis l'achèvement du processus électoral, le peuple centrafricain ne cesse de s'interroger sur la timidité de l'appui financier de ses amis, les mêmes qui l'ont pourtant aidé à réussir au plan politique la transition consensuelle. Il serait regrettable d'avoir parcouru un chemin aussi remarquable et de ne pouvoir aller plus loin. Il vaut mieux prévenir que guérir, n'est-ce pas? Ce qui veut dire que l'appui résolu à la reconstruction du pays est la seule façon raisonnable d'éviter le retour en arrière, tant il est vrai que l'extrême pauvreté est la cause essentielle des tensions susceptibles de relancer la crise.

Le Secrétaire général dit, dans son rapport de mars 2005 : « Si le combat n'est pas livré sur tous les fronts, aucune victoire ne sera possible » (A/59/2005, par. 17). J'ajoute que c'est le combat sur le front de la solidarité face à la pauvreté qu'il nous faut mener ensemble au sortir de cette Réunion plénière.

Nul ne peut mettre en doute les services que l'ONU a rendus pour rétablir et consolider la sécurité et la paix dans le monde. De la même façon, nul ne saurait contester la pertinence des propositions faites par le Secrétaire général en vue de redynamiser notre Organisation. Aussi, pour lui donner plus de force et de crédibilité, nous devons donc saisir l'opportunité que nous offre la présente Réunion plénière pour nous engager solennellement vers des décisions fermes et courageuses.

En tant que pays africain, membre de l'Union africaine, nous adhérons pleinement à la position de cette Union africaine qui réclame un rééquilibrage des responsabilités au sein des organes de l'ONU, en vue d'une place plus juste pour le continent africain.

En ce qui concerne les droits de l'homme, mon gouvernement réaffirme solennellement son engagement à œuvrer sans relâche pour la refondation de l'état de droit. À cet effet, il mettra l'accent sur le renforcement des capacités des institutions nationales des droits de l'homme, et respectera l'ensemble de ses obligations internationales.

Pour finir, je formule le vœu qu'une solidarité plus agissante joue entre les États Membres afin de favoriser partout dans le monde la promotion de la paix, du développement, de la solidarité et des droits de l'homme.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Avant de présenter l'orateur suivant, je voudrais rappeler l'Assemblée à l'ordre. Ne parlez pas trop dans la salle, car vous gênez les personnes qui veulent écouter. Si vous avez des choses à discuter entre vous, je vous prie de bien vouloir sortir, par respect pour les intervenants.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Branko Crvenkovski, Président de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

Le Président Crvenkovski (*parle en anglais*) : Prendre la parole dans cette enceinte constitue pour moi une chance et un privilège en cette occasion historique qu'est le soixantième anniversaire de la

signature de la Charte, qui donne ainsi un nouvel élan aux efforts destinés à lutter contre les défis et menaces, anciens et nouveaux.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour procéder à une évaluation équitable des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que de ceux découlant des principaux sommets et conférences de l'ONU dans les domaines social, économique, écologique et domaines connexes. Dans le même temps, aux fins de réaliser les objectifs d'ici à 2015, nous devons aussi regarder en avant, s'agissant de définir les étapes suivantes et les mesures qui doivent être prises ou renforcées afin pour être en mesure de réaliser les priorités que nous nous sommes fixées il y a cinq ans.

Nous avons convenus à Monterrey que le développement relevait de notre responsabilité partagée et nécessitait un effort commun. Nous saluons les propositions supplémentaires faites en vue de dégager des sources novatrices de financement, ainsi que le récent accord des Ministres des finances du G-8 relatif à l'allègement de la dette au niveau multilatéral.

La République de Macédoine est fortement attachée à la mise en œuvre, dans leur intégralité, des Objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national. En juin 2005, avec l'aide du Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons publié un rapport sur la mise en œuvre des OMD au niveau national. Le rapport indique que des progrès importants ont été réalisés, concernant un certain nombre d'objectifs.

La lutte contre le terrorisme international reste une de nos priorités principales. Nous soutenons fermement la stratégie globale de l'ONU de lutte contre le terrorisme que suit l'ONU et nous nous sentons encouragés par l'adoption récente de la Convention des Nations Unies contre le terrorisme nucléaire.

Nous appuyons les efforts destinés à renforcer les régimes existants de non-prolifération et de vérification, ainsi que les nouvelles initiatives prises dans ce domaine, comme l'Initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire. Notre région étant touchée par le commerce illicite des armes légères, nous appuyons fermement la pleine application du Programme d'action des Nations Unies en vue de

prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects.

La République de Macédoine est déterminée à faire avancer son développement démocratique et économique, conformément à nos priorités nationales premières, qui sont d'appartenir à part entière à l'Union européenne et à l'OTAN ; et nous reconnaissons l'importance des relations de bon voisinage. Par conséquent, nous encourageons la coopération régionale pour parvenir à une paix et à une stabilité durables en Europe méridionale et orientale. À cet égard, nous pensons que le dernier problème en suspens dans les Balkans, à savoir le statut définitif du Kosovo, doit être réglé par Belgrade, Pristina et la communauté internationale, ce qui nous permettra ainsi de répondre aux conditions posées par l'ONU. La solution sur le statut final doit instaurer une paix, une démocratie et une sécurité durables dans la région.

La République de Macédoine appuie fermement la réforme globale de l'ONU dont l'objectif est d'adapter l'Organisation aux réalités nouvelles, ainsi que de renforcer sa capacité de déjouer les menaces et de surmonter les défis du XXI^e siècle. Nous saluons la proposition visant à améliorer la capacité de consolidation de la paix qui est celle de l'Organisation par la création de la Commission de consolidation de la paix qui est celle, en vue de combler la lacune institutionnelle entre la fin d'un conflit et la reprise du développement durable, ainsi que la proposition visant à renforcer la capacité de l'Organisation de protéger et défendre les droits de l'homme par la création d'un Conseil permanent des droits de l'homme. Nous pensons également que le Fonds pour la démocratie de l'ONU contribuera à promouvoir la démocratie dans le monde.

La réforme du Conseil de sécurité demeure une partie essentielle du processus de réforme globale de l'ONU, avec l'objectif d'adapter le Conseil aux réalités nouvelles et de le rendre plus représentatif et efficace dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Pour terminer, je suis persuadé que nos délibérations déboucheront sur l'adoption d'un document final orienté vers l'action qui reflète notre ferme détermination de créer un monde meilleur pour nous et pour les générations à venir. Je suis fermement convaincu que les effets de l'application de ces décisions se feront bientôt sentir.

Le Président (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq.

Le Président Talabani (*parle en arabe*) : J'ai l'honneur de vous transmettre les salutations et la gratitude du Gouvernement et du peuple de mon pays, l'Iraq. Je voudrais vous rappeler ses réalisations depuis l'aube de l'histoire : c'est le lieu où l'écriture a été inventée, où les premières lois ont été rédigées et où les êtres humains, par leur volonté, ont façonné de grandes civilisations dont l'influence s'est étendue au monde entier, laissant son empreinte distincte sur l'histoire de l'humanité.

L'Iraq se relève de nouveau aujourd'hui pour participer à l'ordre international. Nous espérons tous renforcer dans ce pays les principes d'équilibre et de justice en vue de créer une dimension internationale propice au développement, reflétant nos responsabilités conjointes pour ce qui est de lutter contre le terrorisme, la pauvreté, le déséquilibre environnemental, le chômage, la marginalisation, l'utilisation irrationnelle des richesses et des ressources, les violations injustifiables des droits de l'homme, l'agression, la destruction et autres défis auxquels le monde moderne est confronté.

L'expérience de l'Iraq au cours de plus de trois décennies a été unique en son genre et permet de tirer un profond enseignement historique, qui peut se résumer en une seule phrase : le développement est l'autre face de la liberté et de la démocratie. C'est l'autre face des progrès réalisés par les individus, la société et l'État. Par conséquent, un système de bonne gouvernance qui respecte les droits de l'homme et qui repose sur des fondements démocratiques est le seul moyen de parvenir à un développement véritable, en tant que moyen d'élargir les choix de l'individu.

Bien que l'Iraq dispose de suffisamment de ressources humaines et matérielles, le régime dictatorial qui a régné pendant ces décennies a rendu fictive la notion de développement. Il a commis des crimes de génocide contre le peuple iraquien au Kurdistan, comme à Halabja, ainsi que dans le Sud au cours du soulèvement populaire. Il a lancé des guerres contre les pays voisins. Il n'a pas réussi à gérer les relations entre les forces représentant la société sur la base d'un système juste et démocratique. Il a dilapidé les richesses du pays. Le régime a obéré lourdement le

passé, le présent et l'avenir de l'Iraq. Il a constitué un mauvais exemple, dans un monde qui s'est rendu compte que les dictatures, d'abord menace locale, peuvent devenir une menace régionale, voire internationale. C'est exactement ce qui s'est passé dans le cas de la dictature de Saddam.

Nous essayons de réaliser des réformes et de reconstruire ce que la dictature a détruit en Iraq. Mais nous appelons également à la réforme de toutes les institutions de l'Organisation des Nations Unies de manière à renforcer le rôle de l'Organisation des Nations Unies en matière de paix et de sécurité internationales, ainsi que dans la coopération internationale dans les domaines économique, culturel et social. La réforme devrait respecter également les principes de l'égalité et de la souveraineté des États. Elle devrait être réalisée par consensus, en prenant en compte les points de vue et les positions des Membres. Elle devrait également poser les fondements de la réactivation du rôle de l'Assemblée générale de veiller à la paix et à la sécurité internationales en mettant en place des mécanismes qui garantissent le respect de l'application de ses résolutions.

Nous pensons que la réforme du Conseil de sécurité devrait mener à une plus grande transparence et à une participation plus large des États non membres. En élargissant le nombre des membres du Conseil, nous devrions veiller à ce que les États Membres soient représentés avec justice et équité et établir des contrôles pour l'emploi du veto, en soulignant le caractère juste des principes selon lesquels les membres du Conseil sont choisis.

Une autre facette de l'expérience iraquienne offre un enseignement important. Depuis 1991, la région du Kurdistan iraquien dans le nord du pays a réussi à se dégager de la tyrannie de la dictature et à mettre en œuvre des programmes de développement couronnés de succès, ainsi qu'un système parlementaire démocratique et un investissement rationnel des ressources. Malgré la rareté de ces ressources, les organisations de la société civile ont réussi à avoir une influence positive et la région a montré qu'elle était ouverte au monde aux niveaux économique, politique et culturel.

L'expérience du Kurdistan iraquien montre véritablement que le développement humain ne peut continuer à progresser ou à obtenir les résultats désirés dans une société où prévalent l'injustice et les

violations des droits de l'homme. Cela montre également que la démocratie et la liberté sont deux conditions essentielles du développement économique, environnemental et culturel.

À cet égard, je souhaiterais poursuivre son allocution devant l'Assemblée dans l'autre langue officielle de l'Iraq, le kurde.

(l'orateur poursuit en kurde; texte anglais fourni par la délégation)

Je souhaiterais présenter les salutations du peuple du Kurdistan iraquien, qui fait partie de l'Iraq, à l'Assemblée. C'est pour nous une source de fierté que le Kurdistan iraquien soit devenu un modèle d'expérience démocratique, de réhabilitation et de développement économique, culturel et social, tout comme il était une forteresse pour les Iraquiens libres dans leur lutte contre la dictature. Cela prouve qu'un peuple libre et démocratique peut créer un modèle de développement dans tous les domaines.

(l'orateur reprend en arabe)

L'Iraq a réussi à se débarrasser de ce régime après une guerre de libération. Chaque province de l'Iraq peut maintenant tirer parti de l'expérience du Kurdistan. Parallèlement, cependant, il nous faut nous libérer des vestiges du sous-développement dans d'autres régions de l'Iraq. Pour que l'expérience nationale se poursuive sur une voie dégagée, avec des objectifs précis, la répartition de l'autorité devrait être effectuée sur la base de l'exercice libre de la démocratie et de la distribution juste de la richesse, de manière à garantir à tous les droits des citoyens sans discrimination ou marginalisation.

Il ne s'agit pas là d'une tâche facile. L'Iraq est aujourd'hui confronté à une campagne de terreur et d'insurrection des plus brutales lancée par les forces du mal. Les terroristes tuent des centaines d'Iraquiens, détruisant nos richesses et faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à notre marche vers l'objectif juste de reconstruction de notre pays par l'établissement d'un régime constitutionnel et juste soumis au contrôle du peuple. Les terroristes prennent pour cible des Iraquiens; ils ont déclaré une guerre de destruction contre des civils innocents. Ils visent à détruire toute ambition de développement. De plus, ils veulent faire de l'Iraq une base d'où lancer les menaces régionales et internationales – un centre pour le terrorisme noir et aveugle.

La lutte contre la terreur que mène l'Iraq exige un appui arabe et international large dans l'intérêt non seulement de l'Iraq mais également du monde entier. Vaincre le terrorisme en Iraq est une condition sine qua non pour le vaincre dans le monde. Par conséquent, l'Iraq a le droit de construire un État moderne, démocratique et fédéral. Pour la réalisation de son objectif, l'Iraq a le droit de se tourner vers ses amis de la communauté internationale, y compris les institutions internationales de prêt, pour qu'ils effacent ses dettes, examinent le programme de compensations actuel et lui fournissent des compétences techniques en économie afin de permettre au pays d'éviter des embûches possibles dans son passage à l'économie de marché.

L'Iraq est un membre fondateur et actif de la Ligue des États arabes; nous appuyons la charte de cette organisation et les décisions des sommets arabes. Nous appuyons le peuple palestinien dans sa lutte pour l'obtention de ses droits légitimes, conformément aux résolutions internationales. Le développement requiert la paix ainsi que des investissements provenant de sources différentes.

L'Iraq s'est arrachée aux cendres de la dictature et à tous ses corollaires : sous-développement, gaspillage des ressources et violences contre le peuple. Aujourd'hui, nous ouvrons nos cœurs et nous espérons que le monde comprend la valeur et l'importance de l'expérience iraquienne de lutte contre le terrorisme et son rejet de l'idéologie rétrograde des terroristes. L'Iraq est résolu à reconstruire son présent et son avenir avec patience et détermination, sur la base des droits de l'homme et de la démocratie.

De cette tribune, nous redisons que l'Iraq est maintenant libre, grâce à la volonté et à la conscience de son peuple, à la loyauté de ses amis, à l'aide des organisations internationales et à la guerre de libération des forces de la coalition sous l'égide des États-Unis d'Amérique.

L'expérience de l'Iraq offre de nombreux enseignements et résultats nombreux tirés tant de la période de sa lutte contre la dictature que de celle d'aujourd'hui. L'Iraq n'a pas d'hésitation à dire ouvertement et franchement qu'il a désespérément besoin de compétences techniques, d'investissements et d'appui moral dans ses efforts de lutte contre le terrorisme. La forme que prendra l'Iraq démocratique, pluraliste et fédéral n'est pas encore claire. La

démocratie, le respect mutuel et la juste répartition du pouvoir prendront tous du temps.

Finalement, j'exhorte les États Membres à participer à la reconstruction de l'Iraq dans un esprit de partenariat et de responsabilité et respect mutuels, sur la base de la distribution rationnelle des intérêts.

Nous devons savoir que la reconstruction de l'Iraq signifiera sans aucun doute la défaite du terrorisme qui est devenu un danger pour l'humanité et pour la civilisation. Nous devons également ne pas douter que les actes des terroristes rendent l'avenir incertain pour la famille internationale.

Je souhaiterais remercier l'Assemblée et lui souhaite plein succès dans ses entreprises. Nous sommes tous partenaires dans l'échec, dans le succès et dans le partage des responsabilités.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alyaksandr Lukashenka, Président de la République du Bélarus.

Le Président Lukashenka (*parle en russe*) : Les chefs d'État sont rassemblés ici à l'Organisation des Nations Unies afin d'examiner honnêtement le monde d'aujourd'hui. Nous devons, ensemble, répondre à une question de la plus haute importance : menons-nous nos pays et l'humanité sur la bonne voie? Nous devons répondre à cette question pour nous-même et pour nos pays. Sinon, nous courons le risque de ne pas sortir de l'impasse actuelle.

Quinze années se sont écoulées depuis l'éclatement de mon pays, l'Union des Républiques socialistes soviétiques. Cet événement a changé de manière spectaculaire l'ordre mondial. L'Union soviétique, malgré toutes les erreurs et tous les impairs de ses dirigeants, était une source d'espoir et d'appui pour de nombreux États et de nombreuses populations. Dans le système mondial, l'Union soviétique créait un équilibre. Aujourd'hui, le monde n'a qu'un pôle, avec toutes les conséquences qui découlent de ce fait. La Yougoslavie autrefois prospère a été dévastée et a disparu de la carte de l'Europe. L'Afghanistan qui souffre depuis longtemps est devenu un foyer de conflits et de trafic de stupéfiants. Les massacres qui ensanglantent l'Iraq se poursuivent jusqu'à aujourd'hui. Ce pays est devenu une source d'instabilité pour toute la région.

L'Iran et la Corée du Nord sont regardés dans le viseur d'un fusil tout comme la Colombie, Cuba et d'autres États.

Le Bélarus est un pays comme la majorité de ceux représentés dans cette salle. Nous avons émergé des décombres de la guerre froide pour devenir un État très avancé en sciences et en technologie, dans lequel vivent 10 millions de personnes très éduquées et tolérantes.

Comme les autres, nous ne demandons qu'une seule chose au monde : la paix et la stabilité. Rien d'autre. Le reste, nous l'obtiendrons nous-mêmes grâce à nos efforts.

Mon pays ne connaît pas de conflits. Des nations et des nationalités diverses coexistent pacifiquement au Bélarus, chacune d'entre elles ayant sa propre religion et son propre mode de vie. Nous ne créons pas de problèmes à nos voisins, que ce soit par des revendications territoriales ou en essayant d'influencer leurs choix en matière de développement. Nous avons abandonné notre armement nucléaire et volontairement renoncé à nos droits d'être un État successeur de l'Union soviétique en tant que détenteur de l'arme nucléaire. Nous avons créé une union durable et couronnée de succès avec la Russie, qui est notre voisin proche. Nous bâtissons notre pays en utilisant nos propres lumières et sur la base de nos propres traditions. Mais nous constatons que le choix de mon peuple ne plaît pas à tous. Il ne plaît pas à ceux qui tentent de diriger ce monde unipolaire. Quelqu'un peut-il vraiment se demander comment cela se fait-il?

S'il n'y a pas de conflits, on en invente. S'il n'y a pas de raisons d'intervenir, on crée des raisons imaginaires. À cette fin, on a choisi un étendard fort commode : la démocratie et les droits de l'homme. Ces mots ne sont pas compris dans leur définition première, à savoir le pouvoir populaire et la dignité personnelle, mais uniquement en fonction de l'interprétation que leur donnent les gouvernants des États-Unis d'Amérique.

Malheureusement, l'ONU, même si elle nous appartient à tous, se laisse utiliser comme un instrument de cette politique. Je le dis avec une amertume et une douleur particulières en tant que Président d'un pays qui a cofondé l'ONU, après avoir sacrifié les vies d'un tiers de sa population pendant la Deuxième Guerre mondiale pour lutter pour sa propre

liberté et pour la liberté de l'Europe et du monde entier.

Comment est-il possible que l'ONU s'occupe de problèmes imaginaires et se montre incapable de voir les vrais désastres et catastrophes, d'une taille et d'une nature telles que personne, à l'exception de l'ONU, en tant que communauté de nations civilisées, ne peut les résoudre et ramener l'ordre et la justice?

Encore récemment, dans une salle voisine, on nous montrait des cartes et des graphiques aux fins d'alléguer qu'il y avait des armes de destruction massive en Iraq. Ces armes ont-elles été trouvées? Elles n'existent pas. Dans l'intervalle, l'Iraq a été rasé par des bombes et il est dévasté. Sa population a été réduite au plus sombre désespoir.

Y a-t-il eu un procès public et indépendant des prisonniers de Guantanamo sous la supervision de l'ONU? Combien y a-t-il de prisonniers et qui sont-ils?

L'Afghanistan a été ravagé par des roquettes et des bombes sous prétexte de trouver Ben Laden. Le numéro un du terrorisme mondial a-t-il été capturé? Où se trouve-t-il maintenant? Il est en liberté, mais l'Afghanistan et l'Iraq ont commencé à produire des centaines et des milliers de terroristes internationaux. Des troupes étrangères ont occupé un Afghanistan indépendant, mais la production de drogue s'est multipliée par dix. Ces troupes sont-elles entrées dans ce pays à cette fin?

Les dirigeants de la Yougoslavie et de l'Iraq détruits ont été mis derrière des barreaux sur la base d'accusations non fondées, absurdes et tirées par les cheveux. Le procès de Slobovan Milosevic est devenu caricatural et tient l'affiche depuis longtemps. Saddam Hussein a été livré aux mains des vainqueurs comme aux époques barbares. Il n'y a personne, à part l'ONU, pour défendre leurs droits. Leurs États n'existent plus; ils sont détruits.

Le VIH/sida et d'autres maladies ravagent l'Afrique et l'Asie. La pauvreté et les privations sont devenues une arme de destruction massive bien réelle et pas seulement virtuelle qui opère, en outre, une sélection basée sur la race. Qui sera en mesure d'arrêter cela?

Qui insistera pour que les États-Unis d'Amérique mettent un terme à leurs tentatives contre Cuba et le Venezuela? Ces pays veulent gouverner leur destin de manière indépendante.

Le commerce des êtres humains est devenu un secteur d'activité florissant. L'esclavage sexuel des femmes et enfants est perçu comme quelque chose de commun, presque normal. Qui les protégera et traduira en justice les consommateurs de ces produits vivants?

Voilà, en résumé, le triste résultat de la transition vers un monde unipolaire.

Est-ce pour cela que nous avons créé l'ONU? N'est-il pas grand temps que l'ONU mette un terme aux scandales de corruption interne et commence à s'attaquer à l'angoisse et à la misère dans le monde? La réponse à cette question est selon nous évidente.

Soyons honnêtes en définitive. Nous ne pouvons pas enterrer notre tête dans le sable comme une autruche. Nous sommes en définitive les Nations Unies. Il nous incombe donc de prendre le destin du monde dans nos mains. Nous devons comprendre qu'un monde unipolaire est un monde orienté vers une seule direction, un monde unidimensionnel. Nous devons prendre conscience du fait que notre civilisation se fonde sur la pluralité des voies d'accès au progrès; c'est la seule manière d'assurer la stabilité dans ce monde.

La liberté de choisir une voie du développement est la condition préalable à tout ordre mondial démocratique. C'est exactement la raison pour laquelle l'Organisation a été créée.

J'espère que les puissants de ce monde le comprendront également. Autrement, le monde unipolaire finira par se retourner contre eux.

Si nous sommes d'accord sur ce point principal, nous parviendrons à appliquer les principes de multipolarité, diversité et liberté de choix, tant dans les faits que dans les documents de l'ONU auxquels il nous faut nous conformer. Nous devons défendre le monde du terrorisme et les femmes et enfants vulnérables de l'esclavage. Nous protégerons tous ceux qui ne sont pas protégés.

C'est à ce moment-là que l'ONU deviendra une organisation de nations véritablement unies. C'est là que réside l'essence de la réforme de l'ONU, et non pas dans une augmentation du nombre des membres du Conseil de sécurité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

Son Excellence M. Ricardo Lagos Escobar, Président du Chili.

Le Président Lagos Escobar (*parle en espagnol*) : Le Chili participe à cette réunion plénière avec un certain espoir mais aussi, reconnaissons-le, avec un sentiment de frustration. Soyons clairs. Nous n'avons pas réalisé ce que nous espérions pour le sixième anniversaire de notre Organisation.

L'ONU a bien sûr joué un rôle crucial au cours de l'histoire des dernières décennies. Ses contributions au règlement de 170 conflits et dans le cadre de 60 missions de paix depuis 1948 témoignent de sa présence cruciale.

Toutefois, l'ONU et l'ordre du jour international actuel sont plus que cela. Nous avons donc insisté sur la nécessité d'impulser une réforme intégrale fondée sur le triangle « sécurité, droits de l'homme et développement ». Ce triangle formera un tout et se concentrera sur la personne humaine.

Pour le Chili, le multilatéralisme n'est pas une simple catégorie conceptuelle ou un slogan. C'est une réalité politique. Lorsqu'un pays est ouvert au monde comme le Chili, c'est une question de politique locale. L'intérêt national d'un État relativement petit, tel que le Chili, semble mieux défendu par un système multilatéral efficace; un système de droits et de devoirs, dans lequel nous progressons ensemble, réalisant les tâches d'un ordre international plus juste et mieux équilibré.

Parce nous croyons dans l'idée des droits et des devoirs, nous sommes allés en Haïti dès le premier appel lancé par le Conseil de sécurité. Il y avait une obligation éthique et politique d'aider au rétablissement de la paix dans le pays le plus pauvre de notre continent. Nous espérons aujourd'hui que les élections se dérouleront comme il convient et que la coopération internationale se concrétisera en temps opportun.

Dans le même état d'esprit, nous avons œuvré à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons réussi à atteindre ces objectifs grâce à des politiques publiques claires visant à appuyer en particulier les plus démunis, les déshérités de ce monde.

Aujourd'hui, à l'Assemblée générale, une question se pose avec force : quand et comment allons-nous promouvoir une politique de bien public mondial

qui cherche à réduire les écarts au niveau mondial entre riches et pauvres et à progresser vers davantage d'équité?

La mondialisation est incontournable. Et, parce que c'est une réalité, elle doit s'étendre en faveur de la grande majorité dans la logique d'un pacte civique mondial.

Le Document final de cette séance plénière de haut niveau, parachevé grâce à de grands efforts à quelques heures du début du sommet, doit être examiné avec intérêt et satisfaction. Bien que le document ne réponde pas pleinement à nos attentes, nous le considérons comme le point de départ d'une série de changements indispensables à l'Organisation. Ce document n'est pas un objectif en soi. C'est un point de départ. La plus grande partie du texte est consacrée à la déclaration sur un programme de développement dont la réalisation nécessite une alliance mondiale.

Nous nous félicitons particulièrement de la création d'un Conseil des droits de l'homme dont les caractéristiques, nous l'espérons, seront intégralement définies avant la fin de cette session de l'Assemblée générale. Nous souhaitons qu'au sein de ce Conseil des droits de l'homme, tous les États Membres de l'ONU soient examinés avec la même transparence.

La Commission de consolidation de la paix et le Fonds pour la démocratie sont deux entités dont la mise en œuvre augure de la voie future sur laquelle nous devons avancer conjointement. L'une contribuera à la reconstruction et à la réconciliation dans les pays qui sortent d'un conflit. L'autre renforcera les capacités nationales pour mettre en œuvre les principes et les pratiques démocratiques. Le Chili a versé une première contribution et appuie la mise en place de ce Fonds.

Nous devons traduire en un élan politique la vigoureuse condamnation que nous avons prononcée du terrorisme dans toutes ses formes et ses manifestations afin de parachever la convention universelle contre le terrorisme avant la fin de la présente session.

Ces objectifs et d'autres présents et futurs suscitent l'espoir et indiquent les tâches en souffrance, telles qu'établir un Conseil de sécurité qui reflète la réalité politique du monde actuel au lieu de la réalité politique qui existait à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Soixante ans après, il faut un Conseil de sécurité qui reflète le monde d'aujourd'hui.

Enfin, je voudrais dire que le Chili s'engage à faire preuve de toute sa volonté politique pour avancer dans l'exécution de ces tâches, pour concevoir un monde où le multilatéralisme constituera le cadre de la coexistence internationale. Il est encore temps de faire en sorte que la présente session soit un tournant historique, un moment où la réforme inéluctable de notre Organisation se mette en marche et la propulse avec vigueur vers un avenir d'efficacité et de pertinence. L'humanité du XXI^e siècle le nécessite et le réclame.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Al Hadji Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie.

Le Président Jammeh (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous nous réunissons en cette enceinte et adoptions la Déclaration du Millénaire. Nous nous fixons des objectifs de développement, assortis de dates limites, dont la réalisation améliorerait considérablement la vie de centaines de millions de démunis dans le monde. Aujourd'hui, à l'heure du premier examen quinquennal, nous demeurons tous fermement attachés aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et convenons toujours qu'avec application et volonté, ils sont effectivement réalisables d'ici la date de 2015. Toutefois, il nous faut admettre que le bilan général, en particulier pour l'Afrique subsaharienne, n'est pas trop encourageant, car très peu de progrès ont été réalisés pour ce qui est de certains des objectifs d'importance critique.

Il est indéniable qu'il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de la mobilisation des ressources, pour permettre des progrès plus rapides et en douceur dans la réalisation des OMD, en particulier pour le monde en développement. Nous devons améliorer le flux et la qualité de l'aide publique au développement (APD), notamment en atteignant sans tarder l'objectif convenu de 0,7 % du produit national brut pour l'APD.

Nous devons nous efforcer de réduire les déperditions au détriment des économies des pays en développement et d'ouvrir sensiblement les marchés aux produits de base venant des pays en développement afin de stimuler un taux de croissance et de développement plus rapide dans ces pays. Il nous faut faire davantage pour réduire l'étranglement, par la dette, de nos économies déjà faibles et fragiles et

prendre la décision d'annuler entièrement la dette des pays les moins avancés. Si nous ne voulons pas échouer dans notre quête d'un monde juste et plus heureux ou si nous ne voulons pas voir le coût de la réalisation des OMD monter en flèche, nous devons dépasser le stade des engagements et des simples paroles et veiller à ce que les ressources dont les pays en développement ont besoin soient adéquates, prévisibles et disponibles sans plus attendre.

Le monde doit prendre des initiatives pour corriger les déséquilibres dans le domaine de l'information, des communications et des technologies, car ce domaine est devenu, à l'heure de la mondialisation, une source de pouvoir et de possibilités. Nous devons donc mettre tout en œuvre pour réduire le fossé numérique entre le Nord et le Sud. Ce n'est qu'ainsi que les nobles intentions déclarées à New York, à Monterrey et à Johannesburg se concrétiseront pour toucher et transformer la vie des démunis dans le monde, de sorte qu'ils puissent vivre dans un monde meilleur, où le désespoir et la destruction n'aient plus cours.

S'agissant des progrès dans la réalisation des OMD, je souhaite dire à cette assemblée que l'attachement de la Gambie aux Objectifs du Millénaire pour le développement est indéniable. Les OMD sont les critères arrêtés pour tous nos efforts de développement et ont été intégrés dans notre document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et dans nos stratégies de développement nationales. À cet égard, nous avons été en mesure de les utiliser en tant qu'éléments essentiels de notre système de suivi de la pauvreté. Nous avons fait des progrès constants – parfois rapides – dans la réalisation des Objectifs.

Tant les *rapports sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement que les rapports de la Commission économique pour l'Afrique indiquent que la Gambie est l'un des rares pays à être en passe de réaliser, d'ici la date visée de 2015, les objectifs consistant à réduire la malnutrition et la mortalité infantiles ainsi que la mortalité maternelle; à combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; à assurer un environnement durable en inversant la tendance à la déperdition des ressources environnementales et à accroître l'accès à un approvisionnement en eau salubre.

Alors que nous poursuivons sur cette voie, nous reconnaissons que l'accès universel aux services de

santé en matière de sexualité et de procréation et la protection des droits en matière de reproduction sont d'une importance critique pour réaliser les OMD. La Gambie est également l'un des quatre pays africains à être en avance dans la réalisation de l'objectif qui consiste à assurer l'éducation primaire pour tous et à atteindre l'égalité des sexes dans l'enseignement d'ici à 2015. Nous avons pu obtenir ces succès en dépit de graves limitations, grâce à l'adoption par mon gouvernement, depuis 1994, de politiques et de programmes sérieux et appropriés en matière de croissance économique et de développement pour le bien-être des Gambiais.

Je dois m'empresseur d'ajouter qu'en dépit des succès mentionnés, les défis à relever sont considérables. La Gambie est toujours aux prises avec les difficultés créées par le manque de ressources pour mettre en œuvre le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, par des fonds insuffisants pour financer le développement agricole, par le manque d'accès véritable aux marchés et par mille autres difficultés. Circonstance qui aggrave ces problèmes, nous consacrons aussi 40 % de notre budget au remboursement de la dette.

Nous tous, qui sommes réunis ici aujourd'hui, devrions donner une haute priorité au règlement des conflits qui perdurent sur le continent africain, étant donné que la paix et la sécurité sont des conditions *sine qua non* de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, que nous nous sommes engagés à atteindre d'ici à 2015.

La Gambie a dans ce contexte un attachement sans faille à la réalisation d'une Afrique pacifique, stable et sans conflits. J'appelle donc l'ensemble de la communauté internationale à ouvrir des perspectives nouvelles pour l'Afrique en accroissant l'investissement étranger direct, en adoptant des politiques et des pratiques commerciales moins restrictives et en augmentant aussi sensiblement l'aide publique au développement destinée à l'Afrique.

Nous sommes au seuil d'une décennie cruciale, qui doit nous mener à notre année d'échéance de 2015, avec de grands espoirs de réaliser les nombreux engagements souscrits dans le passé ou que nous prendrons aujourd'hui. Nous vivons dans un monde où il faut consacrer une attention constante aux réalités de la pauvreté extrême, de la famine et de la maladie. Nous ne devons pas laisser échapper l'occasion de

ranimer l'intérêt du monde pour ces problèmes et sa détermination d'y faire face. J'espère que les partenariats que nous avons forgés en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement seront renforcés et qu'ensemble, nous nous emploierons à remplir cette noble mission avec, en son centre, une ONU forte, réformée et revitalisée.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali.

Le Président Touré (République du Mali) : Je voudrais tout d'abord saluer et féliciter les deux éminentes personnalités désignées pour présider les travaux de cette Réunion plénière de haut niveau de notre Assemblée générale. Mes salutations et félicitations s'adressent également au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, notre frère Kofi Annan, pour le travail remarquable qu'il continue de mener à la tête de notre Organisation. Je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter la présidence gabonaise pour la compétence avec laquelle elle a accompli son mandat à la tête de l'Assemblée générale des Nations Unies. Évidemment, j'associe à cet hommage M. Jeffrey Sachs et toute l'équipe du Projet Objectifs du Millénaire.

Cinq ans après le Sommet du Millénaire, des progrès importants ont certes été réalisés, mais certains pays, ceux d'Afrique essentiellement ont encore une grande partie de leurs populations qui vit dans l'extrême pauvreté, je dirai même dans la précarité. Au Mali, l'État, en collaboration avec les organisations non gouvernementales et la société civile, a adopté un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Il exprime notre volonté d'engager des actions de développement mieux organisées, plus consensuelles, donc plus efficaces et capables de réduire rapidement la pauvreté de façon durable. Le rapport d'étape et de mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) au Mali fait le point des réalisations accomplies et des obstacles rencontrés, et nous en avons profité également pour évaluer le chemin qui reste à parcourir pour atteindre ces objectifs.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement sont le plus sûr moyen d'accélérer notre marche vers le bien-être tant attendu et tant recherché. C'est le lieu de réaffirmer la pleine adhésion

du Mali à la vision et aux choix stratégiques des Objectifs du Millénaire consistant à investir massivement, et surtout dans le capital humain et dans les infrastructures de base, celles à partir desquelles tout le reste se construit. La finalité, c'est donc de créer un environnement où les routes assurent le désenclavement, où la production agricole cesse d'être tributaire des aléas climatiques et qui facilite l'accès à l'eau et aux produits de base que sont l'énergie et les moyens de télécommunication.

Cependant, les projets de développement dans les secteurs ciblés ont besoin de financement stable, adéquat, prévisible et surtout dans la durée. Le Consensus de Monterrey reconnaît que le développement est une responsabilité partagée, qui commence par les efforts des pays en développement, eux-mêmes, soutenus par l'engagement de nos partenaires. Ainsi, dans le prolongement de l'initiative Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de la décision prise récemment par le Groupe des Huit (G-8) d'annuler la dette multilatérale de certains pays, dont le Mali, nos partenaires doivent maintenant accélérer le mouvement vers l'augmentation substantielle de l'aide publique au développement (APD) pour atteindre les fameux 0,7 % du PNB. C'est le lieu de renouveler notre profonde gratitude aux pays qui ont atteint, sinon dépassé ce seuil. L'APD nous paraît plus que jamais indispensable pour la réalisation d'infrastructures éducatives, sanitaires et sociales. L'investissement privé a également toute sa place pour impulser la croissance vigoureuse nécessaire au développement économique du continent africain. L'Afrique a besoin de ressources nouvelles; elle a aussi besoin d'un dialogue permanent avec ses partenaires pour réactualiser, en fonction des exigences de son développement, l'affectation desdites ressources. C'est le lieu de saluer la proposition originale du Président de la République française M. Jacques Chirac, pour un prélèvement de taxe sur les billets d'avion, afin de mobiliser des ressources supplémentaires indispensables pour le développement.

S'agissant de la réforme du système des Nations Unies, l'Union africaine a fait des propositions cohérentes, équilibrées et surtout justes, qui permettront au Conseil de sécurité d'être plus représentatif de la communauté internationale dans son ensemble et en fonction des réalités géopolitiques actuelles.

Il n'y a de développement que dans un espace de paix et de sécurité. Le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques y contribue grandement certes. Le Mali est profondément attaché aux valeurs démocratiques et au respect des droits de l'homme. Dans quelques semaines, nous allons accueillir à Bamako une importante rencontre pour faire le bilan de la mise en œuvre, cinq ans après, de la Déclaration sur les pratiques de la démocratie et des libertés dans l'espace francophone. Par ailleurs, le Mali en sa qualité de Président en exercice de la Communauté des démocraties, se réjouit du lancement, hier, du Fonds pour la démocratie et salue la proposition du Secrétaire général de créer un Conseil des droits de l'homme.

Pour terminer, je voudrais rappeler que cette Réunion plénière de haut niveau se tient à un particulièrement moment crucial. Nos populations sont fatiguées des promesses et surtout des discours. Notre responsabilité devant les générations à venir est immense. Cette jeunesse est de plus en plus impatiente pour son éducation et surtout pour l'emploi.

Le Mali continuera à plaider en faveur d'un monde plus juste et plus équilibré. Je pense que cet autre monde est possible et que nous avons les moyens de le construire.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Luis Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil.

Le Président da Silva (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Les Objectifs du Millénaire constituent une conquête notable de l'humanisme contemporain. Leur approbation a représenté, sans aucun doute, une victoire des valeurs de solidarité humaine sur les doctrines, alors prédominantes dans le monde, d'indifférence morale et d'omission politique face à l'exclusion. Ainsi, ils reflètent le passage à un niveau supérieur de notre conscience collective. Ils sont fondés sur la conviction que nous devons combattre les inégalités, tout en respectant et en valorisant les différences. Ils expriment une vision essentielle de la démocratie, selon laquelle les droits politiques, pour être effectifs, sont indissociables des droits économiques, sociaux et culturels. Ils affirment la nécessité d'une expansion de la production de richesses, mais en en universalisant les bénéfices; et ce, sans faire disparaître les sources de la vie, mais en les protégeant et les renouvelant. Cela

exigera, certainement, que l'humanité bâtisse une nouvelle relation, plus créative et responsable, avec la nature et avec elle-même.

Les Objectifs traduisent, enfin, l'idéal civilisateur de la paix fondée sur la justice. Il ne saurait y avoir d'objectifs plus justes et plus pertinents; le défi à relever est de les concrétiser. Pour ce faire, les mécanismes et les procédures de routine restent insuffisants : dans la majorité des pays, les Objectifs ne seront tout simplement pas accomplis si les modèles actuels de financement et la limitation des flux d'aide persistent. Nous devons agir plus promptement et de façon plus courageuse. Il est nécessaire d'augmenter, et de beaucoup, les ressources disponibles pour lutter contre la pauvreté et la faim, en offrant des opportunités de développement aux pays pauvres

Si les pays développés ont la lucidité stratégique qui convient, ils se rendront compte que cette nouvelle attitude, cet effort additionnel est, plus que juste : absolument nécessaire. Sans cela, je crains que la sécurité et la paix mondiales se transforment en chimères.

Je l'ai toujours dit, et je le répète : chacun de nos pays doit apporter sa contribution. Nous nous sommes appliqués à réaliser au Brésil les changements que nous proposons sur le plan international, sans prétention aucune de dicter des modèles, mais avec un très grand enthousiasme et une forte volonté politique. Nous avons adopté les Objectifs du Millénaire comme référence obligatoire dans la mise en œuvre de nos politiques publiques. Nous avons, notamment, créé un prix national afin de valoriser les pratiques exemplaires en matière de solidarité sociale, qu'il s'agisse de celles de gouvernements locaux, d'églises, d'entreprises ou de mouvements populaires.

Qu'il me soit permis de signaler brièvement les initiatives de notre gouvernement dans quatre domaines : la lutte contre la faim; le droit au travail; la lutte pour l'égalité raciale et des sexes; et la préservation de l'environnement

Aujourd'hui, le Programme « Faim Zéro », dont le système de bourse aux familles est le principal instrument, bénéficie déjà à 7,5 millions de familles, soit près de 30 millions de Brésiliens et de Brésiliennes. D'ici à la fin de mon mandat, toutes les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté seront intégrées au programme. Le Brésil, enfin, garantira à ses enfants le droit de manger tous les jours.

Nous avons déjà beaucoup avancé, et cela nous donne confiance pour progresser de façon encore plus ambitieuse vers la justice sociale. Notre action a permis que le Brésil recommence à connaître une croissance soutenue, en créant des emplois et en redistribuant les revenus. En 32 mois, nous avons créé 3,2 millions de nouveaux emplois, sans compter les centaines de milliers de postes créés dans l'agriculture familiale.

La défense des droits de la femme et la promotion de l'égalité raciale sont des préoccupations présentes dans toutes nos politiques publiques. Nous avons ainsi créé des secrétariats spéciaux, ayant un statut de ministère, dont la fonction est justement d'inciter et de stimuler l'équipe gouvernementale, afin que ces politiques deviennent réalité. Je cite en exemple quelque chose qui me touche profondément : les Noirs et les Indiens pauvres qui sortent de l'école publique ont maintenant accès à l'université grâce à nos programmes de quotas ethniques et de soutien financier aux élèves sans ressources. Autre exemple : nous avons aboli une discrimination anachronique qui pesait sur les travailleuses rurales dans la réforme agraire : l'époux était le seul titulaire d'une terre. Aujourd'hui, la terre appartient aux deux époux, l'homme et la femme. Le crédit à l'agriculture familiale n'était accordé qu'aux hommes. Aujourd'hui il est accordé aux hommes et aux femmes.

Dans le domaine de l'environnement, entre autres succès, j'ai le plaisir de souligner un recul substantiel de la déforestation en Amazonie et les nouvelles perspectives qui s'ouvrent aux 22 millions d'habitants de la région avec le « Plan Amazonie durable », un projet novateur de développement économique et social soucieux de l'écologie.

Le Brésil devient un pays toujours plus productif et solidaire et toujours plus disposé à joindre ses forces à celles des nations de toutes les régions du globe pour que les Objectifs du Millénaire soient, de fait, atteints au bénéfice des plus pauvres et de toute l'humanité.

Je souhaite conclure en disant qu'il m'est impossible de ne pas souligner un point que j'ai soulevé dans mon intervention au Conseil de sécurité, à savoir la nécessité urgente d'une réforme de cet organe afin de le rendre plus légitime et plus représentatif. Sans cette réforme, l'ONU ne pourra assumer le rôle historique qui lui incombe.

Le Président (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. James A. Michel, Président de la République des Seychelles.

Le Président Michel (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée et à féliciter votre prédécesseur, M. Jean Ping, d'avoir si bien préparé la voie à ce sommet mondial historique. Nous adressons également nos félicitations au Secrétaire général, M. Kofi Annan, et à son équipe pour la préparation et l'organisation remarquables de ce sommet, sans quoi une manifestation aussi importante n'aurait eu que des ambitions et un impact restreints.

Nous nous réunissons aux États-Unis deux semaines après que le cyclone Katrina a provoqué tant de morts et de dégâts matériels. À cet égard, je voudrais adresser encore une fois mes profondes condoléances et l'expression de ma solidarité au Gouvernement des États-Unis et à sa population, ainsi qu'à tous ceux qui ont été touchés par cette catastrophe.

Le tsunami qui a frappé l'océan Indien en fin d'année dernière et, maintenant, ce cyclone qui frappe l'Amérique nous rappellent que les catastrophes naturelles sont sans frontières. Ces tragédies, où qu'elles frappent, soulignent l'importance des interventions collectives et, dans le cas des pays à faible relief et aux ressources limitées en matière d'urgences, elles mettent en lumière la nécessité d'une coordination des efforts internationaux menés dans le cadre des Nations Unies.

Tout aussi importante est la tâche collective qui consiste à investir dans le dispositif d'intervention et à réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, afin de renforcer les capacités nationales et régionales en matière d'évaluation des risques, de surveillance des risques naturels, de systèmes d'alerte, d'information et de partage de l'information, et de formation. Renforçons l'efficacité de nos efforts collectifs avant, pendant et après des événements aussi tragiques.

La plupart d'entre nous préconisent une ONU plus forte et plus efficace : une Organisation pratique et axée sur les résultats, moins bureaucratique et dotée d'une nouvelle éthique fondée sur une vision stratégique et centrée sur l'homme de ce qu'est le développement. Aussi pertinentes que puissent être nos

réserves et nos critiques à l'égard de la situation actuelle, l'ONU n'en détient pas moins un record indiscutable d'accomplissements en ses 60 ans d'existence. Il ne faut pas perdre cela de vue, et je voudrais rendre hommage à l'ONU pour être parvenue à promouvoir des normes acceptables qui régissent les relations internationales et à faire face aux problèmes qui affligent l'humanité.

Dans un monde en mutation, compliqué et souvent imprévisible, où la protection des intérêts nationaux devient une tâche incroyablement complexe, la Charte des Nations Unies continue à nous donner le sens particulier de l'orientation commune dont nous avons besoin pour adapter nos priorités et continuer à penser en termes mondiaux.

Le développement est effectivement un processus multidimensionnel qui conduit à une croissance réelle et permet d'avoir accès aux compétences, aux technologies, aux marchés, au financement et à d'autres domaines connexes. Nous saluons les importantes décisions et résolutions prises en la matière lors du Sommet du G-8 à Gleneagles, notamment celles visant à accroître les ressources consacrées à l'aide au développement et à la lutte contre les maladies pandémiques, ainsi qu'à l'annulation de la dette.

À la Réunion internationale qui a eu lieu à Maurice, en janvier de cette année, les dirigeants des petits États insulaires en développement ont conçu un plan d'action conjointe au sujet d'une série de problèmes à long terme, allant du réchauffement de la planète au commerce international, en passant par le développement durable. Ils ont insisté sur la nécessité d'établir une coordination entre le développement économique et le développement durable. Le développement durable n'est pas uniquement une question d'environnement, mais également une question qui touche à toutes les formes de développement et qui doit être prise en compte dans tout le processus de planification, notamment dans un cadre financier et de développement. Dans ce contexte, les efforts que déploient les pays qui sont passés à la catégorie des pays à revenu intermédiaire doivent être reconnus. Il est impératif d'appuyer ces pays fermement pour les aider à gérer la prochaine phase de leur développement.

Le fait que le monde développé accorde un moindre, voire aucun, intérêt à ces pays est en soi

injuste, surtout lorsque ceux-ci n'ont eu d'autre choix que de s'endetter lourdement pour préserver les acquis de leur développement social. En outre, le fait que la plupart des petits États insulaires en développement appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire cache à quel point ils sont vulnérables. Je voudrais dire ma vive préoccupation de voir que certains de nos pays ont perdu les préférences commerciales dont ils bénéficiaient et l'impact négatif que cela aura sur nos capacités d'exportation. Nous demandons donc aux pays développés de prendre sérieusement cette question en considération à la prochaine réunion de l'Organisation mondiale du commerce, à Hong Kong.

Pour cette raison, les économies de faible ampleur – et notamment celles des petits États insulaires en développement – se tournent vers l'ONU pour lui demander d'agir en tant qu'instance de décision à part entière dans le domaine économique, en contribuant à un nouvel ordre mondial dans lequel une plus grande attention soit accordée aux spécificités et aux vulnérabilités des petits États insulaires en développement.

La sécurité est également un préalable à toute stratégie ou plan d'action axés sur le développement durable. Les Seychelles appuient fermement l'adoption d'une convention globale sur le terrorisme. Nous réalisons tous l'importance de développer les capacités nationales de lutte contre le terrorisme et nous lançons un appel en faveur d'une plus grande assistance et d'une coopération renforcée en la matière. Aussi, et d'un point de vue plus général, nous espérons que dans un avenir proche, notre groupement de coopération sous-régional qu'est la Commission de l'Océan indien obtiendra le statut d'observateur à l'Organisation des Nations Unies.

Les Seychelles conviennent que la résolution sur le renforcement et la revitalisation de l'Assemblée générale vient à son heure. Nous sommes également d'accord pour dire que son rôle central en tant que principal organe délibérant, décisionnel et représentatif de l'ONU doit être réaffirmé. Dans le même temps, nous sommes d'avis que, aussi fondamentale soit-elle, la réforme de l'ONU ne doit pas détourner notre attention des autres questions pressantes qui sont à notre ordre du jour, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté dans le monde pour

faire en sorte que les hommes et les femmes de tous les pays du monde vivent dans la dignité et le bonheur.

Je voudrais assurer de nouveau à l'Assemblée que les Seychelles appuient fermement le projet de déclaration de ce sommet et recommandent vivement sa rapide mise en œuvre. Nous souhaitons également réaffirmer notre conviction que l'ONU est un organe irremplaçable pour la conduite des affaires internationales dans le seul esprit qui doit y présider : l'esprit d'équité, de respect mutuel et de solidarité. C'est dans cet esprit que nous devons œuvrer de concert pour rendre notre monde plus sûr et plus prospère.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi.

Le Président Nkurunziza : Nos premiers mots seront pour les victimes de la catastrophe naturelle qui vient d'endeuiller le sud des États-Unis. Nous réitérons, du haut de cette tribune, les sentiments de profonde sympathie que nous avons déjà exprimés à l'endroit du Gouvernement et du peuple des États-Unis tout entier.

Qu'il nous soit permis ensuite de présenter nos chaleureuses félicitations aux coprésidents de cette réunion de haut niveau pour leur élection à la présidence de nos travaux. Nos félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau.

Il y a cinq ans, par la Déclaration du Millénaire, les dirigeants de toutes les nations scellaient un pacte universel de développement socioéconomique et de préservation des droits et de la dignité de la personne humaine. Ce pacte universel comprend huit objectifs. Le chemin emprunté ainsi que la vitesse engagée en vue de les atteindre diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. S'agissant de mon pays, la guerre qui l'a secoué pendant plus de 10 ans ne nous a pas permis de réaliser tous les objectifs.

Certes, oui, il y a eu du retard, mais tout n'est pas perdu. L'espoir de réaliser une grande partie des objectifs d'ici à 2015 demeure. Le peuple burundais vient de démontrer sa volonté massive de tourner définitivement la page de la guerre et de s'engager dans la voie de la reconstruction et du développement.

C'est dans ce contexte nouveau d'une meilleure sécurité et d'une légitimité accrue que le

Gouvernement burundais s'est engagé dans une stratégie résolue de lutte contre la pauvreté. Nous savons que nous pouvons compter sur le concours de la communauté internationale.

Nous nous réjouissons que le Burundi ait bénéficié d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Mais, au regard de la situation qui prévaut dans notre pays, nous plaidons pour une annulation totale de la dette.

Pour ce qui est de l'objectif d'assurer l'éducation primaire pour tous, nous avons pris, lors de notre investiture à la magistrature suprême, la décision de faire bénéficier de la gratuité de l'enseignement primaire à tout enfant en âge d'être scolarisé à partir de l'année scolaire 2005-2006. Et pour l'horizon 2006-2007, nous prévoyons la reconstruction d'au moins une école primaire sur chaque colline de recensement; ceci impliquera la construction de 800 salles de classe en 2006, le recrutement de 2 000 nouveaux enseignants et l'acquisition du matériel didactique pour un coût estimatif de 15 millions de dollars.

S'agissant de l'objectif de l'égalité des sexes, notre gouvernement vient de réaliser des progrès importants. Les femmes exercent désormais de grandes responsabilités dans la conduite des affaires du pays. Elles occupent en effet 35 % des postes dans toutes les institutions de l'État, y compris des postes importants comme celui de Président de l'Assemblée nationale et les deux vice-présidences du Sénat. Au niveau du Gouvernement, la deuxième vice-présidence de la République est donnée à une femme.

De plus, sur les 20 ministères, sept sont dirigés par des femmes, notamment aux relations extérieures et à la justice. Enfin, des femmes ont fait une entrée remarquable dans l'administration territoriale où plusieurs postes de gouverneurs et d'administrateurs communaux leur sont dévolus.

Dans le domaine de la santé, beaucoup reste à faire. Notre gouvernement s'est engagé à développer une politique visant l'amélioration sensible de l'accès aux soins de santé pour tous ainsi que la poursuite de la mise en application du plan stratégique national de lutte contre le VIH/sida dont l'un des axes essentiels est le renforcement des capacités de prévention et de traitement du VIH/sida.

L'autre souci majeur de notre gouvernement est d'assurer un environnement durable dans un pays où plus de 90 % des ménages utilisent le bois comme source d'énergie, d'où une forte pression sur les ressources naturelles, et une dégradation subséquente de l'environnement. Il y reste possible d'atteindre l'objectif initial du Millénaire.

Pour ce qui est de la paix et de la sécurité à l'intérieur du pays et dans la sous-région, nous sommes heureux de constater que la paix règne sur presque toute l'étendue du territoire national. Au niveau régional, nous nous félicitons des efforts consentis en vue de recouvrer la paix, la stabilité et le développement durable dans la région des Grands Lacs.

Nous suivons de près et participons activement aux actions de préparation de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs qui se tiendra prochainement à Nairobi.

Les questions de sécurité, de stabilité sociale et de lutte contre la pauvreté sont étroitement liées. Nous devons briser le cycle vicieux du conflit et de la pauvreté. Il nous faut marcher sur les deux jambes en procurant à la fois des dividendes de la paix concrets et rapides aux populations défavorisées et vulnérables – rapatriés, déplacés, démobilisés, chômeurs – afin de priver les forces opposées au processus de paix d'un vivier de mécontents sur qui s'appuyer.

Mais dans le même temps, nous devons intégrer ces groupes défavorisés dans un vaste programme de réinsertion et de redressement économique – accès à la terre, à l'emploi, aux soins de santé, etc.

Bref, nous voulons améliorer rapidement les conditions sociales afin d'accroître les chances de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le soutien de l'ensemble de la population au processus de paix et au programme de croissance économique est à ce prix. La communauté internationale est partie prenante à cette nouvelle situation. C'est pourquoi nous lui lançons un appel pressant afin que le niveau et la qualité de ses engagements de la période postconflit s'adaptent à ces nouvelles attentes et aux nouveaux changements politiques.

Nul doute que la communauté internationale augmentera le volume et la qualité de l'aide afin de

répondre aux attentes impatientes de la population qui a misé sur la paix et le changement démocratique.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hu Jintao, Président de la République populaire de Chine.

Le Président Hu Jintao (*parle en chinois*) : À ce moment solennel et important, les dirigeants et les représentants nationaux des pays du monde se sont réunis ici pour célébrer ensemble le sixième anniversaire de la création de notre Organisation. La création de l'Organisation des Nations Unies a été un événement qui a marqué une époque dans l'histoire de l'humanité.

Au cours des six dernières décennies, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important et a obtenu d'énormes résultats dans le maintien de la paix mondiale, dans la promotion du développement commun et du progrès de l'humanité.

Ce nouveau siècle a ouvert des perspectives prometteuses au développement de la société humaine. À ce moment historique majeur où se côtoient les opportunités et les défis, les pays du monde n'ont d'autre choix que de s'unir étroitement pour assurer un avenir radieux et bâtir un monde harmonieux de paix durable et de prospérité commune.

Je voudrais faire part de quelques réflexions sur ce sujet.

Premièrement, il nous faut adopter un nouveau concept de sécurité caractérisé par la confiance mutuelle, les avantages réciproques, l'égalité et la coopération et mettre en place un mécanisme efficace de sécurité collective équitale.

Nous devrions encourager et appuyer les efforts visant à résoudre pacifiquement les différends et les conflits internationaux et accroître la coopération pour une lutte résolue contre le terrorisme.

L'Organisation des Nations Unies, en tant que noyau du mécanisme de sécurité collective, doit jouer un rôle renforcé, et non affaibli, à cet égard.

Deuxièmement, l'Organisation des Nations Unies devrait prendre des mesures concrètes pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, plus particulièrement s'agissant d'accélérer la croissance des pays en développement, pour faire vraiment du

XXI^e siècle un siècle où tout le monde bénéficie du développement.

Nous devons travailler activement pour établir et renforcer un système commercial multilatéral qui soit ouvert, équitable et non discriminatoire, et perfectionner le système financier international.

Nous devons intensifier la concertation et la coopération internationales relatives à l'énergie et œuvrer conjointement à maintenir la sécurité énergétique et la stabilité des marchés de l'énergie. Nous devons activement promouvoir et protéger les droits de l'homme et veiller à ce que toute l'humanité jouisse de chances égales et des mêmes droits à un développement intégré. Les pays développés devraient assumer une plus grande responsabilité pour la réalisation d'un développement universel, coordonné et équilibré dans le monde.

Troisièmement, nous devons respecter le droit qu'à chaque pays de choisir en toute indépendance son propre système social et sa propre voie de développement, et encourager les pays à rechercher une revitalisation et un développement conformes à leurs circonstances nationales. Nous devons nous efforcer de préserver la diversité des civilisations dans un esprit d'égalité et d'ouverture, améliorer le dialogue et les échanges entre civilisations et conjuguer nos efforts en vue d'édifier un monde harmonieux où toutes les civilisations coexistent et s'entraident.

Quatrièmement, nous devons mettre en œuvre une réforme rationnelle et nécessaire pour maintenir l'autorité de l'ONU, améliorer son efficacité et renforcer sa capacité de faire face aux nouvelles menaces et de relever les nouveaux défis. La réforme de l'ONU est plurisectorielle et pluridimensionnelle. Un engagement plus grand de l'ONU en faveur de la question du développement devrait constituer une priorité de la réforme. La réforme du Conseil de sécurité devrait viser prioritairement à accroître la représentation des pays en développement, en particulier des pays africains, afin qu'un plus grand nombre de pays, notamment les petits pays et les pays de taille moyenne, puissent participer aux prises de décision au Conseil de sécurité.

Je tiens à réaffirmer ici que la Chine continuera de défendre la cause de la paix, du développement et de la coopération, et suivra sans faillir la voie du développement pacifique. Comme toujours, nous intégrerons notre développement au progrès commun

de l'humanité. Le développement de la Chine, au lieu de nuire ou de menacer qui que ce soit, ne peut que servir la cause de la paix, de la stabilité et de la prospérité commune dans le monde. Coopérons et œuvrons ensemble pour édifier un monde harmonieux marqué par une paix durable et une prospérité commune.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre, au nom des Capitaines régents de la République de Saint-Marin, une allocution de S. E. M. Cesare Antonio Gasperoni, Capitaine régent de la République de Saint-Marin.

M. Gasperoni (*parle en italien, texte anglais fourni par la délégation*) : Ayant identifié et fixé il y a cinq ans, dans cette même salle, les principaux objectifs à réaliser au début du XXI^e siècle, nous sommes de nouveau réunis pour en débattre et décider de la façon d'y parvenir. Sans aucun doute, le succès de ce processus vieux de cinq ans – ou son échec – dépend uniquement de nous.

Les défis de la Déclaration du Millénaire, qui figurent dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande », sont transnationaux de par leur nature, et transinstitutionnels pour ce qui est des solutions éventuelles.

Nous sommes réunis ici car nous savons que ces défis ne peuvent être relevés individuellement par chaque pays. En fait, une coopération étroite entre les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales représentant tous les secteurs de la société civile est essentielle.

Dans cet esprit, la République de Saint-Marin – caractérisée par une tradition séculaire de liberté, de démocratie, de paix et de solidarité – a toujours défendu le multilatéralisme, motivée par la conviction que dans le monde moderne, il n'y a pas de frontières qui puissent arrêter les événements, qu'ils soient positifs ou négatifs. Nous sommes tous des victimes potentielles de fléaux tels que le sida, la dégradation de l'environnement, la criminalité organisée, le terrorisme et le sous-développement. La coopération internationale constitue le seul instrument dont nous disposons pour lutter contre les dynamiques destructrices contemporaines et les vaincre.

À notre avis, aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin du multilatéralisme. L'ONU en est la meilleure expression. La mondialisation, dans son sens

le plus positif et considérée comme la mise en commun des technologies, des ressources et du développement, pourra garantir une croissance économique équitable et équilibrée, en particulier pour les pays pauvres.

Malheureusement, le développement suscité par la mondialisation n'a, jusqu'à présent, bénéficié qu'à une petite partie de la population mondiale, tandis que le reste de l'humanité n'en a subi que les effets les plus négatifs. Le résultat, en fin de compte, est qu'un fossé plus profond sépare les riches des pauvres.

Dans de telles circonstances, nous ne pouvons qu'appuyer la mise en place de mécanismes grâce auxquels les avantages de la mondialisation profiteront à tous. Tant que l'objectif de l'égalité n'aura pas été atteint, nous devrions appuyer sans réserve les propositions invitant les pays développés à aider et à assister les pays en développement.

À cet égard, nous nous félicitons de la décision prise en juillet dernier par le Groupe des Huit d'accroître l'aide financière et d'annuler la dette de 18 États qui comptent parmi les plus pauvres du monde.

La République de Saint-Marin intensifie sa coopération et son assistance humanitaire dans la limite des possibilités d'un micro-État, et ce, en vue d'éliminer la pauvreté et de garantir à tous les peuples un développement adéquat, conformément à la Déclaration du Millénaire.

Il suffit de parcourir le rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement pour constater que nous sommes encore loin de réaliser les objectifs arrêtés il y a cinq ans et que la lutte contre la pauvreté reste un impératif éthique, social, politique et économique.

Il est inacceptable que, au début du troisième millénaire, des centaines de millions d'êtres humains continuent de souffrir de la faim. En fait, alors que la pauvreté extrême a reculé en Asie, la situation s'est aggravée en Afrique, notamment dans la région subsaharienne. Dans cette région en particulier, la communauté internationale doit intensifier la lutte contre le VIH/sida.

Il est inadmissible que chaque année, environ 11 millions d'enfants, soit 30 000 par jour, meurent avant l'âge de cinq ans à cause de la malnutrition ou de l'absence de soins de santé élémentaires, et que plus de 115 millions d'enfants ne peuvent toujours pas

bénéficier d'un accès garanti à l'enseignement primaire.

Dans un tel contexte, un engagement accru et plus responsable de la communauté internationale est nécessaire pour garantir à tous les êtres humains et à tous les peuples l'exercice des droits fondamentaux et la vie dans la dignité, condition préalable essentielle à la consolidation de la paix.

À cette fin, nous croyons que ce sommet doit élaborer des principes directeurs pour que nos États respectifs puissent prendre des mesures de plus en plus efficaces et constructives.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pedro Verona Rodrigues Pires, Président de la République du Cap-Vert.

Le Président Rodrigues Pires (*parle en portugais; texte français fourni par la délégation*) : À mon avis, nous les ex-colonisés avons des raisons plus que suffisantes pour célébrer avec espérance les 60 ans de la fondation de l'ONU. En effet, appuyés sur ses principes originels et inspirés par ses valeurs fondamentales, nous avons réussi à vaincre la domination étrangère et à façonner des États souverains qui sont devenus aujourd'hui des acteurs à part entière de la société internationale. Ce fut un parcours laborieux et pénible mais nécessaire qui, sans la légitimation de nos aspirations par l'ONU, aurait, à n'en pas douter, été plus douloureux et beaucoup plus long.

Il se peut que l'ONU n'ait pas accompli dans leur totalité les objectifs et les fins qui lui étaient assignés, comme cela a été maintes fois rapporté. Cependant, nous avons une dette envers elle. Sa contribution inestimable en faveur de la liberté, de l'égalité, de la solidarité et du rapprochement entre les peuples, les nations et les hommes est indiscutable.

Pour ces motifs et d'autres encore, j'estime qu'il est impératif pour la communauté internationale d'accorder la priorité au perfectionnement et à la consolidation de notre Organisation universelle et de ses institutions, afin d'assurer une meilleure gouvernance mondiale, démocratique, participative et efficace, susceptible de garantir une plus grande sécurité humaine, laquelle induit à son tour le développement durable.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde interdépendant et indivisible. C'est pourquoi nous devons construire une communauté mondiale de responsabilités, de valeurs et de bénéfices partagés. Il est également reconnu que nous nous trouvons devant une conjoncture mondiale marquée par l'élargissement progressif du fossé qui sépare les pays les plus riches des plus pauvres. Cependant, un autre monde plus équilibré et moins inégal est possible, surtout si l'on utilise, pour ce faire, les ressources matérielles et technologiques ainsi que les énormes potentialités dont disposent l'humanité et la planète.

C'est dans cette perspective que les dirigeants du monde ont arrêté, il y a cinq ans, les Objectifs du Millénaire afin de combattre la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme, objectifs qui, tout en étant opportuns et ambitieux, sont humanistes et généreux. L'on constate cependant que, pour les atteindre en 2015, comme cela est prévu, il reste beaucoup à faire et que des efforts accrus devront être fournis aussi bien par les pays contributeurs que par les pays bénéficiaires. En retour, l'équilibre social et le bien-être constituent des facteurs de sécurité dont l'humanité a tant besoin. Ainsi, il devient urgent de créer un environnement susceptible de favoriser le développement économique des pays les plus pauvres. D'ailleurs comme le reconnaît le quinzième Rapport mondial sur le développement humain, des politiques commerciales injustes continuent d'empêcher des millions d'habitants des pays les plus pauvres du monde de sortir de la pauvreté, maintenant des inégalités obscènes, ce qui est, à vrai dire, moralement inacceptable.

Par ailleurs, en ce début de siècle, la pandémie la plus meurtrière, celle du VIH/sida, sonne l'alarme pour nous tous. Il est fondamental de la combattre avec détermination, de réunir les ressources nécessaires pour son traitement et de promouvoir la recherche en vue de découvrir un vaccin capable de garantir une prévention efficace, à travers l'action conjuguée des États, des entreprises et de la communauté scientifique. Il s'agit là d'un autre domaine où l'inégalité des chances se fait sentir de façon dramatique. D'ailleurs, il ne faudrait pas ignorer son imbrication avec la pauvreté qui afflige une fraction considérable de la population mondiale.

Des phénomènes naturels attirent notre attention sur les risques qu'entraîne la négligence envers la préservation de la nature.

Le monde actuel a engendré des menaces qui, pour la sécurité de tous, doivent être neutralisées à temps. Parmi celles-ci se détache le terrorisme international, sans visage, dont la neutralisation requiert de la détermination et une stratégie globale et articulée qui intègre la responsabilité et la participation de tous les États, grands ou petits. D'ailleurs, nous sommes tous responsables de la sécurité des uns et des autres, comme le reconnaît le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau (A/59/565). C'est une gouvernance mondiale efficace et participative, fondée sur le droit international et la coopération démocratique entre les différents pays qui peut le mieux contribuer à la solution des problèmes complexes qu'affronte aujourd'hui l'humanité.

Ce sont des idées généreuses et visionnaires qui ont fait se mouvoir le monde. Ainsi la construction de cet avenir lourd de défis qui nous attend doit-elle avoir pour fondement moral les valeurs universelles et les savoirs maîtrisés qui sont, de fait, des conquêtes de toute l'humanité. Parmi ces valeurs se distinguent la dignité humaine et la dignité des peuples, lesquelles sont incompatibles avec la faim, la misère et l'ignorance et ne sauraient s'épanouir véritablement que dans un monde d'inclusion et respectueux de la diversité culturelle; un monde de chances égales, de progrès et de bien-être pour tous, respectueux des droits fondamentaux de l'homme, fondés sur la liberté, l'égalité et la solidarité humaines.

Je souhaite, enfin, que, malgré leur complexité et les contradictions qu'elles comportent, nous sachions mener à bien les réformes réclamées par notre Organisation universelle et assumer les engagements qui permettront de réaliser dans les délais prévus les Objectifs du Millénaire, porteurs d'énormes espérances pour les plus déshérités de ce monde.

Le Coprésident (Suède) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mikheil Saakashvili, Président de la Géorgie.

Le Président Saakashvili (*parle en anglais*) : C'est pour moi un privilège que de m'adresser aujourd'hui à cette institution et de réfléchir avec vous à la façon dont nous, pays responsables qui constituons la communauté internationale, pouvons faire davantage pour promouvoir le développement, éliminer la pauvreté, renforcer la sécurité et la stabilité, aussi bien dans nos pays respectifs que dans l'ensemble du monde. Depuis 60 ans, l'ONU est le principal organe

international chargé de promouvoir ces idéaux, et l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement représente un pas en avant décisif dans ce sens.

Aujourd'hui, 60 ans après la fondation de l'ONU, 60 ans après Yalta, nous devons apporter des changements au sein de l'Organisation afin de venir à bout des problèmes les plus urgents, parmi lesquels figurent la pauvreté et la dégradation de l'environnement et surtout afin d'instaurer une sécurité durable. La tâche n'est pas facile et pour des pays comme la Géorgie, ces questions, en premier lieu la nécessité de réformer, de renforcer et d'améliorer l'ONU, revêtent une importance toute particulière.

Depuis notre Révolution rose d'il y a deux ans, la Géorgie a fait d'importants progrès vers la réduction des inégalités sociales, le renforcement des droits de l'homme, l'aide aux personnes malades et vulnérables et la promotion du développement durable – et tous ces points sont des éléments importants des OMD. En fait, durant la courte période qui s'est écoulée depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réalisé des progrès par rapport à pratiquement tous les Objectifs.

L'économie se redresse. En effet, une récente enquête de la Banque mondiale a placé la Géorgie parmi les trois premiers pays du monde pour la qualité de l'environnement offert aux entreprises, ainsi que pour la rapidité et l'efficacité du processus de réforme. Ces résultats sont à porter au crédit de la force du peuple géorgien et ils reflètent ce dont une démocratie est capable lorsqu'elle est responsable, transparente et prête à rendre des comptes. Toutefois, malgré les progrès notables que nous avons réalisés, la situation en Géorgie aujourd'hui n'est pas idéale. Il nous reste encore beaucoup à faire si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Le développement démocratique et économique de la Géorgie est handicapé par les conflits non résolus sur notre territoire. Des centaines de milliers de réfugiés d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud ne sont toujours pas en mesure de rentrer dans leurs foyers ni de jouir des droits fondamentaux que sont la liberté et la liberté de mouvement.

En Abkhazie, des centaines de milliers de personnes ont été chassées de leurs foyers par la force, expulsées en masse dans le cadre d'une opération de nettoyage ethnique. La Géorgie n'acceptera jamais les résultats d'actions de nettoyage ethnique où que ce soit

dans le monde et tout argument tendant à légitimer de tels résultats est immoral et crée un dangereux précédent pour l'avenir. En vérité, au moment même où je parle, sous les yeux du monde et des observateurs des Nations Unies, les maisons que ces personnes occupaient sont en train d'être vendues sans leur consentement. Le plus choquant est que dans bien des cas des responsables gouvernementaux de haut rang d'un pays voisin achètent ces maisons, tandis que le monde ne dit ni ne fait rien.

Ce n'est pas seulement le développement de la Géorgie qui est affecté par ces territoires sans loi – qui sont devenus de dangereux trous noirs, des refuges pour les criminels, les trafiquants d'êtres humains ou de drogue, les terroristes et d'autres sources de menaces criminelles. En effet, ces zones menacent aussi la stabilité internationale. Il n'est plus possible d'ignorer ces menaces ou d'espérer qu'elles disparaissent.

Notre gouvernement est fermement attaché à un règlement pacifique de ces conflits et au rétablissement pacifique de notre complète autorité sur la totalité de notre territoire internationalement reconnu. Nous pensons que la logique de la confiscation de territoires et de leur acquisition par la force, qui avait cours au XIX^e siècle, n'est plus d'actualité aujourd'hui. Le message de l'acceptation des minorités, de la tolérance, de l'intégration et de l'établissement de sérieuses garanties dans le domaine des droits de l'homme est beaucoup plus puissant que celui des chars d'assaut, des avions de combat et d'autres formes de force militaire.

Nous sommes décidés à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, quels que soient leur religion, leur origine ethnique ou leur lieu de résidence. En bref, nous nous sommes engagés à créer une Géorgie pacifique, démocratique, libre et intacte. Nous œuvrons en faveur de la paix en proposant des plans de paix complets en Ossétie du Sud et en Abkhazie, où nous allons activement de l'avant avec nos initiatives.

Nous avons lancé des plans de discrimination positive qui visent à promouvoir l'éducation et la promotion professionnelle des membres des groupes minoritaires. Nous sommes très fiers de ces plans. Ils sont efficaces, ils fonctionnent, et la Géorgie est devenue un État-nation qui intègre de façon efficace des personnes de toute origine ethnique et de toute

confession religieuse. C'est une de mes principales sources de fierté à l'heure actuelle.

Nous espérons également que la Fédération de Russie va coopérer avec nous d'une manière constructive et positive afin de laisser derrière nous les conflits hérités du passé impérial et de la période post-soviétique.

Mais pour combattre les menaces que pose l'instabilité, nous avons besoin d'une communauté internationale et d'une Organisation des Nations Unies capables de faire plus que de simplement parler de solutions; il nous faut une ONU capable de les faire aboutir. Cela signifie une ONU qui sache régler des conflits, qui ne fasse pas qu'observer tandis que le droit international est bafoué, mais qui plutôt mette fin au processus continu d'annexion par la force, et de façon aussi immorale qu'illégale, du territoire de l'Abkhazie.

C'est pourquoi la Géorgie est si fermement attachée à l'idée de renforcer l'ONU en tant qu'institution et de la réformer pour qu'elle soit en mesure de répondre aux défis du XXI^e siècle.

La question du règlement des conflits dans mon pays et dans le monde entier doit être considérée comme prioritaire à l'ONU. Davantage doit être fait, et avec davantage d'audace, par des organes tels que le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, la Commission des droits de l'homme et d'autres institutions des Nations Unies, si nous voulons être en mesure de surmonter l'une des principales causes de la pauvreté humaine.

En particulier, nous devons appuyer une plus grande transparence dans la prise de décisions et faire du Conseil de sécurité un organe beaucoup plus représentatif. Nous devons appuyer le renforcement et la transformation de la Commission des droits de l'homme afin qu'elle surveille plus efficacement les violations des droits de l'homme et agisse concrètement.

Nous devons appuyer le principe d'un rôle plus actif pour les interventions en faveur de la consolidation de la paix, surtout dans les zones qui connaissent des conflits non résolus, et nous devons appuyer aussi l'établissement d'une Commission de consolidation de la paix dotée d'un mandat qui concentre ses efforts sur le règlement des conflits et le redressement d'après conflit, y compris l'assistance

économique. Nous devons faire de notre mieux pour mettre un terme aux violations à grande échelle des droits de l'homme et pour éliminer le climat dans lequel ce type de violation est permis, toléré et tacitement accepté, quels que soient les principes qui servent de justification.

Les enjeux ne sauraient être plus importants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Il suffit de regarder aux quatre coins du monde pour voir les terribles destructions et violences que les conflits produisent quotidiennement. Nous voyons aussi les dégâts et ravages qu'engendrent les catastrophes naturelles.

S'il existe une seule priorité capable d'unir la communauté internationale, c'est bien un engagement mondial en faveur de la paix et la sécurité internationales. Ce n'est nullement là une préoccupation de la seule Géorgie, mais une responsabilité que partagent tous les dirigeants vis-à-vis de la génération actuelle et des générations futures.

Regardant vers l'avenir, je voudrais être optimiste – optimiste parce que je crois en la puissance de cette grande institution et parce que je viens d'une région dotée d'un formidable potentiel, où, à la suite de la disparition de cet empire du mal que fut l'Union soviétique, tant de changements et d'évolutions positives se sont produits et continuent de se produire aujourd'hui. On voit apparaître des dirigeants dynamiques et de nouveaux mouvements démocratiques, ce qui prouve l'effet positif de la démocratie et renforce les arguments en faveur d'une gouvernance transparente et prête à rendre des comptes.

Une vague de liberté se répand, et rien ne pourra l'arrêter. La démocratie prend son essor dans notre région. Le développement et la prospérité aussi, mais l'un et l'autre ont besoin de sécurité et de stabilité pour s'établir de façon permanente. Pour cela, nous avons besoin d'une ONU plus forte et plus efficace.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ludwig Scotty, parlementaire et Président de la République de Nauru.

Le Président Scotty (*parle en anglais*) : La République de Nauru félicite M. Jan Eliasson pour son élection et lui souhaite la bienvenue. Nous sommes tout à fait persuadés qu'il mènera avec efficacité les travaux de l'Assemblée générale.

Nauru souhaite également féliciter le Président sortant, M. Jean Ping, qui a relevé courageusement et avec succès les nombreux défis que présente ce poste de haute responsabilité.

Il y a 60 ans, l'Organisation des Nations Unies a été créée par l'humanité afin de servir la race humaine. Aujourd'hui la famille des Nations Unies rassemble 191 États Membres d'une grande diversité, tous unis par l'objectif commun d'assurer le bien-être et la dignité de l'humanité et de garantir l'égalité des droits pour tous les individus et toutes les nations.

Nauru est fière d'être Membre de l'ONU, et je souhaite saisir cette occasion pour féliciter chacun des États Membres, ainsi que le Secrétariat, pour les nombreuses réalisations et les progrès obtenus dans la défense des quatre piliers des Nations Unies que sont la paix, la sécurité, le développement et les droits de l'homme.

Dans le même temps, je voudrais rappeler à tous que nous ne pouvons pas relâcher nos efforts, mais nous devons demeurer vigilants et fidèles dans nos efforts visant à assurer la sécurité collective et le bien-être de nos peuples. Nous avons encore un long chemin à parcourir. Les responsabilités auxquelles nous sommes confrontés en ce nouveau millénaire sont plus complexes et plus ardues.

Par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement en 2000, les dirigeants ont réaffirmé leur volonté d'encourager un développement durable et une prospérité collective pour tous. S'il y a eu une croissance positive et des réalisations dans certains pays, d'autres, notamment les pays sous-développés et les petits États insulaires en développement, n'ont pas connu autant de succès. Mon pays continue de ressentir les effets des bouleversements politiques, sociaux et économiques résultant d'années de mauvaise direction et gestion.

Bien que mon gouvernement soit fermement attaché au développement durable et qu'il ait commencé à renforcer la gouvernance, à lutter contre la corruption et à mettre en place des législations responsables pour faire respecter l'état de droit et veiller à la transparence, je suis prêt à admettre que Nauru a besoin d'une assistance d'urgence pour se relever et stabiliser son économie. Nous accueillons donc favorablement l'application rapide de la Stratégie de Maurice, qui reconnaît et aborde les vulnérabilités et les besoins particuliers des petits États insulaires en

développement comme le nôtre. Cela comprend entre autre l'établissement d'une présence de l'ONU dans mon pays, Nauru, et dans d'autres petits États du Pacifique pour satisfaire nos besoins en matière de développement, notamment la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous exhortons nos partenaires en matière de développement et les institutions financières internationales à comprendre nos terribles besoins. Nous appelons les pays développés à remplir leurs responsabilités et à relever le défi consistant à consacrer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement, tel que cela a été réaffirmé dans le Consensus de Monterrey de 2002. Nous implorons les pays développés de fournir cette assistance, qui permettra aux pays sous-développés de devenir finalement autonomes et d'améliorer le niveau de vie d'un grand nombre de leurs habitants.

Nauru ne soulignera jamais assez son désir de paix et de sécurité. Nauru reconnaît également qu'il ne peut pas y avoir de paix ou de sécurité véritables sans la protection et la défense de l'ensemble des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie. Nous ne pouvons pas par conséquent continuer de nous désintéresser du bien-être des 23 millions de personnes qui vivent sur l'île de Taiwan. Nous devons encourager un dialogue pacifique pour résoudre la question du Détroit de Taiwan, qui a des répercussions sur la paix et la sécurité non seulement de la région Asie-Pacifique mais aussi du reste du monde.

Nauru reconnaît également que dans le monde d'aujourd'hui, en pleine mutation et dans un état d'interdépendance croissante, il existe un grand nombre de menaces qui pèsent sur la sécurité et la paix internationales. Ces menaces nécessitent non seulement une action collective urgente de notre part, mais aussi une réaction plus concertée et plus résolue. Nous avons donc besoin de renforcer l'ONU de telle sorte qu'elle puisse relever la gamme complète des défis de notre temps. Nous saluons à cet égard la création d'un Conseil des droits de l'homme et nous appuyons l'élargissement du Conseil de sécurité de façon que l'Allemagne, le Brésil, l'Inde et le Japon en deviennent membres permanents. Nous saluons en outre les mesures de réforme en cours prises par le Secrétaire général afin de rendre le système des Nations Unies plus efficace, et ce, dans les délais les plus courts possibles.

Je voudrais pour terminer poser une question qui s'adresse à tous. Pendant combien de temps pourrions-nous continuer à réaffirmer et à renouveler nos engagements envers nos peuples avant que leurs espoirs de développement, de paix, de sécurité et de respect des droits de l'homme ne se réalisent? Les Proverbes nous enseignent que « Nuages et vent, mais point de pluie! Tel est l'homme qui promet royalement mais ne tient pas » (*Bible, Proverbes, 25:14*).

Nous autres, dirigeants du monde, avons été appelés à cet instant précis pour réexaminer nos engagements passés et veiller à ce qu'ils soient honorés. Mettons fin aux faux espoirs et aux promesses creuses et, en traduisant nos paroles en actes, apportons une pluie de bienfaits à notre monde et à sa population.

Que Dieu bénisse l'ONU en ces délibérations pour un lendemain meilleur pour tous les peuples de la planète. Nous ferons des progrès, si Dieu le veut.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo.

Le Président Sassou Nguesso (République du Congo) : Il y a cinq ans, à l'occasion du Sommet du Millénaire, nous nous étions engagés à unir nos forces pour vaincre la pauvreté. Ce ralliement universel autour des objectifs pour le développement reste un événement d'une ampleur inégalée qui nous a donné l'espoir d'une possible victoire sur la pauvreté. Le Sommet de Monterrey est venu renforcer cet espoir en définissant des mécanismes de financement du développement sur la base d'un partenariat qualifié positif entre les pays riches et les pays pauvres.

Aujourd'hui, s'il est permis de constater des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté au niveau mondial, tout optimisme reste atténué par les retards en Afrique notamment, où de nombreux pays peinent à suivre le rythme mondial.

Il est évident que, sans un accroissement significatif des ressources financières, ces objectifs ne pourront être atteints dans les délais que nous nous sommes fixés.

C'est pourquoi il est extrêmement exaltant d'enregistrer toutes les initiatives prises ou annoncées à travers le monde pour faire avancer certains des dossiers les plus délicats, comme l'aide publique au développement ou la dette. Nous pensons en particulier

au calendrier adopté par l'Union européenne pour la réalisation de l'objectif de 0,7 % du produit national brut à consacrer à l'aide publique au développement; aux décisions du dernier sommet du Groupe des Huit (G-8) en Écosse; à toutes les autres propositions, notamment celles des Présidents Jacques Chirac et Lula da Silva et du Premier Ministre Tony Blair, dans la mesure où elles visent à créer un mécanisme de financement international sûr et prévisible. Il s'agit en effet d'initiatives très encourageantes qu'il convient de soutenir et d'améliorer. Seule une action immédiate et collective peut prévenir d'autres menaces, nouvelles et persistantes, le terrorisme en particulier, qui trouvent un terreau fertile dans la marginalisation des sociétés et des individus, et la persistance de l'extrême pauvreté. Au demeurant, les récentes catastrophes naturelles nous rappellent tragiquement que notre monde est dans sa vulnérabilité et que le temps d'agir collectivement et solidairement est venu. Ceci appelle un engagement en faveur d'une action collective destinée à protéger un peu plus notre environnement. Le Congo, en ce qui le concerne, réaffirme sa volonté de poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre d'Action 21 et du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, dont la réalisation dépend largement de la création d'un partenariat véritablement mondial. Le récent sommet de Brazzaville sur le bassin du Congo s'inscrit dans cette action.

Je voudrais, sur l'Afrique centrale et la région des Grands Lacs, dire à l'Assemblée que jamais peut-être autant qu'aujourd'hui, notre sous-région n'a montré sa détermination à œuvrer pour la prévention, le règlement pacifique des conflits et la consolidation de la paix, qui demeure un puissant facteur de développement.

C'est dans cet esprit que nous tenons à reprendre l'appel à la communauté internationale pour un soutien accru aux pays de la région des Grands Lacs, qui doit être déclarée « zone spécifique de développement et de reconstruction ».

La célébration du soixantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies devrait représenter un moment solennel pour des décisions audacieuses, touchant particulièrement la réforme de l'ONU et la revitalisation du multilatéralisme. Il est à craindre que tout retard pris dans ce processus ne conduise à des impasses ultérieures porteuses de tous les risques.

Mais, nos espoirs seront sans lendemain si nous ne gardons présent à l'esprit l'impératif de paix et de sécurité, ce socle qui nous mettra à l'abri des menaces comme le terrorisme, la prolifération des armes légères, la course aux armements et les armes de destruction massive. Paix, sécurité, développement, dignité humaine, environnement, réforme institutionnelle de l'ONU, tels ont été les thèmes majeurs de nos débats au cours des derniers mois.

À défaut de conclure aujourd'hui les négociations sur ces questions vitales, fixons-nous au moins quelques repères qui éclaireront les échanges à venir. Mon pays en particulier et l'Afrique en général, n'ont rien à gagner à l'immobilisme et croit au mouvement, à l'esprit d'anticipation qui, seul, peut sauver notre patrimoine commun face aux nombreux périls qui le guettent. Agissons donc, maintenant qu'il est encore temps.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nambar Enkhbayar, Président de la Mongolie.

Le Président Enkhbayar (*parle en anglais*) : Ce rassemblement sans précédent de dirigeants du monde est une occasion historique de répondre aux espoirs de millions d'êtres humains de la planète désireux de vivre à l'abri de la peur et du besoin, et de vivre dans une dignité et une liberté plus grandes. C'est encore une fois la manifestation de la force de notre attachement à cette Organisation mondiale et aux mesures prises collectivement pour réaliser nos objectifs communs.

Malgré toutes ses fautes, l'ONU s'est avérée indispensable. Elle a empêché des guerres et nourri les affamés. Elle a mis fin au colonialisme et aidé des nations à se développer. L'ONU est notre foyer commun, notre cause commune et notre avenir à tous. Elle constitue un don précieux que nous a légué une génération qui, dans sa folie, a failli provoquer la fin du monde mais qui, dans un moment de profond désespoir, a trouvé le courage et la sagesse de s'unir avec détermination pour créer un monde plus sûr, plus prospère et plus juste. Une chance nous a été donnée de faire de cette vision une réalité, et nous nous devons de le faire.

Un multilatéralisme efficace, avec l'ONU en son centre, devrait guider nos efforts. Il nous faut un système international qui soit vraiment démocratique, qui représente toute l'humanité, et qui soit fondé sur le

respect des buts et principes énoncés dans la Charte. Pour être efficace, le multilatéralisme doit avoir une capacité adéquate et la volonté d'agir.

Nous devons édifier un monde plus prospère d'où la pauvreté serait exclue et où le développement serait axiomatique. Nous devons édifier un monde plus sûr où la terreur serait vaincue, où les armes meurtrières ne tomberaient pas dans de mauvaises mains et où la technologie servirait à améliorer la vie de l'humanité. Nous devons édifier un monde juste qui n'ignore pas la situation désespérée et les souffrances de ses habitants, mais veille à ce que les règles soient respectées et les droits exercés. Nous avons besoin d'un monde de liberté et de dignité plus grandes.

Pour réaliser notre objectif, il nous faut un programme adapté à nos besoins et une réforme de l'ONU à même d'en favoriser l'exécution. Il y a cinq ans, dans la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont convenu d'un large éventail d'engagements et d'initiatives – un programme global pour le développement. L'accord conclu alors sur le développement a été effectivement d'une importance capitale. Nous devons veiller à sa mise en œuvre.

La Mongolie est profondément attachée à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En avril dernier, le Parlement a adopté une résolution spécifique fait siens ces objectifs au niveau national. Cette résolution a confié aux entités compétentes de l'État la mise en œuvre et le suivi des OMD, et a prévu l'allocation des ressources nécessaires dans les budgets annuels de l'État. Un autre objectif, l'objectif 9, sur le renforcement des droits de l'homme et la promotion de la gouvernance démocratique, a été proclamé.

En dépit de son importance primordiale, une action nationale ne saurait à elle seule s'avérer suffisante. La mise en œuvre des OMD dans nombre de pays en développement souffre de l'insuffisance notable de capacités. L'appui de la communauté internationale est très nécessaire. En conséquence, l'élaboration d'un partenariat mondial entre les pays développés et les pays en développement, tel que réaffirmé par le Consensus de Monterrey, devrait devenir une réalité.

Bien que, ces deux dernières années, l'aide publique au développement (APD) ait commencé à augmenter après avoir régulièrement baissé pendant une décennie, le monde est encore loin de la cible de

0,7 % annoncée de longue date. Je tiens ici à faire mienne la recommandation du Secrétaire général, à savoir qu'à partir de 2005 les pays en développement qui proposeront des stratégies nationales avisées, transparentes et responsables reçoivent une augmentation suffisante de l'aide, et que celle-ci soit d'une qualité adéquate et suffisamment opportune pour leur permettre de réaliser leurs OMD. En outre, la recherche de nouvelles sources de financement innovantes, y compris la Facilité de financement internationale et la conversion de la dette pour la mise en œuvre des projets liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement, devrait être fermement encouragée.

L'heure est venue de prendre des décisions audacieuses. L'heure est venue de mettre en œuvre des solutions globales. Il faudrait une volonté politique suffisante pour forger un partenariat véritable afin d'effacer le décalage énorme qui existe entre les engagements pris et les mesures à prendre. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas honorer nos engagements si nous sommes déterminés à mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces deux processus, à savoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans le monde et la réforme de l'Organisation des Nations Unies, devraient aller de pair, et une Organisation des Nations Unies renforcée et revitalisée devrait constituer une condition préalable importante.

Nous devons renforcer la capacité de l'Organisation des Nations Unies à coordonner et à orienter les réponses mondiales dans leur ensemble, c'est-à-dire dans ses trois piliers principaux : le développement, la sécurité et les droits de l'homme et la démocratie. Chaque domaine concerné par la réforme est d'une importance égale. Aucun ne peut être l'otage de l'autre. Notre document final constitue une base importante sur laquelle s'appuyer pour prendre des mesures décisives. Le processus a été lancé. L'Assemblée à sa soixantième session doit produire des résultats pour assurer sa mise en œuvre sans heurt. Le succès de la réforme ne sera pas mesuré à l'aune de nos déclarations. Il sera mesuré à l'aune de la capacité d'une Organisation des Nations Unies renouvelée à apporter le développement aux pauvres, la paix aux combattants et la justice aux opprimés. Il sera mesuré à l'aune des mesures que nous prendrons. Relevons ce

défi, d'autant que nous célébrons le sixième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.

Les anniversaires évoquent des souvenirs du passé et suscitent des projections concernant l'avenir. Au moment où nous nous préparons en Mongolie à célébrer en 2006 le huitième anniversaire de l'État mongol, nous avons puisé dans le riche héritage de l'État mongol pour tirer des enseignements pour l'avenir. Un homme d'État perspicace, Genghis Khan, a transformé une fois pour toutes la face du continent eurasiatique, en rapprochant l'Orient et l'Occident. Il a également introduit le libre-échange, la tolérance religieuse et les systèmes postal et de communications. Il a mis en place de nombreux principes de base importants de l'art de gouverner – un système d'imposition libéral, des systèmes administratif et de gestion solides et l'égalité devant la loi – et a préservé l'immunité diplomatique. Aujourd'hui encore, ces attributs de la conduite des affaires publiques et ces principes des relations entre États ne sont pas encore devenus une réalité universelle. Je souhaiterais saisir cette occasion pour faire part de notre espoir sincère que les pays du monde se joindront à notre célébration l'année prochaine.

Pour terminer, j'aimerais dire que je suis confiant que ce sommet nous inspirera et nous guidera pour œuvrer collectivement à un avenir plus sûr, plus équitable et plus prospère dans les années à venir. La Mongolie se tient prête à assumer ses responsabilités dans cette entreprise collective noble.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S.E.M. Thabo Mbeki, Président de la République sud-africaine.

Le Président Mbeki (*parle en anglais*) : En l'an 2000, nous avons profité du début d'un nouveau millénaire pour nous engager solennellement à mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire qui a donné naissance aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et aux propositions de réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes réunis ici, cinq ans plus tard, pour un sommet d'examen, tant pour évaluer combien nous avons progressé vers la réalisation des objectifs que nous avons nous-mêmes fixés que pour prendre les décisions supplémentaires nécessaires afin d'aider l'humanité à progresser plus rapidement vers la réalisation de ces objectifs.

Il serait par conséquent assez normal que nous posions deux questions essentielles. La première est : quels sont les enseignements tirés de l'examen des cinq dernières années? La deuxième est : quelles sont les décisions que nous avons donc prises à la lumière des conclusions tirées de cet examen?

L'un des faits saillants qui ressort de cet examen est qu'en vérité nous n'avons pas réalisé les progrès décisifs escomptés concernant la question essentielle de la réforme de l'Organisation des Nations Unies. Nous n'avons par conséquent pas eu d'autre choix que de renvoyer à une date ultérieure les décisions que nous aurions dû prendre.

Le seul élément rédempteur de ces résultats affligeants est que, à la clôture de sa cinquante-neuvième session, l'Assemblée générale a réaffirmé que nous tenions fermement à

« renforcer l'Organisation afin de raffermir son autorité et de la rendre plus efficace, et à faire en sorte qu'elle soit mieux à même de s'attaquer à tout l'éventail des problèmes de notre temps. »
(résolution 59/314, par.146)

Un autre fait qui se dégage cependant nettement de l'examen est que notre démarche pour relever le défi d'engager et de déployer les ressources nécessaires pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement a manqué d'enthousiasme et a été timide et tiède. Le projet de document final est, à cet égard, une illustration de la réalité; elle déclare honnêtement que l'Afrique est le « seul continent à ne pas être en voie de réaliser un seul des objectifs de la Déclaration du Millénaire fixés pour 2015 » (*ibid.*, par. 68). Et cependant, précisément du fait de l'énorme défi exceptionnel qu'elle pose, la Déclaration du Millénaire comprend un chapitre spécial intitulé « Répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique ».

Le projet de document final indique correctement que

« Nous réaffirmons par conséquent notre volonté de travailler à une doctrine de sécurité commune, fondée sur cette constatation que de nombreuses menaces sont étroitement imbriquées, que le développement, la paix, la sécurité et les droits de l'homme sont interdépendants, qu'aucun État ne peut se protéger en ne comptant que sur lui-même et que tous les États ont besoin d'un système de sécurité collective efficace et actif, conformément

aux buts et principes consacrés dans la Charte. »
(*ibid.*, par.72)

Nous sommes fermement convaincus que la raison pour laquelle nous n'avons pas fait les progrès que nous aurions dû faire au cours des cinq dernières années est précisément que nous n'avons pas encore achevé ce que le projet de document final décrit comme une doctrine de sécurité commune. Nous ne sommes pas encore parvenus à cette doctrine de sécurité commune à cause des conditions d'existence et des intérêts très disparates des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et du fait du déséquilibre flagrant du pouvoir qui détermine les relations entre les États Membres.

C'est pour les pauvres du monde, dont les intérêts sont mieux servis par le respect réel et véritable de la proposition de base, que nous avons besoin de la doctrine de sécurité commune énoncée dans le projet de document final. Les mesures prises par les riches et par les puissants suggèrent fortement qu'ils ne sont pas du tout convaincus que la doctrine de sécurité commune servirait leurs intérêts. Ils emploient donc leur pouvoir pour perpétuer le déséquilibre du pouvoir dans la gestion des affaires internationales. En conséquence, nous n'avons pas fait les progrès que nous aurions dû faire dans la réforme de l'Organisation des Nations Unies. De ce fait, ceux qui disposent de ces ressources n'ont pas atteint le niveau de transfert de ressources nécessaire pour donner aux pauvres du monde les moyens de s'arracher à la misère. Pour dire les choses simplement, cela signifie que la logique qui sous-tend l'emploi du pouvoir est de renforcer le pouvoir des puissants et, par conséquent, de perpétuer la marginalisation des laissés-pour-compte.

Tel est le mélange empoisonné qui nous a donné le document final de ce sommet d'examen du millénaire qui sera présenté aux populations du monde. Nous ne devrions pas être surpris lorsque ces milliards de personnes ne nous acclameront pas comme des héros et des héroïnes. Nous ne serons en mesure de porter les habits des héros ou des héroïnes que si nous veillons à ce que, d'ici à la clôture de la soixantième session de l'Assemblée générale, les milliards de personnes que nous représentons aient de bonnes raisons pour dire que nous avons en effet agi pour veiller à la pleine mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Manmohan Singh, Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Singh (Inde) (*parle en anglais*) : Je souhaite présenter tous les vœux et félicitations du peuple indien à l'Assemblée générale à l'occasion de cette soixantième session historique. L'ONU occupe une place particulière dans le cœur de l'Inde. Les idéaux que défend l'ONU sont similaires à ceux défendus par notre civilisation. Il s'agit de l'ancien concept indien, le *vasudhaiva kutumbakam*, qui signifie que le monde entier n'est qu'une seule et même famille. C'est cette idée de destinée commune qui a encouragé cette Assemblée à adopter il y a cinq ans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Je souhaiterais saisir cette occasion pour présenter nos sincères condoléances et ma sympathie au Gouvernement et au peuple des États-Unis à la suite des terribles dégâts causés par l'ouragan Katrina.

Au tournant du siècle, on était de plus en plus conscient du fait que les défis contemporains représentés par les pandémies, la dégradation de l'environnement et le terrorisme exigeaient une réaction mondiale. Dans le même temps, on éprouvait un nouveau sentiment d'espoir et d'optimisme. La communauté mondiale se réjouissait des progrès scientifiques et technologiques qui avaient permis de faire face à ces défis comme jamais auparavant. Nous étions sûrs de pouvoir mobiliser la sagesse et la volonté collectives de nos nations afin d'introduire une nouvelle ère de paix et de prospérité.

Cinq années plus tard, nous constatons que la communauté internationale est généreuse lorsqu'elle se fixe des objectifs, mais parcimonieuse lorsqu'il s'agit de les réaliser. Nous devons donc déployer des efforts accrus pour mobiliser les ressources nécessaires afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Ce serait un investissement judicieux pour l'avenir. Un échec ne ferait que de rendre la tâche plus difficile et onéreuse à l'avenir.

Nous, pays du monde en développement, faisons face à un double défi, à savoir au plan national, gérer les changements politique, économique et social dans un environnement d'attentes et de disparités croissantes, et créer un environnement international propice à nos aspirations en matière de développement.

Ces défis sont liés les uns aux autres. Tout succès ou échec aura des incidences pour nous tous.

Nous nous félicitons de l'accord conclu sur le projet de document final qui sera adopté demain. Il s'agit d'une feuille de route qui permettra de réorienter l'Organisation afin de lui permettre de relever les défis actuels. L'Inde participera activement à ce processus.

Tous ceux qui sont réunis dans cette salle savent qu'il est urgent de réformer l'ONU de manière globale. La gestion de l'interdépendance mondiale exige des institutions internationales fortes ainsi qu'un système multilatéral fondé sur des règles. La réforme de l'ONU doit elle aussi se fonder sur ce principe. Elle doit inclure l'élargissement du Conseil de sécurité tant pour ce qui concerne ses membres permanents que ses membres non permanents. L'ONU souffre malheureusement d'un déficit démocratique. Sa structure et son processus de prise de décisions sont le reflet du monde de 1945, pas du monde de 2005. À moins que l'ONU ne devienne une organisation plus représentative du monde actuel et plus pertinente au regard de nos préoccupations et aspirations, sa capacité de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement et ses obligations au terme de la Charte demeureront limitées.

Dans une démocratie, c'est la primauté du droit et la transparence qui garantissent le respect des intérêts du citoyen ordinaire. Au niveau international aussi, nous devons nous assurer que les règles multilatérales régissant le flux des marchandises, services et capitaux tiennent dûment compte des besoins et aspirations des pays en développement. Le monde attend un « new deal » pour dynamiser le développement et créer des emplois à l'échelle mondiale. Nous devons relever le défi qui consiste à éliminer la pauvreté de masse ainsi que par les pandémies telles que le VIH/sida et d'autres maladies mortelles transmissibles. Nous avons besoin d'une réflexion collective et d'une action concertée pour assurer notre sécurité énergétique tout en traitant des conséquences du changement climatique. Nous devons faire de l'élan mondial de sympathie et de mobilisation des ressources que l'on observe à la suite des catastrophes naturelles un effort plus soutenu permettant de faire face à des crises en apparence moins spectaculaires mais plus dévastatrices à long terme. Nous devons redoubler d'efforts pour protéger le monde de la prolifération nucléaire et promouvoir un désarmement global, nucléaire et non discriminatoire. Si nous ne relevons pas à temps les défis mondiaux que

j'ai mentionnés, ces défis s'aggraveront pour devenir de véritables catastrophes.

La gouvernance démocratique, tant au niveau de nos nations que dans nos institutions mondiales, constitue également une arme puissante nous permettant de lutter contre le fléau mondial du terrorisme. Nous ne devons pas céder de terrain au terrorisme. Nous devons rejeter fermement toute notion qu'il existe une cause le justifiant, quelle qu'elle soit. Aucune cause ne pourra jamais justifier les meurtres aveugles d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Cela fait plusieurs années maintenant que l'Inde est confrontée au terrorisme transfrontalier qui vise son unité et son intégrité territoriale. Nous ne céderons jamais, ni ne ferons de concession au terrorisme, qu'il ait lieu au Jammu-Cachemire ou ailleurs.

En 1947, le premier Premier Ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, a déclaré : « On dit de la paix qu'elle est indivisible; il en va de même de la liberté, de la prospérité et des catastrophes dans ce monde, qui ne peuvent plus se diviser en des fragments isolés ». Ces mots ont aujourd'hui une logique plus forte. Il n'y a dans ce monde qu'une seule Organisation des Nations Unies. Si nous trahissons l'ONU, nous trahissons les générations à venir qui espèrent un futur plus lumineux que celui qui leur est actuellement offert.

La mondialisation offre de merveilleuses possibilités d'améliorer les conditions de vie de par le monde, à condition que les faibles et les impuissants soient habilités à devenir de vrais partenaires dans le progrès. La communauté mondiale doit en conséquence mobiliser le courage de tirer profit du potentiel que représente la mondialisation pour le bien de l'humanité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

M. Zenawi (Éthiopie) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi de me trouver ici pour cet événement capital qui revêt une grande importance pour ce qui est des défis auxquels nous faisons face pour promouvoir le développement et la paix, assurer une bonne gouvernance et encourager le respect des droits de l'homme. Intervenant ainsi cinq ans après l'engagement historique que nous avons pris ensemble avec l'adoption de la Déclaration du Millénaire, ce rassemblement est pour nous une occasion de nous

attacher avec une énergie renouvelée à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour l'initiative historique qu'il a lancée il y a cinq ans et pour le travail de suivi qu'il a entrepris. Nous sommes très obligés également à M. Jeffrey Sachs et à ses collègues du Projet Objectifs du Millénaire de leur travail plein d'ardeur et précieux.

En outre, je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général et, à travers lui, le groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et le changement du rapport révolutionnaire (A/59/565) qui a servi de base au rapport du Secrétaire général intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous » (A/59/2005) que je juge fort méritoire et qui contient des suggestions essentielles pour la réforme de l'ONU.

Je tiens également à rendre hommage au Ministre des affaires étrangères, Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, pour tous les efforts qu'il a déployés durant cette période importante de l'histoire des Nations Unies et pour le projet de document final (A/60/L.1) qui facilitera sans aucun doute des délibérations sérieuses durant la présente réunion plénière de haut niveau.

Il y a cinq ans, nous nous embarquions dans un voyage historique long de 15 ans, formant des espoirs plutôt ambitieux. Après avoir parcouru un tiers du chemin, il apparaît clairement que sans des efforts supplémentaires de tous, il sera impossible pour les pays à faible revenu et les moins avancés, tels que l'Éthiopie, d'atteindre les OMD, en particulier de venir à bout de la pauvreté extrême – la pauvreté qui tue.

Par ailleurs, les cinq dernières années ont montré en fait que même pour des pays comme l'Éthiopie, la plupart des OMD sont assurément réalisables. Les OMD ne sont absolument pas des objectifs irréalisables visant des cibles irréalistes. En fait, dans notre cas particulier, notamment, la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions, avec un engagement clair et sur la base d'une stratégie clairement définie, a précédé l'articulation des OMD. Ce qui était nécessaire dans notre cas était donc de mettre notre stratégie de lutte contre la pauvreté et pour assurer un développement durable en conformité avec les OMD qui – nous en

sommes convaincus – sont loin d’être exagérément ambitieux.

De fait, l’expérience tirée de ces cinq dernières années a montré qu’avec la mobilisation optimale des ressources nationales et l’appui indispensable de la communauté internationale, conformément aux engagements pris, des pays comme l’Éthiopie peuvent, à n’en pas douter, atteindre les OMD. Il est indubitable néanmoins que des pays comme l’Éthiopie ont besoin d’une coopération internationale effective à la hauteur des engagements pris dans la Déclaration du Millénaire à Monterrey, ce qui est essentiel pour pouvoir être en voie de réaliser les OMD.

Bien qu’à l’évidence, la responsabilité principale de la réalisation des OMD échoit aux pays concernés, il incombe aussi à leurs partenaires l’obligation de donner aux pays à faible revenu qui ont démontré qu’ils étaient prêts à assumer leurs responsabilités les moyens de briser le cercle vicieux de la pauvreté. À cet égard, le rapport du Projet Objectifs du Millénaire contient de précieuses propositions dont la mise en œuvre assurerait sans nul doute la réalisation des OMD bien avant 2015. L’aide publique au développement, l’allègement de la dette et les questions commerciales doivent être mis en conformité avec les OMD pour que les pays à faible revenu puissent atteindre les cibles visées par les OMD.

Je suis très satisfait des progrès réalisés au sommet de Gleneagles du Groupe des Huit. Je me félicite également des progrès faits ici, au sommet des Nations Unies, dans la recherche d’un consensus pour lutter contre la pauvreté. Toutefois, je suis profondément préoccupé par le fait que nous paraissions parfois revenir sur nos engagements, comme cela semble se produire pour l’annulation de la dette des pays pauvres très endettés. Je crois que nous devons éviter de revenir en arrière, aller au-delà de la réaffirmation des positions de consensus et commencer véritablement à s’y atteler. Je suis déçu que nous n’ayons pas fait plus de progrès sur les autres questions dont nous sommes saisis. Comme d’autres orateurs avant moi, cependant, je suis réassuré quant au fait que des progrès ont bien été réalisés et que nous avons tracé clairement la voie pour de nouveaux progrès.

Je voudrais terminer en réaffirmant que l’Éthiopie est attachée à la réalisation des OMD et qu’elle fera tout le nécessaire pour contribuer au succès de la réforme de l’Organisation des Nations Unies.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Avant de poursuivre, je souhaiterais demander aux membres de garder le silence, en particulier à l’extérieur de la salle. Je vous prie de bien vouloir parler le moins possible par respect pour les orateurs.

L’Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Denzil Llewellyn Douglas, Premier Ministre, Ministre des finances, du développement durable, de l’information et des technologies, du tourisme, de la culture et des sports de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, les dirigeants du monde ont convenu courageusement d’un plan pour éliminer la pauvreté, assurer l’éducation primaire pour tous, promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile et améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et les maladies connexes, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Ces objectifs restent fondamentaux pour nous permettre d’améliorer la condition humaine et de transformer nos sociétés. Bien qu’il puisse s’avérer nécessaire de rationaliser les modalités pour y parvenir, leur réalisation ne devrait pas être négociable. La justice sociale et les obligations relatives au développement sont indispensables à toute civilisation du progrès.

Cinq ans après, nous devons nous demander : qu’est-ce qui peut être présenté, s’il y a lieu, comme le fruit de notre action? Malheureusement, je continue d’entendre les excuses habituelles. J’entends en outre un concert de mécontentement à l’encontre de l’Organisation des Nations Unies, noyant ainsi les voix mélancoliques des défavorisés, des marginalisés, des malades et des moribonds à qui, tristement, ne semblent pas être donnée la chance qu’ils méritent de plein droit.

J’entends de vieilles excuses présentées sous une forme nouvelle, mais leur objectif ultime est identique aux intentions passées de briser le consensus qui avait auparavant suscité les efforts en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est providentiel que nous fassions le bilan des Objectifs du Millénaire pour le développement et que nous examinions la question de la réforme des Nations Unies à l’occasion justement de la célébration de son sixième anniversaire. Je me joins à l’appel fait en

faveur de réformes stratégiques des Nations Unies, prônées par mon gouvernement depuis déjà 10 ans. Nous avons demandé à maintes reprises à l'ONU de renforcer son rôle dans le développement et d'être plus en phase avec les besoins des multitudes plutôt que de n'être que l'instrument aux mains de quelques-uns.

Soixante ans ont passé et l'ONU doit changer, mais nous devons donner l'impulsion de ce changement, qui doit être une évolution. L'évolution de l'ONU doit procéder naturellement de l'évolution des réalités de notre époque. Mais exhorter au changement dans le seul but de permettre au système actuel de mieux fonctionner pour une poignée ne serait pas renforcer le rôle et la crédibilité de l'ONU, mais au contraire, affaiblir, au bout du compte, cette Organisation internationale.

Nous devons nous atteler à changer la composition du Conseil de sécurité et modifier le dogme des « pratiques habituelles » de l'Assemblée générale, de la Commission des droits de l'homme et du Conseil économique et social.

D'autre part, nous ne devons pas permettre que l'on se serve des défaillances de la structure institutionnelle de l'Organisation pour remettre en cause ou discréditer les domaines où des progrès sont accomplis. L'ONU doit être en phase avec l'ensemble de ses Membres et doit représenter quelque chose de concret aux yeux des citoyens du monde. Les petits pays comme Saint-Kitts-et-Nevis ont besoin de voir progresser la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la réforme des Nations Unies, et c'est pourquoi mon gouvernement a pris de son côté des dispositions progressives sur son sol. À Saint-Kitts-et-Nevis, l'enseignement primaire et secondaire est obligatoire et gratuit. Nous continuons de fournir les repas scolaires, les uniformes, les manuels et l'accès aux technologies de l'information aux moins favorisés, pour qu'ils ne restent pas à la traîne. Pour mon gouvernement, le droit au développement est autant une question morale et humaine qu'il est pour moi, dirigeant politique, un devoir politique.

Concernant la question du VIH/sida, Saint-Kitts-et-Nevis, aux côtés des pays frères de la Communauté des Caraïbes, a mis en place le Partenariat pancaraïbes de lutte contre le VIH/sida. Dans le cadre de ce mécanisme, la région a pu mettre au point et appliquer une stratégie régionale de lutte contre le VIH/sida afin

de mettre fin à l'opprobre et aux pratiques discriminatoires, de fournir des traitements et des soins aux malades et de négocier une réduction du prix des médicaments pour le traitement des personnes frappés par cette affliction. Je tiens à souligner ici que ce Partenariat a été cité par l'ONU comme modèle de pratique exemplaire en matière de lutte contre le VIH/sida. À cet égard, nous saluons l'engagement pris récemment par la République de Chine (Taiwan) de contribuer au Partenariat pancaraïbes, en témoignage patent de son soutien à la lutte contre la pandémie de VIH/sida menée dans les Caraïbes, et ce, en dépit de l'exclusion de Taiwan de l'Assemblée mondiale de la santé et du présent organe.

Notre ministère de la parité et du développement social continue d'œuvrer à la protection des droits des jeunes et des personnes âgées et à la démarginalisation des femmes, afin de leur permettre de mettre à contribution leur précieux savoir-faire au service du processus de gouvernance et du développement.

Cette année, Saint-Kitts-et-Nevis, qui dépend de la production sucrière pour ses devises et sa survie économique depuis plus de 350 ans, a pris la difficile et douloureuse décision d'abandonner la production sucrière et pris les dispositions voulues à cet effet. Cette décision est devenue nécessaire, en dépit de l'argument qui veut que la mondialisation et le libre-échange soient censés diffuser largement la prospérité. La réalité est que les pays à plus forte main-d'œuvre et les pays aux facteurs de production plus importants, ainsi que les pays très riches continuent de rationaliser les subventions qu'ils réservent à leurs agriculteurs et d'imposer des barrières qui soit limitent, soit empêchent, l'accès à leurs marchés. Le coût économique, psychologique et social considérable de cette décision ne fait qu'apparaître maintenant à Saint-Kitts-et-Nevis.

Nous voudrions voir une réduction plus importante de la dette des pays pauvres très endettés. À cet égard, nous avons trouvé encourageante la déclaration du Sommet du Groupe des Huit en juillet dernier. Les intérêts des pays pauvres seraient également mieux servis si les pays développés voulaient bien adopter des politiques commerciales plus équitables, par le biais de restrictions de capacités, et qui accordent un traitement spécial et différentiel aux économies plus faibles ou plus réduites. Outre ce problème économique insidieux, l'escalade quasi-quotidienne des cours du pétrole menace de saper

encore plus la fragile base économique de pays comme le mien.

Nous avons pris des mesures pour diversifier notre économie et reformer des secteurs de notre population afin de leur permettre de faire face aux défis d'un monde en pleine évolution. Mais les pays pauvres semblent devoir jouer le jeu économique selon des règles différentes. Il reste que le Gouvernement et la population de Saint-Kitts-et-Nevis ont franchi des étapes importantes vers la réalisation de certains des Objectifs du Millénaire.

Toutefois, dans certains domaines, nous avons encore besoin d'aide. Les politiques de certains pays remettent sans le savoir en cause nos efforts pour réaliser lesdits objectifs. Au cœur du débat sur la réforme des Nations Unies s'inscrit la notion sous-jacente que l'ONU doit avoir davantage de pouvoir pour intervenir dans les États en faillite. Or il n'existe pas d'effort correspondant pour renforcer les capacités de l'ONU pour ce qui est d'aider les États en proie à des bouleversements économiques, des inégalités sociales et un malaise politique dramatiques, de façon à ce qu'ils ne finissent pas par donner raison à ceux qui leur prédisaient la faillite.

Nous pouvons encore continuer à tenir des débats creux pendant cinq ans. Nous pouvons faire des promesses vides de sens ou trouver des prétextes pour justifier qu'aucune mesure n'ait été prise dans de nombreux domaines critiques. Ou alors, nous pouvons décider de progresser en nous engageant de nouveau à faire ce qui est juste et ce qui est dans l'intérêt supérieur de nos priorités collectives à l'intérieur de cette Organisation.

Je sais de quel côté se placera un jour dans l'histoire mon pays, Saint-Kitts-et-Nevis.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Samdech Hun Sen, Premier Ministre du Gouvernement royal du Cambodge.

M. Hun Sen (*parle en cambodgien; interprétation assurée par la délégation*) : Au nom de la délégation du Royaume du Cambodge et en mon nom propre, je tiens tout d'abord à féliciter nos coprésidents de cette Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. Qu'il me soit permis également de féliciter S. E. M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa cinquante-

neuvième session, de sa direction avisée des travaux de l'Assemblée.

L'excellent rapport du Secrétaire général de l'ONU, S. E. M. Kofi Annan et de ses collègues – « Dans une liberté plus grande » – offre une vision globale et des propositions visant à nous permettre de renforcer de concert la solidarité humaine en établissant un monde plus juste et plus civilisé. Les mesures que nous allons prendre aujourd'hui détermineront la destinée de l'humanité et de notre planète.

Le Cambodge a tourné une nouvelle page de son histoire, laissant définitivement derrière lui les heures sombres et tragiques du passé récent, pour émerger à l'aube de son avenir. La démocratie est désormais bien enracinée, l'ordre public et l'état de droit ont fait des progrès réguliers et tangibles, les droits de l'homme sont pleinement protégés et le pays connaît de toute évidence une croissance économique spectaculaire. Nous avons également fait d'importants progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement qui s'appliquent au Cambodge, notamment dans le secteur de l'éducation et de la lutte contre le VIH/sida. Nous savons toutefois que dans le domaine du développement socioéconomique, la route qu'il reste à parcourir est plus longue et ardue que celle parcourue jusqu'à présent. Actuellement, le Gouvernement royal du Cambodge prépare activement son plan de développement stratégique national pour la période 2006-2010, qui déterminera les étapes que le Cambodge devra suivre pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Qu'il me soit permis de soulever quelques questions au sujet de l'avenir de notre monde fragile du XXI^e siècle.

Tout d'abord, en ce qui concerne le droit de vivre à l'abri du besoin, nous partageons pleinement l'analyse que fait le Secrétaire général des liens existant entre les droits de l'homme, l'état de droit, la démocratie, la sécurité et le développement. Nous devons donc œuvrer sur tous les fronts à la fois. Notre combat pour ces causes intimement liées entre elles n'aboutira que si on les défend toutes ensemble.

Les questions de développement doivent rester au centre de l'attention de la communauté internationale. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement requiert au préalable une forte volonté politique. Un partenariat mondial entre pays riches et

pauvres doit se fonder sur le respect mutuel, la confiance, le partage des responsabilités et la transparence. Les nations et les institutions qui fournissent une aide doivent rapidement transposer dans les faits la rhétorique des Déclarations de Paris et de Rome : elles doivent résolument et strictement aider les nations bénéficiaires à contrôler pleinement le processus et les priorités du progrès socioéconomique. Il faut absolument mettre un terme aux agendas cachés que motivent des intérêts politiques, ainsi qu'aux idéologies changeantes qui ne servent qu'à exercer une influence et une pression sur les pays bénéficiaires; ils ne font que sanctionner les démunis. En fait, bien que cette tendance soit à la baisse, le nombre de conditions liées à l'aide est à la hausse.

Bien souvent, l'aide ne parvient pas à ceux qui en ont vraiment besoin, celle-ci ayant été, en grande partie, dépensée en assistance et études techniques, ainsi que dans certains secteurs qui ne cadrent pas avec les priorités des pays bénéficiaires en matière de développement. L'aide a été assortie de conditions qui arrangent les donateurs. En fin de compte, le plus souvent, l'argent versé au titre de l'aide bénéficie à l'économie des pays donateurs ou aux consultants étrangers, même si ceux-ci étaient incompétents ou ne connaissaient pas les pays bénéficiaires. Dans le même temps, les pays en développement doivent prendre des mesures pour introduire des réformes, notamment dans les domaines de la mobilisation des recettes fiscales, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Nous nous félicitons de la décision prise par les nations du G-8 d'accorder à 18 pays pauvres fortement endettés une remise de la dette équivalant à 40 milliards de dollars. Il ne s'agit toutefois que d'une mesure de sauvetage, et non d'une solution. Le développement, si l'on veut qu'il soit couronné de succès, requiert une augmentation des transferts nets de ressources à investir dans les pays pauvres sous la forme de dons, car ces derniers diminuent d'année en année. En outre, les modalités doivent être souples afin de permettre aux pays pauvres d'utiliser leurs emprunts pour mettre sur pied des projets qui bénéficient considérablement à leurs économies nationales et qui ont la capacité de générer d'importantes recettes nationales, tout en n'affectant pas leur capacité de remboursement et le développement macroéconomique. Plutôt que de produire des rapports volumineux, nous devrions vite fournir aux pauvres des

secours ou une aide au développement. L'esprit de Monterrey et l'engagement pris de porter l'aide publique au développement à 0,7 % du produit national brut doivent se concrétiser. Il faut établir entre pays pauvres et pays développés un système commercial juste pour que les pays pauvres puissent pleinement réaliser leur potentiel et tirer un profit optimal de leurs avantages comparatifs au service de la croissance.

Nous nous félicitons des objectifs qui ont été fixés à la Conférence internationale sur la population et le développement et qui visent l'universalisation des services de santé en matière de procréation d'ici à 2015. Dans le cadre de la promotion d'une saine gestion de l'environnement, le Cambodge se félicite de la promulgation du Protocole de Kyoto, lequel vise à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre.

Deuxièmement, s'agissant du droit de vivre à l'abri de la peur, le terrorisme constitue pour toute forme de progrès une menace grave. Non seulement il anéantit les acquis et impose un retour en arrière, mais, en investissant pour le combattre les rares ressources dont on dispose, on réduit d'autant les fonds disponibles pour relever les défis du développement et assurer à tous de meilleurs lendemains. Tandis que nous prenons des mesures sévères en vue de combattre et de réduire le terrorisme, nous devons en parallèle nous attaquer à ses causes profondes. Nous devons faire disparaître les conditions que les terroristes ont exploitées. Nous devons remédier aux frustrations des pauvres et des exclus de notre planète, rendre la dignité à ceux qui l'ont perdue et veiller à ce que le dialogue et la coopération règnent entre les civilisations, les cultures et les religions. L'objectif, pour l'essentiel, est de mener une vie équilibrée et tolérante, en paix et en harmonie avec soi-même, avec ses voisins, avec autrui, avec la nature et le cosmos.

Pour terminer, je voudrais rappeler que les défis de notre époque requièrent des actions politiques empreintes d'intelligence, de courage et qui viennent du cœur. Le Cambodge est prêt à se rallier à l'action mondiale qui nous mènera sur la voie du développement, de la sécurité et de la liberté.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Tuilaepa Sailele Malielegaoi, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État indépendant du Samoa.

M. Malielegaoi (Samoa) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, à l'aube du nouveau millénaire, nous, les dirigeants, avons proclamé notre engagement collectif de redoubler d'effort, au niveau mondial, pour que tous les peuples aient le droit de vivre dans la dignité, à l'abri du besoin et de la peur. Il ne s'agissait pas uniquement d'objectifs visionnaires ou de simples aspirations; il s'agissait de besoins humains fondamentaux que nous pouvons satisfaire en notre temps. Notre optimisme s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée et dans la foi en les qualités morales de l'homme. Après tout, en tant que membres de la famille mondiale, nous partageons triomphes et tragédies, espoirs et revers, et nos intérêts dépendent les uns des autres.

C'est une occasion historique et une chance exceptionnelle. Nous sommes réunis ici pour procéder à une autoévaluation honnête de ce que nous avons accompli ces cinq dernières années. Nous ne sommes ici ni pour déplorer les occasions manquées, ni pour juger les résultats obtenus par certains Membres, ni même pour imputer à d'autres la responsabilité de nos échecs. Non! Nous sommes réunis pour réfléchir au passé, faire le bilan du présent et aller de l'avant dans une vision commune.

Nous devons passer outre aux impératifs que dictent des intérêts étroits et tâcher de tirer parti des divers points de vue des Membres. Les accusations et autres prises de position intransigeantes n'ont aucune place dans cet examen. Nous devons, au contraire, renouveler notre engagement, tant par des actes que par des paroles, d'honorer la lettre et l'esprit de la Déclaration du Millénaire.

La sentence a été prononcée. L'examen a mis au jour quelques succès, mais aussi des espoirs non satisfaits. L'on comprend la panique et l'anxiété que ressentent certains, de même que l'optimisme mesuré relatif à la mise en œuvre pleine et entière de la Déclaration du Millénaire. Rappelons-nous qu'il n'existe ni panacée ni formule magique qui permettront de parvenir à un résultat qui satisfera tous les États Membres si des pays refusent de mettre d'abord de l'ordre dans leurs propres affaires.

Le Samoa croit en la Déclaration du Millénaire et à ses engagements mondiaux visant à améliorer l'avenir de l'humanité au XXI^e siècle. Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement issus de la Déclaration sont concrets et assortis d'échéanciers

nécessaires pour suivre les progrès réalisés lors de la phase critique de leur mise en œuvre.

Pour réaliser ces objectifs, nous avons adopté une approche intégrée grâce à notre stratégie nationale de développement, qui incorpore d'autres protocoles internationaux. Certains des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tel l'objectif relatif à la santé, ont été adaptés à notre réalité locale afin de répondre aux préoccupations et aux priorités immédiates du Samoa.

Dans le cadre de notre attachement à la Déclaration du Millénaire, nous avons présenté dans le courant de cette année notre rapport intérimaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous avons également présenté un rapport d'ensemble au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Notre rapport sur le statut des droits de l'enfant a été achevé et sera soumis à l'ONU dans les jours à venir.

Mon gouvernement est convaincu que la plupart des objectifs seront réalisés dans les délais proposés. Il y a cependant un certain nombre de défis que nous sommes en train de relever grâce à des initiatives politiques et législatives et à la création de partenariats novateurs avec la communauté des donateurs et la société civile.

Toutefois, le Samoa ne pourra pas y parvenir seul. La réalisation des OMD ne sera guère aisée sans l'appui de nos partenaires de développement. Le développement durable exige des efforts et un engagement continus. Les partenariats avec la communauté des donateurs exigent une confiance et une entente mutuelles.

En tant que petit État insulaire en développement et en tant que pays figurant parmi les pays les moins avancés, le Samoa réaffirme que sont toujours valides la Stratégie de Maurice et le Programme d'action de Bruxelles qui constituent des approches globales permettant de faire face aux menaces et aux défis spécifiques auxquels ces groupes de pays sont confrontés. Toutefois, adopter des programmes d'action sans y ajouter des ressources venant compléter les efforts des Membres risque d'éteindre la volonté de ces États de relever le défi que constitue la réduction de la pauvreté.

Ces derniers temps, le monde a été témoin de catastrophes naturelles extrêmement dévastatrices et

sans précédent dans les 60 ans d'histoire de notre Organisation. Tsunamis, ouragans, séismes et inondations ont fait un grand nombre de morts et provoqué des souffrances et des malheurs indicibles. Ces événements extrêmes sont la manifestation du pouvoir terrifiant de la nature. Mais la réponse colossale de la communauté internationale pour aider les victimes atteste de l'immense compassion dont l'homme est capable. Mon pays s'est efforcé, dans la mesure de ses ressources limitées, de participer autant qu'il le pouvait à ces efforts.

Les changements climatiques et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes ont intensifié la menace que posent les catastrophes naturelles. Les catastrophes naturelles ne font pas de discrimination entre pays pauvres et pays riches. Pourtant, ce sont généralement les plus vulnérables et les plus marginalisés qui pâtissent le plus des conséquences immédiates des changements climatiques. Paradoxalement, la majorité d'entre eux ne contribue pas directement aux causes des changements climatiques.

Au vu des conséquences des changements climatiques, les petits États insulaires en développement se demandent, avec une inquiétude réelle et urgente, s'ils vont pouvoir survivre. Nous demandons à ceux qui ont la capacité d'influer sur le cours des choses de changer d'attitude, d'écouter notre appel et de prendre des mesures audacieuses pour remédier à cette menace imminente.

Les dirigeants du monde, dans leur grande sagesse, ont réitéré leur foi dans une Organisation des Nations Unies réformée et renforcée, une institution multilatérale vitale capable de relever de manière efficace et compétente les défis du XXI^e siècle, et de mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire.

Le Samoa est favorable à l'élargissement des deux catégories de membres du Conseil de sécurité afin que celui-ci soit le reflet des réalités géopolitiques contemporaines. Les procédures et les méthodes de travail du Conseil de sécurité doivent encore être plus démocratiques et plus transparentes afin de faciliter une relation plus efficace et plus étroite avec l'Assemblée générale. Par ailleurs, l'Assemblée doit s'efforcer de regagner la confiance du monde en tant que premier organe délibérant, représentatif et décisionnel de l'Organisation.

Des réformes de gestion constructives doivent inclure le Secrétariat. Ses responsabilités et ses structures de gestion doivent être revues et corrigées afin de refléter son mandat et les réalités du monde contemporain, ce qui le rendrait plus efficace et plus à même de réagir. Le Secrétaire général doit disposer de la flexibilité et des ressources nécessaires pour diriger une ONU renforcée, en échange d'une transparence et d'une obligations redditionnelle.

Reconnaissant que le développement, la sécurité et les droits de l'homme constituent les trois piliers de l'ONU, le Samoa appuie la création d'un conseil des droits de l'homme. Il faut espérer qu'élever le statut des droits de l'homme dans la hiérarchie de l'ONU accordera une visibilité et un statut renforcés à ce conseil, favorisant ainsi la promotion et la protection des droits de l'homme.

La proposition visant à créer une commission de la consolidation de la paix au sein du système des Nations Unies afin de mieux aider les États sortant d'un conflit sur la voie du redressement et de la réinsertion est encore un aspect positif de la réforme générale que nous appuyons, et qui sera bientôt concrétisée, nous l'espérons.

En tant que Président en exercice du Forum des îles du Pacifique, le Samoa est favorable à une relation plus forte et plus officielle entre l'ONU et les organisations régionales. Un plan pour le Pacifique, que le Forum des îles du Pacifique approuvera plus tard cette année, établit un cadre de renforcement des capacités régionales et nationales en vue de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Un élément clef de la réalisation des objectifs de ce plan pour le Pacifique est la coopération avec l'ONU dans le cadre de partenariats mutuellement bénéfiques avec des organisations régionales du Pacifique.

Le Samoa a une grande foi dans le droit et la justice internationaux et dans la protection vitale que la loi assure à tous les États, en particulier aux États petits et faibles. Nous nous félicitons donc de l'entrée en vigueur du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et des travaux importants dans laquelle celle-ci est actuellement engagée pour instaurer un monde plus juste et plus pacifique.

Le document final de notre sommet contiendra une feuille de route convenue pour atteindre plus rapidement les OMD et mettre en œuvre un programme de réformes destiné à revitaliser l'ONU.

Nous savons que les mesures mises en œuvre restent immanquablement en deçà des engagements pris, mais l'expérience nous donne des raisons de penser qu'en dépit des revers, nous accomplissons des progrès dès lors que nous réussissons à œuvrer dans un esprit de coopération. C'est pourquoi le fait que nous nous réunissions au sein de l'ONU est crucial pour l'avenir du monde.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je rappelle aux délégués qu'ils doivent limiter la longueur de leur déclaration. Comme les membres l'ont remarqué, les discours prononcés jusqu'ici ayant duré plus longtemps que prévu, plusieurs orateurs vont devoir à présent prendre la parole pendant la pause-déjeuner. Je demande à tous les orateurs de faire preuve de retenue en réduisant la longueur de leur intervention. Il reste possible d'en distribuer le texte écrit, permettant ainsi aux autres intervenants de prendre la parole selon l'horaire prévu.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice.

M. Ramgoolam (Maurice) (*parle en anglais*) : Nous avons décidé de nous réunir cette année pour réfléchir sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des textes issus d'autres conférences et réunions internationales. Ma délégation note avec satisfaction qu'à l'issue de négociations laborieuses, les États Membres de l'ONU sont parvenus à un large consensus, non seulement à propos de l'examen de la Déclaration du Millénaire, mais aussi autour d'une vaste réforme de l'Organisation destinée à mieux l'adapter aux défis présents et futurs.

Les propositions énoncées dans le document final jettent les bases nécessaires à la mise en place d'un environnement international qui soutienne et favorise le développement social et économique de nos pays, notamment à travers l'augmentation de l'aide publique au développement (APD) et l'établissement d'échéanciers prévoyant l'affectation de 0,7 % du produit national brut (PNB) à l'APD d'ici à 2015, ainsi qu'à travers des initiatives permettant d'améliorer la qualité de l'aide et ses effets.

Ma délégation félicite le Groupe des Huit (G-8) d'avoir mis en relief le besoin qu'a l'Afrique de

ressources additionnelles. Sous réserve de leur bonne mise en œuvre, les recommandations spécifiques à l'Afrique qui figurent dans le document final accéléreront la progression de notre continent vers la réalisation des OMD.

Ma délégation se félicite également des récentes propositions du G-8 qui ont débouché sur l'annulation de la dette considérable de certains pays pauvres très endettés. Compte tenu du fait indéniable que la réalisation des objectifs nationaux de développement économique, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement, est impossible si le niveau d'endettement n'est pas tolérable, il est également urgent que les institutions de Bretton Woods élaborent un cadre permettant d'assurer la viabilité de la dette des pays à faible revenu, ainsi que des pays à revenu intermédiaire.

Je note avec satisfaction que le document final prévoit l'application de mesures destinées à répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement, de même qu'il comprend l'engagement de promouvoir une coopération et un partenariat plus larges au niveau international en vue de mettre en œuvre la Stratégie de Maurice.

Tout en jugeant l'ensemble de ces propositions très positif, ma délégation estime qu'il faudra faire bien davantage pour assurer la durabilité de notre développement. Il faudrait, à mon avis, insister sur la nécessité de favoriser les échanges commerciaux pour stimuler la croissance et le développement. Ma délégation tient à souligner qu'il importe d'élargir le champ des possibilités pour les pays en développement, en particulier les petits États insulaires, et de les intégrer dans les marchés mondiaux. On n'insistera jamais assez sur le caractère irremplaçable d'un environnement international équitable qui maximise, pour les pays en développement, les bénéfices de la libéralisation commerciale en termes de développement.

Pourtant, les événements récents ont été particulièrement défavorables pour les pays en développement. En fait, non seulement certains de nos pays, le mien y compris, subissent une forte érosion des conditions privilégiées que leur confèrent depuis longtemps les accords de livraison conclus avec l'Union européenne, mais, en plus, leurs produits sont

soumis à une concurrence âpre et à de nouvelles barrières commerciales. Dans le même temps, on nous demande de libéraliser nos marchés au profit des sociétés étrangères. Si cette tendance devait se poursuivre de façon incontrôlée, de très nombreux pays en développement et bien des pays à revenu intermédiaire se trouveraient confrontés à de sérieuses difficultés. Il est extrêmement important de permettre aux pays en développement, y compris les plus vulnérables d'entre eux, de commercer à armes égales.

Hier, le Président Bush des États-Unis a lancé un appel en faveur d'une conclusion favorable du cycle de négociations de Doha sur le développement, qui accroisse la prospérité et les chances de tous les pays. Nous adhérons pleinement à cet appel.

De plus, nous nous félicitons de voir l'accent mis sur la viabilité environnementale et sur le besoin urgent de prendre des mesures à l'échelle mondiale afin de limiter les retombées des changements climatiques. Nous plaçons une nouvelle fois en faveur de l'adoption immédiate de mesures destinées à stopper les émissions de gaz CFC, lesquelles, de l'avis des experts, ont déjà atteint des niveaux dangereux. Tout en nous réjouissant de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, nous estimons qu'il est impératif que tous les pays y adhèrent au plus vite. À présent, ce que nous devons faire, c'est mettre en place un cadre international sur les changements climatiques qui inclue un plus grand nombre de parties, une fois le Protocole de Kyoto arrivé à expiration en 2012. Les changements climatiques ne sont plus une lointaine éventualité : ils se font déjà ressentir et, malheureusement, ce sont les pays les moins responsables de l'émission de gaz qui en pâtissent le plus.

Les récentes catastrophes naturelles, comme le tsunami du 26 décembre et l'ouragan Katrina, ont soulevé une vague record de solidarité dans le monde entier. Mon gouvernement adresse sa sympathie et sa solidarité à tous les pays auxquels ces catastrophes ont infligé des pertes.

Cela dit, nous devons tirer les leçons qui s'imposent. Il est absolument impératif d'investir dans la réduction des risques liés aux catastrophes. Ma délégation est fermement convaincue qu'il faut y allouer les fonds requis pour que les plus vulnérables se trouvent mieux préparés et plus forts en cas de catastrophe naturelle.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons les efforts déployés par la Commission océanographique intergouvernementale pour mettre en place un réseau mondial d'alerte rapide à l'échelle mondiale.

Ma délégation souscrit pleinement à la recommandation sur le terrorisme qui figure dans le document final, en particulier en ce qui concerne l'adoption d'une convention générale relative au terrorisme international. Maurice a toujours soutenu les initiatives de lutte contre le terrorisme. Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'hier, Maurice a signé la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.

Maurice souscrit également au principe de « responsabilité de protéger » comme fondement de l'action collective à mener en cas de génocide, de crime de guerre, de nettoyage ethnique et de crime contre l'humanité.

La Commission de consolidation de la paix sera une interface de poids entre le Conseil de sécurité, chargé de la prévention et de la gestion des conflits, et le Conseil économique et social, chargé de la reconstruction et du développement après les conflits. De l'avis de Maurice, la Commission de consolidation de la paix devrait être suffisamment ouverte pour que tout pays susceptible de contribuer efficacement à ses travaux puisse y siéger.

Nous soutenons la proposition de créer un conseil des droits de l'homme chargé de promouvoir le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Ce conseil des droits de l'homme devrait permettre l'adoption de mesures constructives et une meilleure promotion des normes les plus élevées dans le domaine des droits de l'homme, à travers un contrôle par les pairs et l'échange des pratiques exemplaires.

La présente session de l'Assemblée générale offre une occasion unique de réformer en profondeur l'ensemble du système des Nations Unies. Nous formons l'espoir qu'au moment de mettre en chantier ces vastes réformes, on parviendra également à trouver une solution à la question de la réforme du Conseil de sécurité. Pour ma délégation, il est impératif que l'Afrique occupe la place qui lui revient au sein d'un Conseil de sécurité élargi, au niveau de la représentation tant permanente que non permanente, et que l'Inde, la plus vaste démocratie du monde mais

aussi grand pays en développement, y reçoive un siège permanent.

De notre point de vue, le processus de réforme doit rendre l'ONU plus efficace, de façon à ancrer plus profondément la transparence et la responsabilité comme principes de bonne gouvernance à l'échelon national et international. Nous devons également veiller à ce que l'ONU intègre et applique ces principes essentiels à l'intérieur du Secrétariat.

J'aimerais terminer en réaffirmant l'attachement de Maurice aux principes de l'ONU, qui représente le multilatéralisme à son niveau le plus élevé et offre un lieu où tous les États, petits ou grands, peuvent faire entendre leur voix. Le système du multilatéralisme s'est développé sur la base des deux piliers que sont le corpus du droit international (un ensemble constamment mis à jour de normes et de principes régissant les relations internationales) et un cadre de valeurs communes.

Il appartient aux dirigeants du monde de redorer le blason de l'ONU et de lui donner les moyens de relever les défis auxquels nous sommes confrontés, dans un esprit d'équité, de justice et d'interdépendance, et avec pour objectif commun le bien de l'humanité. J'espère que ce sera là notre engagement et notre legs aux générations futures.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pakalitha Bethuel Mosisili, Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho.

M. Mosisili (Lesotho) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'emblée de présenter nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple des États-Unis d'Amérique, qui endurent d'immenses souffrances à la suite de l'ouragan Katrina, qui a provoqué de lourdes pertes en vies humaines et la destruction des biens.

Cette Réunion plénière de haut niveau nous fournit l'occasion de procéder à un exercice d'introspection, à la suite des engagements souscrits lors des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, y compris l'événement historique du Sommet du Millénaire. D'après ma délégation, l'honnêteté morale doit être le fondement de nos délibérations.

Lors du Sommet du Millénaire, nous étions convaincus que les objectifs et buts que nous fixions étaient réalisables. Cependant, à peine cinq ans plus tard, le fléau du VIH et du sida – dont nous nous étions engagés à arrêter et inverser la propagation d'ici à 2015 – a été largement identifié comme présentant une menace sans précédent pour le développement international. Cette pandémie compromet les chances de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. Elle continue de miner et de saccager les vies de millions d'individus, notamment en Afrique. Par conséquent, ma délégation espère très sincèrement que la présente réunion va accorder au VIH et au sida le même degré d'attention et d'importance qu'à la sécurité mondiale.

Les circonstances actuelles nous obligent à renouveler notre appel à la communauté internationale pour qu'elle adopte d'urgence une réponse plus vaste et globale au VIH/sida, au paludisme, à la tuberculose et à d'autres maladies. Une telle riposte globale compléterait les efforts concertés des différents pays pour tenter d'enrayer la rapide propagation de la pandémie du VIH/sida.

Dans le domaine de l'éducation, le Lesotho a adopté en 1999 une stratégie séquentielle pour l'accès gratuit à l'école primaire, en commençant par la première année, et a également lancé en 2005 le projet pilote « eSchools » du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sur l'informatisation des écoles. Nous sommes malheureusement au regret de devoir reconnaître que l'efficacité de ces stratégies a été sapée par un manque d'instituteurs dû à la pandémie du VIH/sida et par le taux élevé d'abandon des études par les enfants, notamment les petites filles, qui doivent s'occuper de parents alités sous l'effet du VIH/sida et des maladies connexes.

Notre réalisation de l'objectif consistant à réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est en train d'être compromise par les effets du VIH et du sida. Les maladies évitables menacent aussi la vie des enfants de moins de cinq ans. Dans la même veine, l'objectif consistant à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle semble hors de notre portée. Nos efforts et les ressources déployées dans ces deux domaines d'action sanitaire devraient être doublés pour parvenir aux objectifs fixés.

Il y a cinq ans, le Sommet du Millénaire a placé l'élimination de la pauvreté extrême et de la faim en tête de liste des OMD. Malheureusement, l'objectif de l'élimination de la pauvreté extrême reste inaccessible pour de nombreux pays, notamment en Afrique subsaharienne.

Le Gouvernement du Lesotho fait le maximum pour surmonter ces difficultés. Il a, entre autres, adopté le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et, en juillet 2004, il s'est volontairement plié au Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

La perspective d'une poursuite de la croissance des taudis et des implantations sauvages dans les principales agglomérations menace les pays en développement. Il faut pour y remédier un programme global d'aide et de services pour le développement, qui peut et doit aider les pauvres en milieu urbain en leur assurant l'accès aux services publics de base.

En ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et de l'accès des femmes aux responsabilités, le Gouvernement du Lesotho, en collaboration avec toutes les parties prenantes, a lancé en 2001 une politique pour la parité et le développement. Cette politique traite différents problèmes de développement qui empêchent les femmes de participer pleinement et activement au développement en tant que partenaires et bénéficiaires égaux.

Les pays développés doivent se plier de façon inconditionnelle aux engagements qu'ils ont souscrits lors de toutes les grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes, ainsi qu'au cours d'autres conférences internationales visant à répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

De plus, les États Membres doivent renouveler leur engagement à protéger les plus vulnérables d'entre eux et à répondre aux besoins spécifiques de l'Afrique. Nous devons faire face à la vérité. Des pays tels que le Lesotho, qui en 2005 sont confrontés à un faisceau de problèmes, dont la propagation effrénée du VIH et du sida, la pauvreté extrême, l'insécurité alimentaire et un lourd endettement, ne seront pas en mesure d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, à moins que ne leur soit fournie rapidement

une assistance suffisante, notamment en termes de ressources.

L'âpre réalité est que les pays les moins avancés tels que le Lesotho ont d'urgence besoin de ressources pour atteindre ces objectifs louables et désirables.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre et Ministre de la défense et de la fonction publique du Royaume du Lesotho d'avoir eu l'obligeance de raccourcir son intervention et d'en distribuer le texte complet aux membres de l'Assemblée.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque.

M. Erdoğan (Turquie) (*parle en turc; texte anglais fourni par la délégation*) : C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser aux membres de cette Assemblée, qui représente nos espoirs d'un monde meilleur. Il y a cinq ans, au début du nouveau siècle, nous avons manifesté notre volonté de transférer dans ce nouveau siècle les idéaux qui ont fondé l'Organisation des Nations Unies.

L'ONU a été bâtie en tant que maison de la paix pour l'humanité, laissée exsangue dans les ruines de la grande guerre. Au cours de la période qui a suivi, l'humanité a malheureusement continué à connaître de grandes souffrances et a été le témoin de destructions considérables. En effet, comparées aux périodes de guerre, de pauvreté et de larmes, les périodes de paix constituent une part infime de notre histoire.

L'Organisation des Nations Unies a été fondée en vue d'inverser le courant dans le sens de la paix et de la prospérité. C'est pour cette même raison que nous devons continuer de renforcer l'ONU et de trouver des solutions aux souffrances humaines auxquelles nous sommes

J'estime que le fossé sans cesse croissant au niveau de la distribution des revenus entre le Nord et le Sud, ainsi que la course aux armements, sont les principaux obstacles au bien-être et à la prospérité des nations.

La pauvreté, la maladie, la dégradation de l'environnement et le terrorisme, qui ont été des sources de préoccupation pour l'humanité à chaque période de son histoire, deviennent de plus en plus menaçants. Aujourd'hui, le fait est que chaque fois que

ces situations se produisent, quelles que soient celles qu'elles touchent, elles ont toutes des ramifications à une échelle mondiale. Elles constituent par conséquent des problèmes pour chacun d'entre nous, et la raison principale en est la mondialisation. Nous ne pouvons pas fermer les yeux et les oreilles sur ces problèmes, simplement parce qu'ils sont physiquement éloignés de nous. Par conséquent et sans perdre davantage de temps, nous devons trouver conjointement des moyens de mondialiser la paix plutôt que la guerre, la prospérité plutôt que la pauvreté, la conscience plutôt que la cupidité, et les droits et les libertés plutôt que l'oppression et la violence. Avec l'ONU en premier plan, nous devons reconstruire nos institutions internationales conformément à ces objectifs. Il ne fait aucun doute que notre avenir commun dépendra de cela.

La culture du conflit, qui est devenue un fléau mondial en soi, est à mon avis une de nos préoccupations principales. Souvenons-nous, une fois de plus, des actes de terrorisme qui ont frappé New York, Istanbul, Madrid, Londres, Charm el-Cheikh, Beslan et Bagdad. Ces expériences amères nous ont enseigné à tous que le terrorisme est l'ennemi de l'humanité.

Nous devons réfléchir sérieusement aux manières d'aider ceux qui vivent dans la pauvreté; ceux qui ne jouissent pas suffisamment des avantages de la mondialisation; ceux qui ne sont pas en mesure de profiter de la démocratie et des libertés; ceux qui ne peuvent pas faire face aux changements rapides qui surviennent dans notre monde; et ceux qui, malheureusement, sont pris dans un cycle de conflit et de destruction.

Il nous deviendra manifestement plus difficile de nous remettre sur pied si nous n'aidons pas ceux qui sont dans le besoin. Ce serait réellement une erreur de continuer à prétendre que différentes traditions et cultures constituent des sources de conflits, malgré les nombreuses expériences que nous avons traversées et les conflits ruineux qui ont coûté la vie à des millions de personnes.

Avec mon homologue espagnol, M. Rodríguez Zapatero, nous avons lancé l'initiative Alliance des civilisations sur la base de cette entente. Le Secrétaire général, qui partage nos convictions, s'est montré très disposé à appuyer et participer à cet effort.

Le projet de document final (A/60/L.1), qui reflète les conclusions du rapport du Secrétaire général, représentera une étape importante pour la communauté internationale, s'agissant d'honorer les engagements pris au titre des Objectifs du Millénaire pour le développement. Nous nourrissons le sincère espoir que ces engagements, qui sont définis dans le document final, ainsi que les réformes structurelles nécessaires pourront être mis en œuvre durant la soixantième session de l'Assemblée générale. La raison principale pour laquelle nous avons annoncé notre candidature à un poste non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2009-2010 est de contribuer à la réalisation de la paix mondiale et du bien-être pour tous.

Une Organisation des Nations Unies qui puisse se renouveler, qui soit plus démocratique et transparente, qui ait la capacité de représenter la volonté commune de l'ensemble des États Membres, qui soit la source de solutions aux conflits internationaux, qui apparaisse comme le garant de la paix mondiale, qui soit respectée par tous ses Membres et qui soit plus active et visionnaire, va dans l'intérêt commun de toute l'humanité.

Je félicite le Secrétaire général Kofi Annan pour ses efforts dans cette direction. La Turquie continue d'espérer et d'aspirer à un monde meilleur. Sur cette note, j'aimerais remercier chaleureusement tous les participants.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jiri Paroubek, Premier Ministre de la République tchèque.

M. Paroubek (République tchèque) (*parle en anglais*) : Mon pays souscrivant pleinement à l'intervention qui a été faite hier par le Premier Ministre du Royaume-Uni au nom de l'Union européenne, je me limiterai dans le cadre de cette allocution à quelques observations et remarques supplémentaires.

Il y a cinq ans, les dirigeants du monde convenaient ici à New York d'une série d'objectifs qui, s'ils étaient atteints, nous permettraient d'accéder à un monde meilleur et plus juste. L'année suivante, au lendemain des attentats terroristes qui ont frappé New York ainsi que d'autres cibles américaines, notre programme de travail s'est étoffé. La lutte contre le terrorisme, qui n'était qu'incidemment mentionnée dans la Déclaration du Millénaire, est passée en tête de

nos priorités. Dans le même temps, il est apparu clairement que divers objectifs et priorités de l'ONU sont aujourd'hui plus indissolublement liés que jamais. Il n'y a pas lieu de demander si ce sommet devait traiter du développement ou de la sécurité : il devait traiter des deux.

Le large fossé séparant les pays pauvres des pays riches ne saurait être comblé en une courte période. Mais les différences doivent être aplanies et les Objectifs du Millénaire pour le développement réalisés. Lorsque nous évaluons les progrès obtenus jusqu'à présent dans la mise en œuvre de ces objectifs, il ne sert à rien de nous référer à des statistiques ou encore à des tableaux car ce qui compte, c'est le fait que même en ce siècle, il y ait des enfants qui meurent de faim dans de nombreuses régions du monde. Remédier à cette situation honteuse est un impératif moral envers lequel nous devons tous nous engager, riches ou pauvres.

La République tchèque s'engage à assumer sa part de responsabilités. Le Gouvernement tchèque a surmonté le fardeau de l'héritage économique communiste et a réussi à lancer son économie dans un mouvement de croissance. Notre adhésion à l'Union européenne a également accéléré la croissance, comme le reflètent nos principaux indicateurs macroéconomiques. Ce n'est donc pas un hasard si la République tchèque est le premier pays donateur parmi les 10 nouveaux membres de l'Union européenne. L'aide au développement fournie par la République tchèque a plus que doublé et continuera de croître.

La République tchèque estime que l'ONU constitue un élément clef du système de coopération multilatérale. Par conséquent, nous nous intéressons particulièrement à en améliorer le fonctionnement et à en renforcer le rôle. Nous participons à diverses missions de maintien de la paix de l'ONU. Nous contribuerons au Fonds pour la démocratie de l'ONU. Nous sommes actifs dans le domaine des droits de l'homme. Nous nous sommes associés à la lutte contre le terrorisme : il y a quelques heures, j'ai apposé ma signature au bas de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Nous espérons que notre engagement nous aidera à obtenir un siège au Conseil de sécurité pour 2008-2009.

L'Organisation des Nations Unies est souvent accusée de lenteur et d'inefficacité, et de nombreux échecs lui sont imputés. Rien ne peut changer le fait,

cependant, que ce sont les pays membres, individuellement, qui font de l'Organisation ce qu'elle est, avec ses aspects positifs et ses aspects négatifs. Il appartient d'abord et surtout aux États Membres de faire la preuve de leur volonté politique à réformer l'Organisation et à la rendre plus efficace en cette ère de mondialisation remplie de défis.

Ce sommet semble prêt, après des semaines de dur labeur préparatoire, à adopter des décisions d'une grande portée sur la coopération pour le développement, sur le financement du développement, sur la sécurité, sur la lutte contre le terrorisme, sur l'emploi de la force, sur le maintien de la paix, sur la consolidation de la paix, sur les droits de l'homme et sur la promotion de la démocratie, sans oublier les ajustements institutionnels. Je pense que nous sommes sur la bonne voie et que ce sera un jalon important dans le processus de réforme. Les décisions prises par le sommet doivent être mises en œuvre sans tarder.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Premier Ministre de la République tchèque d'avoir limité sa déclaration à cinq minutes.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Anders Fogh Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

M. Rasmussen (Danemark) (*parle en anglais*) : Nous nous sommes engagés à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015 et à réaliser d'autres objectifs ambitieux au cours de la prochaine décennie. Les progrès énormes réalisés en Asie et en Amérique latine cette dernière décennie grâce à la réforme économique fondée sur les mécanismes du marché prouvent que l'élimination de la pauvreté n'est pas un objectif impossible. Mais un effort extraordinaire sera nécessaire pour donner à l'Afrique une chance de réussir. Nous devons tous faire plus et mieux, qu'il s'agisse des Gouvernements africains, des pays riches ou de l'Organisation des Nations Unies.

Premièrement, l'Afrique doit triompher des épidémies. Le sida est un véritable désastre en Afrique. La lutte contre le sida devrait être la priorité absolue dans le monde. C'est le domaine dans lequel chaque dollar d'aide supplémentaire produira les plus grands bénéfices pour la société.

Deuxièmement, l'Afrique a besoin d'échanges commerciaux. Le libre-échange est le moyen le plus efficace d'améliorer la croissance économique et de

lutter contre la pauvreté. Lorsque le commerce progresse, la pauvreté recule. Nous devons tous œuvrer à la réussite du cycle de négociations pour le développement de l'Organisation mondiale du commerce à Hong Kong en décembre. Les pays riches doivent améliorer l'accès aux marchés et démanteler les subventions agricoles qui faussent le commerce. Les économies naissantes doivent être prêtes à assumer la part de responsabilités qui leur revient à l'égard des pays les plus pauvres. Et les pays africains devraient libéraliser les échanges entre eux.

Troisièmement, l'Afrique a besoin de paix. Sans la paix, il ne peut y avoir de progrès. L'Organisation des Nations Unies ne peut imposer la paix en Afrique. Les Africains eux-mêmes doivent prévenir les conflits et gérer les crises. Mais nous devons les aider à préserver une paix fragile. C'est la raison pour laquelle il est si important que nous créions la Commission de la consolidation de la paix.

Quatrièmement, l'Afrique a besoin de davantage d'aide. Sans celle-ci, les sociétés africaines touchées par la pauvreté ne pourront tirer avantage de la libéralisation du commerce et de la mondialisation. C'est la raison pour laquelle le Danemark est le deuxième plus grand pays contributeur par habitant en Afrique. J'exhorte tous les pays bailleurs de fonds à renforcer les contributions qu'ils font à l'Afrique.

Et cinquièmement, l'Afrique a besoin d'une meilleure gouvernance. Toute notre aide ne servira à rien si les pays sont dirigés par des dictateurs corrompus. Ce n'est que lorsque l'aide et le commerce sont liés à de bonnes politiques que nous pouvons arracher les gens à la pauvreté. Les Gouvernements africains doivent faire davantage pour lutter contre la corruption, pour assurer la liberté politique et la liberté économique, pour investir dans la santé et dans l'éducation de leur population et pour promouvoir les droits de la femme.

L'Organisation des Nations Unies a une obligation spéciale de surveillance mondiale des violations des droits de l'homme. Franchement, ses résultats ne sont pas assez bons. Il est de notre devoir à l'égard des populations du Soudan, du Zimbabwe et de tous les autres pays qui souffrent de l'oppression et de violations, de nous mettre d'accord pour la création d'un conseil des droits de l'homme doté de vrais pouvoirs et dont les membres s'engageront à respecter

les normes les plus élevées en matière des droits de l'homme.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Afin de préserver son autorité morale et de jouer un rôle dans ce processus, l'Organisation des Nations Unies doit commencer par mettre de l'ordre chez elle. Le rapport publié la semaine dernière sur la mauvaise gestion du programme « pétrole contre nourriture » a signalé plusieurs cas de mauvaise conduite et de corruption graves. Je me félicite que le Secrétaire général ait promis d'examiner sérieusement ces problèmes.

Ensemble nous pouvons faire de la pauvreté une chose révolue. Alors faisons-le.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Percival James Patterson, Premier Ministre et Ministre de la défense de la Jamaïque.

M. Patterson (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Il y a cinq ans, nous avons adopté une déclaration révélant notre vision de la forme que prendrait la société internationale dans le nouveau millénaire. Les résultats montrent que nous sommes très loin d'avoir réalisé nos attentes.

Nous n'avons pas atteint les objectifs que nous avons fixés. La pauvreté et les maladies infectieuses font toujours des ravages. Les tensions émanant de la guerre et du terrorisme pèsent sur le tissu de la sécurité internationale. La prolifération des armes de tous genres suscite la peur et menace la paix nationale. Le monde est devenu moins sûr. Il y a toujours trop d'instabilité et de conflits; trop de difficultés et de souffrances. De trop nombreuses personnes se retrouvent loin derrière les autres dans la marche vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Ce sommet doit envoyer un message d'espoir aux millions qui vivent encore dans la misère. Pour que cela se produise, trois choses sont essentielles.

Premièrement, nous devons renforcer le partenariat mondial. Les principes sont bien établis. Le partage des responsabilités et la responsabilité mutuelle constituent la base, mais il nous faut faire fonctionner le partenariat et montrer des résultats concrets.

Les engagements que nous avons souscrits de manière solennelle doivent être mis en œuvre. Un flux

adéquat et prévisible de ressources qu'il importe de bien utiliser est indispensable à un partenariat entre donateurs et bénéficiaires qui se fonde sur des obligations mutuelles et la transparence. Un tel partenariat devrait être mis en œuvre sans lourdes conditions axées sur l'action à mener, et des garanties institutionnelles en matière de bonne gouvernance sont nécessaires.

Deuxièmement, ce processus devrait être complété par une action visant à éliminer les inégalités dans le système mondial grâce à des ajustements positifs dans les politiques économiques mondiales qui donnerait aux pays en développement un meilleur accès aux divers marchés, aux flux des capitaux et des conditions plus favorables dans le transfert des technologies.

Troisièmement, la réforme du système de gouvernance économique mondial ne peut plus être reportée. La réforme ne devrait pas se limiter à cette Organisation mais concerner l'ensemble des institutions du système, en particulier celles qui décident des politiques économiques à suivre. Pour réaliser des progrès, il convient de travailler sur la base des principes de l'égalité, de l'inclusion, de la responsabilité et de la participation démocratique. Les institutions de Bretton Woods, dont les décisions ont une incidence importante sur notre vie, devraient être les premières candidates à la réforme. On attend cette réforme depuis bien trop longtemps.

Le document du sommet dont nous sommes saisi établit un cadre mais il n'est pas à la hauteur de nos attentes pour ce qui est d'un ordre du jour en faveur du développement plus substantiel. Il devra toutefois servir de point de départ et il exige que nous le mettions en œuvre très rapidement.

Une réforme des institutions de l'ONU est indéniablement nécessaire mais il est important que cette réforme soit élaborée avec circonspection afin de remédier aux insuffisances existantes et renforcer le multilatéralisme. Il ne faudrait pas que cette réforme entraîne une consolidation de la structure du pouvoir mondial et que l'ONU devienne l'instrument de ce pouvoir. Le système doit être mis au service de tous les États Membres.

Le Conseil de sécurité doit être réformé du point de vue de sa structure et de ses procédures pour être plus représentatif et inspirer une plus grande confiance dans ses décisions. Le Conseil économique et social

devrait être renforcé et habilité à participer aux décisions économiques mondiales. Il devrait pouvoir fournir une coordination efficace et promouvoir la cohérence. La réforme devrait mettre un terme à la politisation excessive et aux approches contradictoires qui ont discrédité les travaux de la Commission des droits de l'homme.

Le désarmement et la maîtrise des armements devraient demeurer une priorité.

Le document final de ce sommet est loin d'être idéal mais il représente une très bonne base de travail sur laquelle nous pourrions fonder l'ONU que nous recherchons, une ONU plus forte. Cet objectif dépend de nous car la réforme la plus importante ne concerne pas les institutions et les structures. Ce sont les politiques et les actions des États Membres qui détermineront notre réussite ou notre échec. Nous devons renoncer aux politiques inéquitables et discriminatoires et d'intolérance et de domination. Ceci appelle à un engagement en faveur de la coopération, du respect mutuel et d'efforts accrus pour réaliser nos intérêts communs.

À cette fin, la Jamaïque est prête à jouer le rôle qui lui revient.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Silvio Berlusconi, Premier Ministre de la République d'Italie.

M. Berlusconi (Italie) (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : La tristesse partagée que nous ressentons pour les victimes de l'ouragan, qui a frappé ce grand pays hôte de l'Organisation des Nations Unies, nous conduit à réfléchir aux principes qui sous-tendent cette Organisation.

Qui sommes-nous? La réponse est inscrite dans la Charte qui a porté création de cette Organisation il y a 60 ans. Nous sommes « les peuples des Nations Unies ». Nous sommes les États au service de chaque être vivant. Nous avons un devoir vis-à-vis de tous les habitants de la planète chaque fois que la dignité humaine est niée, chaque fois que l'exercice des droits fondamentaux est foulé au pied, chaque fois que des catastrophes naturelles nous frappent.

C'est notre devoir de préserver la liberté de tous les hommes et femmes et de mettre la liberté à l'abri du besoin, de la peur et de l'oppression.

Vivre à l'abri du besoin est notre objectif principal. Il appartient aux pays les plus développés et les plus riches de fournir l'appui et les ressources nécessaires pour une croissance économique et sociale. Il appartient aux pays en développement de créer dans leur pays les conditions pour permettre à tous les citoyens de profiter des avantages de ces ressources.

Dans nos débats sur la pauvreté et le développement, nous ne pouvons ignorer le problème de la dette. L'Italie est à l'avant garde des efforts en faveur de l'allègement de la dette, ayant déjà annulé les dettes de plusieurs des pays les plus pauvres et étant actuellement en train d'en annuler d'autres.

La libéralisation accrue du commerce international et un accès accru au marché constituent un autre front essentiel. L'Italie appuie les efforts visant à garantir des négociations réussies dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce. Nous ne pouvons continuer à laisser des populations entières aux marges de la mondialisation. Je crois que nous sommes tous convaincus que cela est absolument nécessaire.

Vivre à l'abri de la peur est notre second grand objectif. Le terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive représentent une menace sérieuse à la paix et la sécurité. Le succès des négociations dans le cadre de la réforme de l'ONU sera aussi mesuré à l'aune de sa capacité à lutter et éradiquer ces nouveaux périls mondiaux.

Dans ce domaine également, l'Italie joue un rôle de fer de lance pour une stratégie commune. Nous avons signé hier la nouvelle Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire. Mais ceci n'est pas suffisant. Nous devons nous opposer par tous les moyens, non seulement aux terroristes mais également à tous ceux qui appuient, protègent et justifient de tels actes de haine et d'intolérance.

L'ONU doit être en mesure de répondre courageusement aux crises produites par les conflits. C'est pour cette raison que l'engagement de chaque pays et de chaque organisation internationale est si important. Dans ce domaine aussi, l'Italie joue un rôle de meneur. Nous sommes parmi les participants les plus actifs aux missions autorisées par le Conseil de sécurité. Plus de 40 000 soldats italiens sont déployés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix et

d'imposition de la paix – des Balkans à l'Afghanistan, de l'Iraq au Soudan.

Pour réaliser ces objectifs fondamentaux et incontournables, l'ONU doit disposer d'outils nouveaux et plus efficaces. C'est pour cette raison que l'Italie appuie vigoureusement la création de la Commission de consolidation de la paix et du Conseil des droits de l'homme. Dans le même temps, je pense que de nouvelles manières de penser et une nouvelle vision des responsabilités de la communauté internationale sont nécessaires.

La réaffirmation du principe de « la responsabilité de protéger » représente un succès important face aux défaillances de ces dernières années.

Dans cette logique, nous devons renforcer le rôle de l'ONU dans la promotion de la démocratie et de la liberté. C'est pour cette raison que nous nous félicitons de la création du Fonds pour la démocratie auquel nous avons consacré un appui financier important.

Nous devons enfin éviter les impositions et les divisions sur la question de la réforme du Conseil de sécurité. De concert avec d'autres pays, qui font partie du Groupe du consensus, l'Italie a présenté une proposition souple qui prévoit une augmentation des sièges non permanents seulement.

Le Conseil de sécurité ne sera plus fort, plus transparent et plus conforme aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies que si nous mettons en œuvre une réforme qui jouit du plus large consensus possible. C'est la seule manière de favoriser l'atmosphère de confiance et de coopération qui est nécessaire pour mener à bien la réforme de l'ONU dans son intégralité.

Je voudrais terminer en répétant les paroles que j'ai prononcées dans cette salle il y a deux ans et qui sont tout aussi pertinentes aujourd'hui :

« Dans la Déclaration du Millénaire, nous avons promis de la nourriture, de l'eau, la santé et l'éducation au plus grand nombre possible de citoyens. Maintenant, les démocraties doivent s'engager à fournir, également et surtout, les valeurs intangibles dont découlent toutes les autres plus tangibles, car sans les conditions préalables que sont la paix et la démocratie, il ne peut y avoir d'espoir d'une paix et d'un développement durables et nous ne pouvons pas

espérer vaincre l'ultime défi que représente la pauvreté. » (A/58/PV.7, p. 39)

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. A. le cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le cheikh Sabah Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Au nom de S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmed Al-Jaber Al-Sabah, je voudrais adresser mes salutations à la présente Réunion plénière de haut niveau ainsi que nos meilleurs vœux de succès à cette réunion importante et historique. Au nom de S. A. l'Émir et au nom du peuple et du Gouvernement koweïtiens, je voudrais présenter au peuple et au Gouvernement des États-Unis d'Amérique nos sentiments sincères de solidarité et de sympathie en ces journées tragiques et difficiles au lendemain de l'ouragan catastrophique qui a frappé trois États du Sud.

Je voudrais également présenter nos condoléances au peuple iraquien pour les nombreuses victimes d'actes de terrorisme qui prennent pour cible la sécurité et la stabilité et qui entravent les travaux de reconstruction et de relèvement de l'État frère d'Iraq.

La présente Réunion plénière de haut niveau, convoquée pour examiner et évaluer la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, coïncide avec le soixantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies. C'est un événement qui est un motif de réjouissance; c'est aussi une occasion de renouveler notre ferme attachement à l'Organisation et notre confiance en elle.

Je voudrais adresser nos remerciements au Secrétaire général pour son précieux rapport présenté en préparation de la présente Réunion plénière de haut niveau. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à élaborer le document final devant être approuvé par l'Assemblée générale à la fin de cette réunion.

Je voudrais donc lancer un appel à l'Assemblée qui est réunie aujourd'hui au niveau de responsabilité le plus élevé pour qu'elle fasse preuve de détermination et donne un sens véritable et concret à la coordination et à la coopération internationales. Notre but est de combler et réduire les fossés et de surmonter les problèmes qui font obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement dans

toutes les régions du monde, et en particulier en Afrique.

Le Koweït est d'avis que les objectifs de développement que le monde aspire à atteindre d'ici à 2015 ne sont pas impossibles. En fait, ils pourraient être à notre portée, surtout pour ce qui est d'éliminer la pauvreté et la faim, de soigner les épidémies telles que le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose et d'améliorer les conditions en matière de santé et d'éducation dans nos sociétés. Nous notons en fait un nombre encourageant de succès dans de nombreux pays.

Toutefois, pour réaliser nos objectifs de développement, il faut que les pays en développement et développés soient collectivement déterminés à s'acquitter de nos responsabilités communes. Il faut aussi être certains que le développement économique et social, l'ouverture et la participation politique sont autant de facteurs cruciaux dans nos efforts conjoints pour s'attaquer aux problèmes et défis auxquels nous sommes confrontés dans le domaine de la paix et de la sécurité et pour faire face aux menaces anciennes qui portent atteinte à la stabilité du monde, telles que les conflits armés prolongés et les problèmes régionaux non résolus, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et les violations des droits de l'homme. C'est dans ce contexte que le Koweït exprime l'espoir que la sécurité et la stabilité seront instaurées et maintenues en Iraq et qu'un règlement juste et global sera trouvé à la question de Palestine.

Le Koweït se félicite de l'engagement pris par un bon nombre de pays développés d'accroître leur aide publique au développement aux pays en développement afin d'atteindre le niveau de 0,7 % du PNB, comme convenu par la communauté internationale. Nous estimons que cela est la preuve qu'ils reconnaissent pleinement que le développement est une condition essentielle pour s'attaquer aux problèmes auxquels le monde en développement est confronté.

Le Koweït appelle également les pays développés à honorer leur engagement passé d'offrir leur aide en envisageant une réduction importante des dettes des pays en développement. En outre, nous les invitons à assouplir les restrictions tarifaires qui entravent l'accès des produits venant des pays en développement aux marchés des nations développées et à mettre en place un partenariat mondial propice à la création d'un

régime financier et commercial libre et équilibré sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.

Compte tenu de la ferme détermination du Koweït de s'acquitter de ses obligations au titre des résolutions de l'ONU et des conventions internationales dans le but d'accélérer le rythme de développement, et bien que le Koweït soit un pays en développement, tous les indicateurs de développement pertinents montrent malgré tout que le Koweït a effectivement beaucoup fait pour respecter son engagement de réaliser tous les Objectifs du Millénaire pour le développement et est en avance sur le calendrier arrêté par l'ONU.

Depuis les premiers jours de notre adhésion à l'ONU en 1963, l'État du Koweït a honoré ses obligations au titre de tous les programmes internationaux avec pour but de mettre en place un partenariat mondial pour le développement. À cette fin, nous avons créé le Fonds koweïtien pour le développement économique, mettant en place de larges facilités d'aide pour les pays en développement et les moins avancés. Plus de 100 pays en développement sont à présent bénéficiaires de l'aide octroyée par ce Fonds, et le volume global de cette aide dépasse les 12 milliards de dollars. Ainsi, l'aide publique au développement fournie par le Koweït ces dernières années représente pratiquement le double du pourcentage agréé au niveau international. Ceci n'inclut pas l'assistance financière fournie par les Koweïtiens par l'entremise des institutions de la société civile et des organisations non gouvernementales aux pays dans le besoin.

À cette fin, le Koweït est heureux de réaffirmer son engagement à fournir une aide au développement et financière aux pays en développement.

Le Koweït est également heureux de mettre en exergue une réalisation récente dans le domaine politique pour ce qui est de l'égalité des sexes. Les Koweïtiennes peuvent à présent exercer leur droit de vote et se présenter en tant que candidates aux élections pour l'Assemblée nationale (Parlement). Cela a été réalisé le 16 mai 2003 lorsque nous avons amendé la loi électorale. Ce fait historique est une cause de fierté. Elle a donné la possibilité à toutes les femmes au Koweït d'accéder à des postes de direction et de prendre une part directe aux processus de prise de décisions. Aujourd'hui, les Koweïtiennes assument

plus efficacement leur rôle de partenaires dans le cadre du processus d'ensemble de développement national.

Les progrès réalisés au Koweït dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement nous encouragent à renforcer nos capacités de relever les défis posés par les objectifs de développement. En même temps, nous avons conscience que des difficultés demeurent dans le secteur de l'environnement. Cela nécessite en soi des efforts considérables pour élaborer et mettre en place les mécanismes nécessaires pour atténuer et, dans l'idéal, inverser les effets négatifs sur l'environnement.

Dans notre poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement, nous continuons d'espérer que les enseignements tirés des expériences passées serviront à définir notre ligne de conduite immédiate et nous permettront d'être à la hauteur des défis actuels. En dernière analyse, c'est notre sagesse et notre détermination communes qui nous aideront à façonner un avenir meilleur et permettront aux générations futures de mener leur vie dans la liberté et la dignité, une vie caractérisée par la primauté du droit et la stabilité, une vie régie par les valeurs et les principes de liberté, de justice et d'égalité pour tous.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ariel Sharon, Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Sharon (Israël) (*parle en hébreu; texte anglais fourni par la délégation*) : J'arrive ici de Jérusalem, capitale du peuple juif depuis plus de 3000 ans, et capitale unifiée et éternelle de l'État d'Israël.

Tout d'abord, je tiens à exprimer les profonds sentiments d'empathie du peuple d'Israël avec la nation américaine et nos sincères condoléances aux familles qui ont perdu des êtres chers. J'encourage mon ami, le Président George Bush, et le peuple américain dans leurs efforts résolus pour aider les victimes de l'ouragan. L'État d'Israël, que les États-Unis ont épaulé dans les moments d'épreuve, est prêt à fournir toute l'assistance dont il est capable à cette immense mission humanitaire.

Me voici devant vous, à la Porte des peuples, Juif et citoyen de l'État d'Israël démocratique, libre et souverain, fier de représenter un peuple antique, dont les membres sont peu nombreux, mais dont la contribution à la culture de l'humanité et aux valeurs

de la morale, de la justice et de la foi, emplit le monde et traverse l'histoire. Le peuple juif a bonne mémoire, une mémoire qui a maintenu l'unité des exilés d'Israël au long des millénaires : une mémoire qui trouve son origine dans l'ordre donné par Dieu à notre ancêtre Abraham : « Va de l'avant! », et qui s'est prolongée par le don de la Torah au pied du Mont Sinaï et par l'errance des enfants d'Israël dans le désert, menés par Moïse dans leur voyage vers la Terre promise, la terre d'Israël.

Je suis né en terre d'Israël, fils de pionniers cultivateurs – des gens qui ont cultivé la terre et ne cherchaient querelle à personne – et qui n'étaient pas venus dans ce pays pour en déposséder les habitants. Si les circonstances ne l'avaient pas exigé, je ne serais pas devenu soldat, mais plutôt fermier et agriculteur. Mes premiers amours ont été et demeurent le travail manuel, les semailles et les moissons, les pâtures, les troupeaux et le bétail.

Moi, que le cours de la vie a amené à être combattant, commandant et officier supérieur dans toutes les guerres d'Israël, je tends aujourd'hui la main à nos voisins Palestiniens pour les inviter à la réconciliation et au compromis, afin de mettre un terme à ce conflit sanglant et d'entreprendre ensemble l'itinéraire qui conduit à la paix et à la compréhension entre nos peuples. Je considère que ce sont ma mission et ma tâche essentielles pour les années à venir.

La terre d'Israël est précieuse pour moi, pour nous, peuple juif, plus que toute autre chose. L'abandon d'une partie de l'héritage de nos ancêtres nous brise le cœur et nous est aussi pénible que la division des eaux de la mer Rouge. Le moindre pouce de terre, chaque colline et chaque vallée, chaque cours d'eau et chaque rocher, est saturé d'histoire juive et rempli de souvenirs.

La continuité de la présence juive en terre d'Israël ne s'est jamais rompue. Quant à ceux d'entre nous qu'un exil forcé avait chassés loin de notre pays, jusqu'aux quatre coins de la terre, leur âme, au fil des générations, est restée liée à notre pays par des milliers de liens secrets de nostalgie et d'amour, exprimés, trois fois par jour, dans la prière et dans des chants d'attente impatiente.

La terre d'Israël est la Bible ouverte, le témoignage écrit de l'identité et du droit du peuple juif. Sous son ciel, les prophètes d'Israël ont proclamé leurs exigences de justice sociale et leur vision éternelle

d'un monde d'alliance entre les peuples, d'un monde qui ne connaîtrait plus la guerre. Ses villes, ses villages, ses paysages, ses crêtes, ses déserts et ses plaines ont conservé leurs anciens noms hébraïques comme autant de témoins fidèles. De page en page se déploie notre pays unique, avec, en son centre, Jérusalem unifiée, la ville du Temple sur le Mont Moriah, centre de la vie du peuple juif de générations en générations et siège de sa nostalgie et de ses prières durant trois mille ans. La ville envers laquelle nous avons fait vœu éternel de fidélité, qui résonne pour toujours dans le cœur de chaque Juif : « Si je t'oublie, Jérusalem, que ma main droite s'oublie! »

Je vous dis ces choses parce qu'elles constituent l'essence de ma conscience juive et de ma foi dans le droit éternel et imprescriptible du peuple d'Israël sur la terre d'Israël. Je les dis également pour souligner l'intensité de la douleur que je ressens au plus profond de mon cœur en reconnaissant que nous devons faire des concessions pour qu'advienne la paix entre nous et nos voisins palestiniens.

Le droit du peuple juif sur la terre d'Israël n'implique pas l'indifférence au droit des autres sur cette terre. Les Palestiniens seront toujours nos voisins. Nous les respectons et n'ambitionnons pas de leur imposer notre domination. Eux aussi ont droit à la liberté et à une existence nationale souveraine dans leur propre État.

Cette semaine, le dernier soldat israélien a quitté la bande de Gaza et la règle militaire a pris fin dans cette région. Israël a démontré qu'il était prêt à faire des concessions douloureuses pour mettre fin au conflit avec les Palestiniens. La décision de procéder au désengagement m'a été très difficile, et en ce qui me concerne, cela m'a beaucoup coûté. Mais ce qui a guidé ma démarche, c'est la certitude que tel est le chemin à suivre pour l'avenir du peuple d'Israël. La société israélienne traverse une crise difficile consécutive au désengagement, et elle a besoin maintenant de cicatriser ses déchirures.

À présent, c'est au tour des Palestiniens de faire la preuve de leur volonté de paix. La fin du contrôle et de la responsabilité israéliennes dans la bande de Gaza leur permet maintenant, s'ils le veulent, de développer leur économie et d'édifier une société orientée vers la paix, développée, libre, fondée sur le droit, la transparence et la démocratie. Le test le plus important qui attend les dirigeants palestiniens est celui du

respect de leur engagement de mettre fin au terrorisme et à ses infrastructures, d'en finir avec l'anarchie que font régner les bandes armées, et de mettre un terme à l'incitation à la haine et à l'endoctrinement entre Israël et les Juifs.

En attendant qu'ils le fassent, Israël saura se défendre contre les horreurs du terrorisme. C'est pourquoi nous avons entrepris d'édifier la clôture de sécurité, et nous poursuivrons les travaux de construction jusqu'au bout, comme le ferait n'importe quel pays pour protéger ses citoyens.

Cette clôture de sécurité empêche quotidiennement les terroristes et les meurtriers d'arriver jusqu'au centre des villes et de prendre pour cible des citoyens qui se rendent à leur travail, des enfants qui vont à l'école et des familles attablées dans les restaurants. La clôture sauve des vies.

Le succès du plan de désengagement offre des possibilités de faire avancer la paix, suivant les étapes prévues dans la Feuille de route. L'État d'Israël est attaché à la Feuille de route et à l'application des accords conclus à Charm el-Cheikh qui, je l'espère, permettront de dynamiser le processus politique.

Je suis de ceux qui croient qu'il est possible de parvenir à un compromis équitable et à une coexistence dans un esprit de bon voisinage entre Juifs et Arabes. Toutefois, il y a un point que je tiens à souligner il n'y aura aucun compromis concernant le droit d'Israël d'exister en tant qu'État juif dans des frontières défendables, en toute sécurité, sans menaces et sans terrorisme.

J'appelle les dirigeants palestiniens à faire preuve de détermination et de leadership et à éliminer du cadre de nos relations la terreur, la violence et l'éducation à la haine. Je suis convaincu qu'il nous est possible de présenter à nos peuples la perspective d'un horizon nouveau et prometteur, un horizon d'espoir.

Comme je l'ai dit, le peuple juif a bonne mémoire. Il se souvient d'événements qui ont eu lieu il y a des milliers d'années, et il va de soi qu'il se souvient d'événements qui ont eu lieu dans cette enceinte, au cours des 60 dernières années. Le peuple juif se souvient du vote émouvant de l'Assemblée des Nations Unies, le 29 novembre 1947, quand les représentants des États Membres ont reconnu notre droit à la renaissance nationale dans notre patrie historique. Mais il se souvient aussi des dizaines de

décisions cruelles et injustes adoptées par l'ONU au fil des ans. Et il sait que, même aujourd'hui, siègent dans cette enceinte des représentants d'un État dont les dirigeants appellent à effacer Israël de la surface de la terre. Or personne n'en souffle mot.

Les tentatives que fait ce pays pour se doter d'un armement nucléaire devraient empêcher de dormir quiconque aspire à la paix et la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde entier. Le fondamentalisme obscur conjugué au soutien aux organisations terroristes constitue une grave menace, contre laquelle tous les États Membres de l'ONU doivent se dresser.

J'espère que les vastes réformes qu'entreprend l'ONU, en ce sixième anniversaire de sa création, incluront un changement et une amélioration de fond dans l'attitude de l'ONU, de ses organisations et de ses institutions à l'égard de l'État d'Israël.

La paix est une valeur suprême de la tradition juive et le but de notre politique. Après le long voyage du peuple juif, jalonné d'errances et d'épreuves; après la Shoah, qui a vu l'extermination d'un tiers de notre peuple; après la lutte, longue et épuisante, pour notre renaissance; après plus de 57 années consécutives de guerres et de terrorisme, qui n'ont pas empêché le développement de l'État d'Israël; après tout cela, le désir de notre cœur a été et demeure de parvenir à la paix avec nos voisins. Notre désir de paix est suffisamment fort pour garantir que nous y parviendrons, pour peu que nos voisins soient des partenaires sincères dans la poursuite de cet objectif tant désiré. Si nous parvenons à travailler ensemble, nous réussirons à faire que ce coin de terre, cher à nos deux peuples, ne soit plus une terre de discorde, mais une terre de paix pour nos enfants et nos petits-enfants.

Dans quelques jours débutera le Nouvel An du calendrier hébraïque, l'année 5766 depuis la création. Selon la croyance juive, lors de la nouvelle année, le sort des peuples et des nations est déterminé par le Créateur. Puisse le Saint – béni soit-Il – décider cette année que ce qui nous attend et attend nos voisins soient la paix, le respect mutuel, et la bonne entente entre voisins.

Du haut de cette éminente tribune, je veux, au nom du peuple d'Israël, souhaiter une bonne année à tous les peuples du monde.

Le Coprésident (Suède) (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M. Cellou Dalein Diallo, Premier Ministre de la République de Guinée.

M. Diallo (Guinée) : Au nom de S. E. le général Lansana Conté, Président de la République de Guinée, je voudrais avant tout exprimer la compassion du Gouvernement et du peuple guinéens au Président Bush et au peuple américain pour les énormes pertes matérielles et en vies humaines causées par l'ouragan Katrina dans les États du Sud des États-Unis.

Il y a cinq ans, les dirigeants du monde ont adopté ici même la Déclaration du Millénaire, par laquelle ils se sont résolument engagés à s'attaquer aux immenses défis de la pauvreté. La République de Guinée, en adhérant à cette importante Déclaration, s'est résolument engagée à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. C'est dans ce cadre qu'elle a élaboré en 2002, avec l'appui de ses partenaires au développement, notamment la Banque mondiale, une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, bâtie autour de l'accélération de la croissance économique, de l'accès équitable aux services sociaux de base et de l'amélioration de la gouvernance. Les chances de succès de cette stratégie étaient réelles, dans la mesure où la Guinée avait réussi à bâtir, au cours des années 90, les bases d'un développement durable.

En effet, pendant cette décennie, malgré un contexte défavorable, marqué notamment par la rareté des ressources et un afflux massif de réfugiés en provenance du Libéria et de la Sierra Leone, le pays a enregistré des performances macroéconomiques appréciables. Le taux de croissance de l'économie en termes réels a été en moyenne de 4,5 %, tandis que le taux d'inflation a été ramené et stabilisé à moins de 5 %. Le déficit budgétaire est resté également à moins de 5 % du produit intérieur brut (PIB). Cette stabilité macroéconomique a été obtenue grâce à la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes économiques et financières par le Gouvernement du général Lansana Conté, dès l'avènement de la deuxième République en 1984. Malheureusement, sous l'effet conjugué de la persistance de l'instabilité sous-régionale, des agressions rebelles contre le pays, de la baisse drastique des financements extérieurs et de l'aggravation du poids de la dette, le cadre macroéconomique s'est fortement dégradé et la dynamique de mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté s'est essoufflée.

Le taux de croissance a fléchi pour se situer à 1,2 % alors que le taux de croissance de la population est resté à 3 %. L'espérance de vie a stagné et la pauvreté s'est accrue. Aujourd'hui 49 % des Guinéens vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 40 % seulement il y a 10 ans, et ce, malgré les investissements non négligeables réalisés dans les secteurs du développement rural, de la santé et surtout de l'éducation où, heureusement, le taux brut de scolarisation est passé de 55 % en 2000 à 77 % en 2004.

Pour réaliser les Objectifs du Millénaire à l'horizon 2015, la République de Guinée aura besoin d'un appui plus substantiel de la communauté internationale, à travers notamment l'accroissement du volume et de la qualité de l'aide et, surtout, l'allègement de sa dette extérieure, qui absorbe aujourd'hui 56 % de ses recettes fiscales. Bien entendu, la réalisation des Objectifs du Millénaire dépendra aussi dans une large mesure, on le sait, de la capacité d'absorption des pays bénéficiaires, de leur volonté de promouvoir la bonne gouvernance et de lutter contre la corruption et la dégradation de l'environnement.

Ma délégation garde la conviction qu'à l'heure de la mondialisation, les menaces à la paix et à la sécurité internationales transcendent les frontières et doivent être affrontées dans un cadre multilatéral efficient. C'est pourquoi la Guinée réaffirme son attachement au renforcement du rôle et de l'autorité de l'Assemblée générale des Nations Unies et appuie les mesures visant à revitaliser le Secrétariat, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

L'Afrique est encore pauvre et en proie aux crises. Sa population subit la pandémie du sida et le cortège des maladies liées à la pauvreté. Le poids de la dette ruine les espoirs de relance de son développement, et elle se vide des ressources humaines indispensables à son essor économique. Dans ce contexte, le nouveau consensus international qui émerge au fil de nos échanges est un motif d'espoir. Il ne reste qu'à concrétiser par des actions résolues et par le respect des engagements pris la volonté politique largement manifestée par les États Membres et par les divers partenaires de développement. C'est ce message d'espoir que je voulais porter au nom du Président de la République de Guinée, le général Lansana Conté, qui tient à réaffirmer l'engagement de la Guinée à agir avec l'ONU en faveur d'une liberté plus grande : celle

de vivre à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et dans la dignité.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Dominique de Villepin, Premier Ministre de la République française.

M. de Villepin (France) : Les Nations Unies portent le meilleur de nous-mêmes : l'aspiration à la paix, à la justice, à la liberté des hommes et des peuples. Malgré nos divisions et nos doutes, il est temps d'adapter notre Organisation aux changements du monde pour renforcer sa légitimité et lui donner toute son efficacité politique. Soixante ans après, la tâche reste immense.

Pour la première fois depuis le Sommet du Millénaire et Monterrey, nous partageons une même ambition pour le développement. Alors, relevons le défi. Soyons fidèles à nos engagements, en particulier en Afrique. C'est le sens du geste de la France, qui par la voix du Président de la République Jacques Chirac a proposé avec des pays amis de nouveaux mécanismes de financement.

Tirons aussi les leçons de l'expérience : de l'Iraq, du Proche-Orient, de la Côte d'Ivoire, de l'Afghanistan, d'Haïti, de toutes les crises régionales qui déstabilisent le monde. Là où les divisions ont conduit à l'échec, il faut inventer ensemble de nouvelles voies. Là où l'unité nous a permis de remporter de premiers succès, il faut persévérer. De nouveaux principes sont nécessaires, comme la responsabilité de protéger. Mais aussi de nouveaux outils, comme la Commission de la consolidation de la paix.

Nos peuples nous demandent d'abord la sécurité. Pour combattre le terrorisme, nous avons besoin d'une organisation qui rassemble toutes les volontés et toutes les énergies. La France a une conviction : la coopération opérationnelle doit s'intensifier, mais le respect du droit et l'exemplarité de la démocratie sont nos meilleures armes. Pour lutter contre la prolifération, restons unis et mettons en place des mécanismes de vérification renforcés.

Nos peuples nous demandent le respect. La meilleure garantie, ce sont les droits de l'homme, au cœur de notre ambition commune. Et pourtant, ils continuent d'être menacés sur tous les continents, par la violence, par l'indifférence : nous avons besoin d'un

nouvel instrument, le Conseil des droits de l'homme. Des hommes égaux en droit et en dignité, voilà le sens de notre combat ici.

Sur l'ensemble de ces sujets, la déclaration que nous allons adopter ouvre la voie. Maintenons cet élan. Car dans l'urgence actuelle, c'est bien une réforme profonde de nos institutions qui est nécessaire. Pour être juste, elle doit répondre aux exigences du temps : l'unité de la communauté internationale, le respect de la règle de droit, l'affirmation de la responsabilité collective. Pour être efficace, elle doit assurer une meilleure représentation de la communauté internationale.

Il faut donc conclure d'ici à la fin de l'année la réforme du Conseil de sécurité. Le projet présenté par l'Allemagne, le Brésil, l'Inde et le Japon consacre les droits de chaque continent, notamment l'Afrique, et renforce le Conseil. Il faut également créer l'organisation des Nations Unies pour l'environnement. Il faut enfin mettre en place une véritable gouvernance économique et sociale.

En 1945, à San Francisco, les espoirs des peuples du monde étaient portés par quelques États. Aujourd'hui, à New York, ce sont tous les pays rassemblés qui veulent agir ensemble, parce qu'aucun État n'a les moyens de répondre seul aux difficultés de la planète. Quelle que soit notre puissance, quelles que soient notre culture, notre religion, notre histoire, nous avons un idéal commun : un monde de justice et de solidarité. Nous avons un ennemi commun : la lâcheté, l'égoïsme.

Ici, sur cette terre américaine, la France veut exprimer sa peine devant le malheur qui s'est abattu en Louisiane, en Alabama, au Mississippi. Nous avons partagé la souffrance du peuple américain.

Ici, dans cette enceinte du monde, la France ne peut se résoudre à la douleur de ces hommes, de ces femmes, de ces enfants, sous toute latitude, du Moyen-Orient à l'Afrique sahélienne, témoins d'une même humanité et pourtant trop souvent réprochés. C'est à leur appel que nous devons répondre. La France sait aussi que la mondialisation, si elle avive l'espoir, peut s'accompagner d'un mépris et d'une marchandisation de l'homme. Face à l'urgence, face à toutes les urgences, éveillons notre conscience. Soyons au rendez-vous de tous ceux qui souffrent et qui veulent croire en nous. Et devant les images d'un monde divisé, brisé, qui trop souvent se succèdent, comment

ne pas vouloir bâtir ensemble un monde qui aurait enfin un cœur et des mains à la mesure des attentes des hommes? Alors oui, agissons ensemble. Car toutes nos paroles seront vaines si elles ne procèdent pas de la fraternité, de la justice, du respect. Nos discours tiendront par nos actes.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Petrus Compton, Ministre des affaires extérieures, du commerce international et de l'aviation civile de Sainte-Lucie.

M. Compton (Sainte-Lucie) (*parle en anglais*) : À l'aube du nouveau millénaire, les chefs d'État et de gouvernement de notre Organisation des Nations Unies se sont réunis dans cette même salle pour réaffirmer leur foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. Ils ont pris la résolution de créer, aux niveaux national et mondial, un environnement propice au développement et à l'élimination de la pauvreté. À l'appui de cet objectif global, est apparue toute une série d'objectifs et de cibles prioritaires, les Objectifs du Millénaire pour le développement, que nous avons tous promis de réaliser d'ici à l'an 2015. Lorsque nous avons inauguré ce nouveau millénaire, il y a cinq ans, nous avons traduit l'optimisme, la bonne volonté et la promesse qu'il incarnait en une déclaration de foi dans l'Organisation et en chacun d'entre nous. Notre déclaration était une déclaration d'espoir en l'avenir de l'humanité.

Quelle a été notre performance? Dans quelle mesure avons-nous pu réaliser cette promesse, notamment pour les démunis de ce monde dont le nombre s'élève à plus d'un milliard? Nous reconnaissons que beaucoup a été fait depuis lors pour changer le monde et pour nous détourner de la tâche que nous nous sommes fixée. Les attaques terroristes mortelles du 11 septembre 2001 et les autres commises par la suite, la dévastation totale de Grenade par l'ouragan Ivan, la terrible destruction et les pertes en vies humaines causées par le tsunami dans l'océan Indien, et les dégâts récemment causés par l'ouragan Katrina au sud des États-Unis sont autant de nouvelles vulnérabilités diverses que les pays, petits et grands, faibles et forts, ont eu à affronter, tant et si bien qu'une énergie et des ressources physiques précieuses ont dû être détournées des activités entreprises pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu, dans certains pays, une avancée dans la réalisation de certains des objectifs. Les Caraïbes et d'autres pays ont en effet enregistré certains succès, mais il reste encore bien trop à faire. Sainte-Lucie reconnaît que le partenariat pour le développement auquel les pays développés et les pays en développement se sont engagés est loin d'être une réalité. Nous trouvons toutefois encourageantes les initiatives lancées par le G-8 s'agissant de l'Afrique et nous nous réjouissons de voir les engagements pris se traduire rapidement en bénéfices concrets pour les populations de ce continent, qui souffrent depuis si longtemps.

Au Sommet du Millénaire, Sainte-Lucie a relevé certaines préoccupations qui contribuent au désespoir et au cynisme grandissants quant à l'avenir des petits États insulaires en développement et quant au rôle d'organes tels que l'ONU et l'Organisation mondiale du commerce dans la construction de cet avenir. C'est avec une profonde tristesse que nous affirmons, aujourd'hui, que les raisons de nos préoccupations persistent encore. Nous demeurons préoccupés par le fait que la communauté des nations peut, selon les moments et l'instance où elle se réunit, promouvoir des philosophies ou des actions qui sont en totale contradiction. Nous demeurons préoccupés par le fait que dans cette salle, les nations du monde peuvent très bien promouvoir avec beaucoup d'enthousiasme notre détermination d'œuvrer à la réalisation d'un monde libéré de la faim, de la pauvreté et de la maladie, tout en adoptant, dans d'autres instances, des positions qui ont pour effet d'accroître la marginalisation et de détruire le peu de chances de survie dont disposent les petits, les défavorisés et les faibles. Nous demeurons préoccupés par le fait qu'aujourd'hui encore, les positions adoptées à l'Organisation mondiale du commerce refusent aux plus faibles d'entre nous l'occasion de produire et de commercialiser nos principaux produits de base destinés à l'exportation, sapant ainsi tous les efforts déployés en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, ces objectifs mêmes que nous cherchons à promouvoir.

Face à une telle situation, comment peut-on s'attendre à ce que de petits et vulnérables pays producteurs de bananes comme Sainte-Lucie et le Commonwealth de la Dominique ou de petits États producteurs de sucre comme Saint-Kitts-et-Nevis gardent la foi et la confiance ou l'espoir dans les déclarations habituellement prononcées à la fin de nos

sommets? Nos économies sont peut-être petites et vulnérables, mais nos citoyens sont des personnes comme les autres, qui nourrissent les mêmes ambitions de prospérité, de sécurité et de paix que les humains partout ailleurs.

Sainte-Lucie est préoccupée de voir que la promesse de développement faite lors des négociations de Doha sur le commerce multilatéral ne s'est pas encore réalisée. Sainte-Lucie estime que l'aide au développement doit continuer à jouer un rôle important dans le développement de nos économies. À cet égard, nous prions nos partenaires de développement de tenir leur promesse d'accroître les niveaux de l'aide qui entre dans le cadre du Consensus de Monterrey. Nous demeurons convaincus, toutefois, que l'aide à promouvoir et réaliser notre capacité commerciale est porteuse de plus de dignité.

Nous avons les moyens de créer un monde libéré de la faim, de la pauvreté et de la maladie. Nous avons les moyens de créer un monde où tous les humains puissent vivre dans une liberté plus grande. Plus qu'à n'importe quelle époque dans l'histoire de l'humanité, aujourd'hui, la technologie et la richesse matérielle pour ce faire existent. Mais nous devons absolument dépasser le stade des simples déclarations et résolutions. La vérité est que nous n'avons pas besoin de nouvelles déclarations. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est de la volonté politique de faire ce à quoi nous nous sommes déjà engagés, et davantage. Montrons-nous donc à la hauteur du véritable défi et mobilisons cette volonté. Telle est la tâche qui nous attend. Sainte-Lucie est prête à apporter sa contribution.

Le Coprésident (Suède) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Vuk Drašković, Ministre des affaires étrangères de la Serbie-et-Monténégro.

M. Drašković (Serbie-et-Monténégro) (*parle en serbe*) : Il y a 60 ans, épuisée par les horreurs de la Deuxième Guerre mondiale, l'humanité a accueilli la naissance de l'Organisation des Nations Unies avec beaucoup de joie et d'espoir. Notre planète croyait en la réalisation des idéaux de paix, de solidarité et de fraternité parmi les peuples et les nations.

Aujourd'hui, dans divers milieux, d'aucuns lancent une accusation : l'espoir a peut-être été trahi. Le monde n'a pratiquement connu aucun jour de paix en six décennies. Des guerres locales ont coûté la vie à

des millions de personnes, et le fossé entre les riches et les affamés nous a amenés à douter des fondements éthiques du monde d'aujourd'hui.

Ces faits sont incontestables, mais que serait-il arrivé si l'ONU n'avait pas existé? Le bien aurait sans aucun doute été plus rare, et le mal plus répandu. Il est également indéniable, toutefois, que l'avenir ne saurait se construire ni en suivant l'ancienne voie, ni en agissant comme avant. Le Secrétaire général Kofi Annan a demandé, à juste titre, que l'ONU adopte une nouvelle démarche, qu'elle entreprenne rapidement une réforme et que les mots se traduisent en actes.

Les désaccords au sujet de l'élargissement du Conseil de sécurité ne doivent pas empêcher ou ralentir les changements qui sont aujourd'hui nécessaires et possibles.

Il a été convenu que le terrorisme devait être pareillement condamné, quels que soient le lieu, l'auteur ou le motif. Je pense que cela mettra fin à la politique de deux poids deux mesures, de sorte que les tueurs d'enfants et de civils à Beslan, au Kosovo et ailleurs ne puissent être considérés ou traités autrement que comme des terroristes.

On a du mal à imaginer que la décision prise, il y a 30 ans, par l'ONU d'obtenir des nations les plus riches qu'elles consacrent 0,7 % de leur produit national brut à l'aide aux pays pauvres en développement soit depuis toujours restée lettre morte. C'est que le pouvoir est aussi fortement concentré d'un côté et fait défaut de l'autre. Ce fossé est également à l'origine des nombreuses guerres civiles et interétatiques qui, s'ajoutant au fanatisme idéologique et religieux, ont causé la souffrance de millions de personnes. C'est là un monde bien sombre où, en lieu et place de pain et de médicaments, de développement et de fonds sociaux, ce sont des armes qui sont offertes comme moyen de parvenir au bonheur. C'est aussi un monde où l'aide humanitaire fait suite aux armes et à la mort.

La Serbie-et-Monténégro appuie pleinement l'idée de concevoir une nouvelle sécurité collective et d'interdire la prolifération, la production, le commerce et l'utilisation d'armes de destruction massive, ainsi que l'idée de créer une Commission de la consolidation de la paix, un Conseil des droits de l'homme et un fonds de secours pour les catastrophes naturelles et la protection de l'environnement. Si nous ne réalisons pas ces engagements et d'autres qui figurent dans le projet

de document final de ce sommet, et si nous ne fournissons pas, dans un esprit de solidarité, une assistance aux pays pauvres et aux pays en développement, il sera impossible de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Comme c'était l'État le plus grand du territoire de l'ex-Yougoslavie, la Serbie-et-Monténégro est déterminée à maintenir d'excellentes relations avec tous ceux avec qui nous coexistions il y a encore peu de temps, ainsi qu'avec nos autres voisins. L'Europe unie à laquelle nous appartenons est notre objectif et notre avenir. Malheureusement, dans une partie de la Serbie – le Kosovo-Metohija – l'extrémisme politique, allant souvent de pair avec le terrorisme et exigeant, sous forme d'ultimatum, la création d'un autre État

albanais, constitue un sérieux obstacle à la stabilité de l'ensemble des Balkans.

Il n'y a aujourd'hui en Europe aucun peuple dont les droits sont si brutalement foulés au pied que ceux des Serbes du Kosovo, province administrée par l'ONU depuis 1999. Nous exigeons que les Serbes, les Monténégrins et autres non-Albanais du Kosovo puissent exercer les droits que leur garantit la Charte des Nations Unies. Nous exigeons également que, conformément à sa Charte, et au droit international, l'ONU respecte le principe selon lequel les frontières d'un État ne peuvent ni être modifiées par la force, ni être redessinées. Le respect de ces principes ouvrira la porte à un accord sur le statut européen et l'avenir de la population du Kosovo.

La séance est levée à 14 h 45.